Montréal mardi 22 juin 2004 Le plus grand quotidien français d'Amérique 120e année no 240 70 pages 5 cahiers Averses, Max. 20 Min. 13 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 70¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE

THE DARKNESS

ARTS ET SPECTACLES
LE RETOUR DU «HAIR METAL»?
PAGE 1

EURO 2004
ANGLAIS ET FRANÇAIS AU PROCHAIN TOUR
SPORTS, PAGES 8 ET 9

ÉLECTIONS HÂTIVES DANS LES VILLES DÉMEMBRÉES

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Les élections municipales dans les villes qui ont choisi le démembrement pourraient avoir lieu avant novembre 2005, a indiqué hier le ministre Jean-Marc Fournier, minimisant l'impact linguistique des résultats des référendums dans l'île de Montréal.

Du même souffle, Québec annonçait hier que Pierre Lortie, anciennement de Bombardier, et Yves Ryan, ex-maire de Montréal-Nord, dirigeront les comités de transition, respectivement pour Montréal et Longueuil. Leur premier rapport intérimaire est attendu le 30 septembre.

Selon le ministre Fournier, il y a peu de risques d'assister à une résurgence des tensions linguistiques en dépit du départ massif des arrondissements anglophones de l'Ouest-de-l'Île.

›Voir ÉLECTIONS en A4

Libman et Yeomans connaîtront leur sort demain

FRANÇOIS CARDINAL

Au lendemain des référendums, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, réfléchit sérieusement à l'avenir de deux membres du comité exécutif qui ont le malheur de diriger des localités ayant opté pour la défusion. Le sort de Robert Libman et de Peter Yeomans pourrait bien être connu demain, a appris *La Presse*.

« Je vais les rencontrer, puis avoir une discussion avec eux, a indiqué le maire Tremblay, hier, lors d'une conférence de presse. Ils ont un cheminement à faire. Nous allons en discuter au cours des prochains jours. »

M. Libman, maire de Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest, tentera de convaincre le maire de ne pas lui retirer son poste de responsable de l'urbanisme, d'autant plus qu'il travaille activement depuis plusieurs mois à la confection du premier plan d'urbanisme du grand Montréal qui doit être achevé d'ici décembre.

« Mon arrondissement fait toujours partie de la grande ville jusqu'à la fin de l'année prochaine, a-t-il rappelé en marge du caucus de son équipe. On paye toujours nos taxes à la grande ville, il y a donc pour moi une certaine légitimité de représenter mon arrondissement au sein de la grande ville. »

›Voir LIBMAN en A4

Feu vert au tourisme de l'espace

PHOTO MIKE BLAKE, REUTERS

Mike Melvill, pilote d'essai âgé de 63 ans, salue la foule du haut de la carlingue de *SpaceShipOne*, un engin aux allures d'un gros jouet, après avoir réalisé l'exploit de réussir le premier vol spatial entièrement privé de l'histoire. L'événement a eu lieu hier au-dessus de Mojave, en Californie.

Le premier vol spatial privé couronné de succès

ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON – C'est un petit pas pour l'homme, mais un grand pas pour le secteur privé qui vient d'être franchi aux États-Unis en matière d'exploration de l'espace. Le premier vol spatial privé de l'histoire y a été effectué hier avec succès.

L'avion fusée *SpaceShipOne* a quitté le petit aéroport du désert de Mojave en Californie pour grimper à un peu plus de 100 kilomètres au-dessus de la surface de la Terre. Il est revenu une heure et demie plus tard à son point de départ. Cette étape pourrait « mener à nouvel âge spatial », a déclaré le concepteur de l'appareil, l'ingénieur Burt Rutan.

SpaceShipOne, un véhicule ressemblant à un cigare ailé blanc décoré d'étoiles bleues, a été transporté dans les airs par un avion baptisé *White Knight* jusqu'à 15 000 mètres. Il s'est ensuite propulsé de façon autonome jusqu'à une hauteur considérée comme la frontière de l'espace.

C'est Mike Melvill, pilote de 63 ans avec plus de 6400 heures de vol à son actif, qui était aux commandes de l'engin spatial. À son retour, ce premier astronaute privé a qualifié de « spectaculaire » ce qu'il a vécu. « Regarder la Terre de là-haut est presque une expérience religieuse », a-t-il dit.

›Voir VOL en A6

CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES SUR LA SANTÉ

Martin s'engage à négocier devant les caméras

JOËL-DENIS BELLAVANCE

BRACEBRIDGE, Ontario – À une semaine d'un scrutin qui sera déterminant pour sa carrière politique, Paul Martin a continué d'enfoncer le clou de la santé hier, en promettant que les travaux de la conférence des premiers ministres sur la viabilité du régime de soins de santé prévue cet été se tiendront en public du début jusqu'à la fin.

Faisant campagne dans le nord de l'Ontario où les libéraux risquent de perdre quelques sièges au profit des conservateurs à cause de la grogne des électeurs au sujet du registre national des armes à feu, M. Martin a affirmé que les Canadiens seront mieux en mesure de juger les options qui s'offrent à eux pour assurer la pérennité du régime de santé si la rencontre se déroule devant les caméras.

Des proches collaborateurs du premier ministre ont plus tard indiqué avoir informé le bureau du premier ministre du Québec, Jean Charest, des intentions de Paul Martin et d'avoir aussi informé le premier ministre de l'Île-du-Prince-Edouard, Pat Binns, qui est actuellement le président de la conférence des premiers ministres.

Au cabinet de Jean Charest, on a confirmé hier soir que l'équipe de M. Martin avait pris contact avec Stéphane Bertrand, chef de cabinet du premier ministre. L'idée d'une conférence ouverte a été avancée et « le Québec n'y voit pas d'objection de principe », a-t-on déclaré.

On spécule pour le moment sur la date de la réunion, attendu qu'une rencontre du Conseil de la fédération doit avoir lieu à Niagara-on-the-Lake à la fin de juillet ou au plus tard en août.

Devant les journalistes, M. Martin a expliqué qu'il compte discuter non seulement de la délicate question du financement de la santé,

›Voir MARTIN en A6

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
« Paul Martin a le vent dans les voiles. Les Expos ont une saison extraordinaire ! Hé que ça va bien en Irak ! »
- le maire Gérald Tremblay

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 16
Bandes dessinées	ARTS 8
Bridge	AFFAIRES 16
Décès	AFFAIRES 17 et 18
Feuilleton	ARTS 8
Forum	A 20 et 21
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 19
Mots croisés	ARTS 8 et SPORTS 12
Mot mystère	ARTS 8
Observateur	AFFAIRES 14
Petites annonces	AFFAIRES 14

Météo
Nuageux avec averses, maximum 20, minimum 13, plus de détails en page SPORTS 16

6 21924 98765 1

ÉLECTIONS 2004

DUCEPPE RÊVE D'OBTENIR LA BALANCE DU POUVOIR
PAGE A13

MANQUE DE CARBURANT
LA CHRONIQUE DE VINCENT MARISSAL
PAGE A15

CustomWave
La nouvelle technologie pour la correction de la vue au laser sur mesure
(514) 288-0088
LA CLINIQUE DE L'ŒIL DE MONTRÉAL
Dr S. Fanous M.D.
1 888 844 8888
www.cdom.com
3222225

DÉFUSIONS L'APRÈS-RÉFÉRENDUMS

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

C'était le triomphe dimanche dans les milieux défusionnistes. Sur la photo, prise à Westmount, Mary Sancton, Mary Ramsay et Juliette Bolduc savouraient leur victoire.

Les défusionnistes surveilleront de près les élus de Longueuil

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

La victoire au référendum de dimanche ne fera pas disparaître les défusionnistes de Saint-Lambert et Brossard : ils se regrouperont en un comité de surveillance pour mieux talonner les élus aux réunions du conseil municipal de Longueuil.

« Les citoyens nous ont donné un mandat clair », estime le vice-président du comité du Oui de Brossard, Gilles Larin. Si les élus ne les écoutent pas, ils iront se plaindre directement au ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, prévient-il.

« Ça fait trois ans qu'ils nous harcèlent, alors ils peuvent surveiller ce qu'ils veulent », dit le président de l'arrondissement de Saint-Lambert—Lemoyne, Gilles Grégoire. Il s'inquiète toutefois de la complexité de sa tâche maintenant qu'il doit gérer une portion d'un territoire qui quittera Longueuil d'ici 2006 alors qu'une autre en fera partie pour toujours. « Comment les gens de Saint-Lambert vont-ils réagir si on investit dans LeMoyne ? » s'interroge M. Grégoire.

La pression sur les présidents d'arrondissement se fait déjà sentir. Vendredi, soit deux jours avant le référendum, la députée libérale de Brossard, Fatima Houda-Pépin, a convoqué la présidente de l'arrondissement, Nicole Carrier, pour préparer la mise sur pied du comité de transition. « Elle pousse l'outrecuidance assez loin, déplore cette dernière. Elle pense qu'elle peut gérer la ville maintenant ? Je lui rappelle que j'ai un mandat jusqu'au 1er janvier 2006. »

« Il ne revient pas à des personnes non élues de décider. Ces gens peuvent réagir, mais pas décider », estime le président de l'arrondissement de Saint-Bruno, Jean Gérin.

Les défusionnistes de la Rive-Sud ne reconnaissent plus aucune légitimité aux élus municipaux de Longueuil. « On veut passer à la prochaine étape. Ça donne quoi d'attendre ? On a gagné la partie », dit M. Larin.

Pendant ce temps, à Montréal...

À Montréal, les maires d'arrondissement qui défusionneront croient toujours être en droit de rester en poste. « Les gens payent des taxes à la grande ville jusqu'aux prochaines élections, ils ont le droit d'être représentés », dit Robert Libman, qui préside l'arrondissement de Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest.

« La loi est claire et j'ai un rôle à jouer jusqu'au mois de novembre 2005, indique le maire de l'arrondissement de Dorval, Peter Yeomans. Il faut continuer de fonctionner. Il y a des déchets à ramasser, de la neige à déblayer et des services de première ligne à livrer. »

IWC. Fournisseur officiel des hommes.

Au service du sexe fort: nous proposons aux hommes la nouvelle Spitfire Chronographe Automatic. Un mouvement mécanique avec remontage automatique et cage en fer doux le protégeant des champs magnétiques. Montre étanche à 60 mètres. Réf. 3706 en acier surfin. Existe aussi avec cadran noir.

IWC

Depuis 1868.
Et tant qu'il y aura des hommes.

Célébrons 25 ans d'excellence
CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651
www.chateaudivoire.com

IWC Schaffhausen, Switzerland.

3231650A

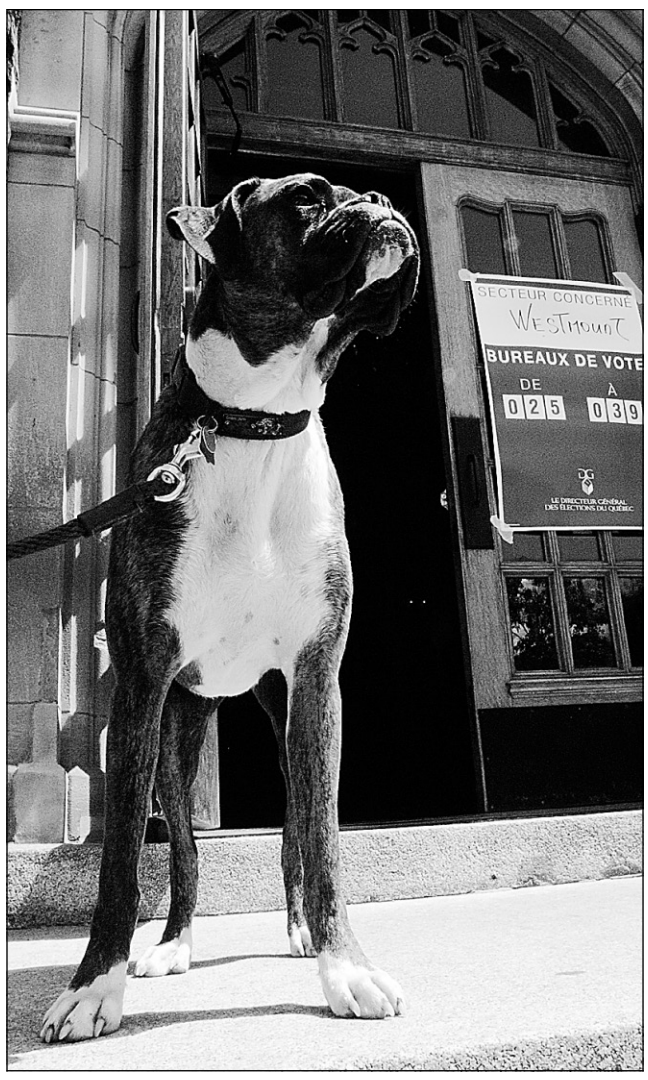

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

À Westmount, dimanche, le chien Cody a sagement attendu ses maîtres à la sortie des bureaux de vote.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Plusieurs citoyens de Saint-Lambert sont allés voter à l'école Rabeau, dimanche.

Clavardage
Aujourd'hui à 11h 30
cyberpresse.ca avec Webcam
cyberpresse.ca/clavardage

Retour sur les défusions
Avec François Cardinal

DÉFUSIONS L'APRÈS-RÉFÉRENDUMS

Les maires prêts pour des élections rapides

SÉBASTIEN RODRIGUE
ET FRANÇOIS CARDINAL

Les maires Gérald Tremblay et Jacques Olivier sont tous les deux favorables à des élections municipales anticipées si les comités de transition annoncés hier finissent leur travail à temps pour tenir un scrutin avant novembre 2005.

« L'une des premières choses que je vais dire à M. Ryan, c'est bonjour et quand est-ce que tu fais les élections ? » lance le maire de Longueuil, Jacques Olivier.

Sur la Rive-Sud, la présidence du comité de transition a été confiée à Yves Ryan, ancien maire de Montréal-Nord. À Montréal, Pierre Lortie, un ancien haut dirigeant de Bombardier, dirigera le comité. Les comités de transition auront notamment comme tâche d'organiser les prochaines élections.

Le maire Olivier souhaite que le scrutin municipal se tienne rapidement dans les villes défusionnées afin d'éviter les prises de bec. « Ça sauverait un potentiel de chicane, c'est-à-dire de remettre en doute les décisions du comité exécutif et du conseil municipal qui concernent Boucherville ou Saint-Bruno par exemple », fait-il valoir.

M. Olivier propose même de tenir des élections dans les quatre villes défusionnées de la Rive-Sud pour un mandat d'un an et de tenir ensuite un scrutin pour l'ensemble de l'agglomération en 2005. M. Olivier se dit aussi prêt à une élection anticipée à Longueuil, mais il ne croit pas que le comité de transition pourra terminer ses travaux assez vite pour tenir une élection avant novembre 2005.

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, est moins prompt à exiger un scrutin anticipé, mais il se dit néanmoins prêt à l'accepter. « Je ne m'objecterais pas à un tel scénario, au contraire. Les citoyens vont avoir l'occasion de choisir la personne qui est la mieux à même de diriger la ville, a-t-il déclaré.

Le maire Tremblay mentionne toutefois qu'il faut être « réaliste ». « Il n'y aura pas d'élections tant que les comités de transition n'auront pas fait leur travail, tant que les passifs et les actifs n'auront pas été partagés, tant qu'une loi ne constituera pas les nouvelles entités municipales », précise-t-il.

Le maire de Longueuil craint toutefois des accrochages s'il devait adopter un budget en 2005 qui déplairait aux villes défusionnées. M. Olivier soutient que ces municipalités pourraient connaître des hausses de taxes dès 2005 puisque le plafond de 5 % de hausse maximum d'impôt foncier est désormais levé. « On va laisser sur nos épaules des conséquences qui ne sont pas les nôtres », laisse-t-il tomber.

M. Olivier estime qu'il a encore la légitimité nécessaire pour gérer la ville de Longueuil. Il déclare avoir l'intention de s'y consacrer et de laisser le comité de transition faire son travail. Avant les scrutins référendaires, M. Olivier avait déclaré à *La Presse* que les défusions rendraient les élus illégitimes et que la ville serait difficile à administrer jusqu'aux reconstitutions prévues le 1er janvier 2006.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE ©

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, est moins prompt que son homologue de Longueuil, Jacques Olivier, à exiger un scrutin anticipé, mais il se dit néanmoins prêt à l'accepter.

Sombres prédictions pour le conseil d'agglomération

SÉBASTIEN RODRIGUE ET
PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

L'ex-présidente de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), Vera Danyluk, croit que le gouvernement provincial n'aura d'autre choix que de transformer le futur conseil d'agglomération parce qu'il ramène la métropole 30 ans en arrière en donnant le gros bout du bâton à la Ville de Montréal.

Mme Danyluk a été pendant plusieurs années au centre des échanges entre les villes de banlieue et l'ancienne Ville de Montréal, puisqu'elle a présidé la CUM jusqu'à la fin 2001. La rivalité entre Montréal et les villes de banlieue a défrayé la manchette pendant de nombreuses années.

L'ancienne présidente croit que le gouvernement libéral a accouché d'un canard boiteux avec le conseil d'agglomération. « Je me demande comment ça va fonctionner et comment les gens vont travailler ensemble », dit-elle.

Le conseil d'agglomération sera mis en place par le comité de transition après la tenue d'élections dans toutes les villes. Cette instance sera formée des dirigeants des 15 villes défusionnées et de la Ville de Montréal. Ce conseil prendra des décisions sur tous les services d'agglomération comme le transport en commun, la voirie artérielle et la sécurité publique.

Chacune des villes y aura un poids proportionnel à sa population, ce qui conférera à Montréal une majorité écrasante de 87,5 % des voix. À Longueuil, la ville-centre détiendra quant à elle 61 % des voix. « On a vu que pour faire fonctionner une telle structure, ça prend un équilibre, on l'a vu à la CUM avec la double majorité », fait valoir Mme Danyluk.

La Communauté urbaine de Montréal fonctionnait avec un principe de double majorité. Chaque résolution devait obtenir la majorité des voix parmi les villes de banlieue et la Ville de Montréal. Si un des deux groupes disait non, l'adoption était impossible.

Mme Danyluk estime que le gouvernement devra entreprendre rapidement une réforme du conseil d'agglomération pour le rendre efficace. « Il faut trouver une formule qui va permettre de trouver à chacun de prendre sa place et d'être partie prenante du processus décisionnel », croit-elle.

Selon le maire de l'arrondissement de Dollard-des-Ormeaux—Roxboro, Edward Janiszewski, et le conseiller municipal de Sainte-Anne-de-Bellevue Bill Tierney, la formule du conseil d'agglomération sera modifiée tôt ou tard. « Quand on dit que la loi ne changera pas, on se trompe. On avait la loi 170 forçant les fusions municipales, elle a changé. Maintenant, on a la loi 9 et elle va changer. Les politiciens aussi peuvent changer », affirme M. Tierney.

De l'avis de cet ancien maire de Sainte-Anne-de-Bellevue, maintenant conseiller municipal, le conseil d'agglomération pourra fonctionner seulement si les membres font preuve de bonne foi.

Mais déjà, Edward Janiszewski conteste le poids de Montréal au sein du conseil d'agglomération. « Ils ont donné les pouvoirs d'un dictateur à M. Tremblay. Je vais essayer d'en parler au gouvernement », dit-il.

Les deux hommes qui retrouveront leurs municipalités d'ici le 1er janvier 2006 ne menacent plus ouvertement de poursuivre la Ville de Montréal. Ils n'écartent toutefois pas une telle éventualité. « C'est un outil qu'on utilisera peu parce que ça coûte très cher. Les lettres aux ministres sont moins chères ! » dit M. Tierney.

Bernard Jouve, titulaire de la chaire de recherche en études des dynamiques territoriales de l'UQAM, s'attend à de nombreux recours judiciaires, mais, surtout, à d'importantes pressions politiques. Lorsque les nouvelles villes seront recréées, les libéraux en seront à leur troisième année de mandat, rappelle-t-il. « S'ils ne prennent pas d'engagements pour leurs villes, les électeurs n'hésiteront pas à se tourner vers un autre parti politique. L'ADQ, par exemple, pourrait se montrer plus sensible à leur cause si elle peut attirer une partie de l'électorat », croit M. Jouve.

D'ici là, les tensions entre la ville centrale et les municipalités périphériques risquent de s'intensifier autour de leurs pouvoirs respectifs. « La campagne référendaire a changé le maire Tremblay. Il a développé un discours revanchard. On peut penser qu'il y aura un blocage très fort », prévoit M. Jouve.

RÉPARTITION DES VOIX AU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

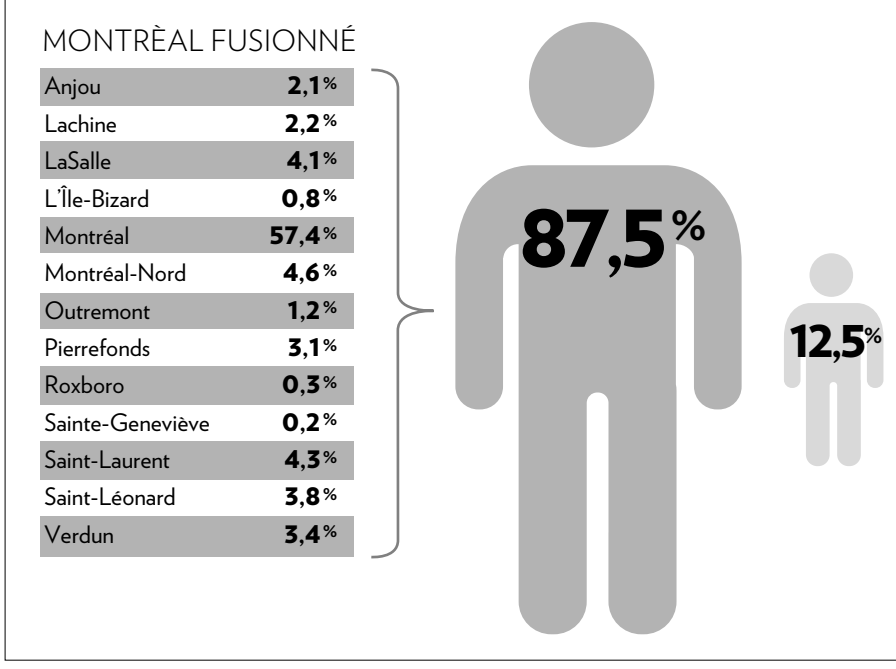

MONTRÈAL FUSIONNÉ

Anjou	2,1 %
Lachine	2,2 %
LaSalle	4,1 %
L'Île-Bizard	0,8 %
Montréal	57,4 %
Montréal-Nord	4,6 %
Outremont	1,2 %
Pierrefonds	3,1 %
Roxboro	0,3 %
Sainte-Geneviève	0,2 %
Saint-Laurent	4,3 %
Saint-Léonard	3,8 %
Verdun	3,4 %

VILLES DÉFUSIONNÉES

Baie-d'Urfé	0,2 %
Beaconsfield	1,1 %
Côte-Saint-Luc	1,7 %
Dollard-des-Ormeaux	2,7 %
Dorval	1,0 %
Hampstead	0,4 %
Kirkland	1,1 %
L'Ile-Dorval	0,0 %
Montréal-Est	0,2 %
Montréal-Ouest	0,3 %
Mont-Royal	1,0 %
Pointe-Claire	1,6 %
Sainte-Anne-de-Bellevue	0,3 %
Senneville	0,1 %
Westmount	1,1 %

DÉFUSIONS L'APRÈS-RÉFÉRENDUMS

« C'était de l'indécence pure de crier victoire »

Pierre Bourque dénonce l'atmosphère d'euphorie qui règne dans l'équipe du maire Tremblay

SÉBASTIEN RODRIGUE
ET FRANÇOIS CARDINAL

Personne n'avait vu Pierre Bourque dans un tel état depuis des lustres. Le chef de l'opposition à l'hôtel de ville de Montréal a usé de tous les qualificatifs hier pour décrire sa « tristesse » au lendemain des référendums sur la défusion, attaquant du même coup le maire Gérald Tremblay pour sa stratégie pendant la campagne.

« Je suis toujours sur l'émotion, je vis toujours ce drame de la perte de 15 villes sur 22 et la fin de cet idéal d'une île, une ville pour lequel je me suis battu corps et âme », a-t-il lancé au lendemain des référendums dans 22 anciennes municipalités de l'île de Montréal.

Pierre Bourque en avait particulièrement contre l'atmosphère d'euphorie qui régnait dans l'équipe du maire Tremblay dimanche soir à l'hôtel de ville. Le maire avait alors fait valoir que 87 % de la population avait choisi de rester à Montréal, ce qui comprend des anciennes municipalités importantes comme Anjou et Saint-Laurent.

Selon Pierre Bourque, une telle réaction frôlait l'« indécence ». « C'est une coalition de gens qui ont menti. Pour moi, c'est la pire chose, le maire qui a fêté en plus au lieu de pleurer et de constater l'immense échec de sa stratégie depuis trois ans », a-t-il mentionné. À la fin de la conférence de presse, les conseillers municipaux de Vision Montréal ont tous entouré leur chef dans le silence avec une ambiance rappelant celle d'un salon funéraire.

Le chef de l'opposition déplore aussi qu'il ait été « chassé » des comités du Non par l'équipe du maire Tremblay. « On nous a exclu, le siège social du comité du Non était celui de l'UCIM (le parti du maire Tremblay), il utilisait les couleurs de l'UCIM avec des marques de l'UCIM, on nous a volontairement chassés », s'est-il plaint.

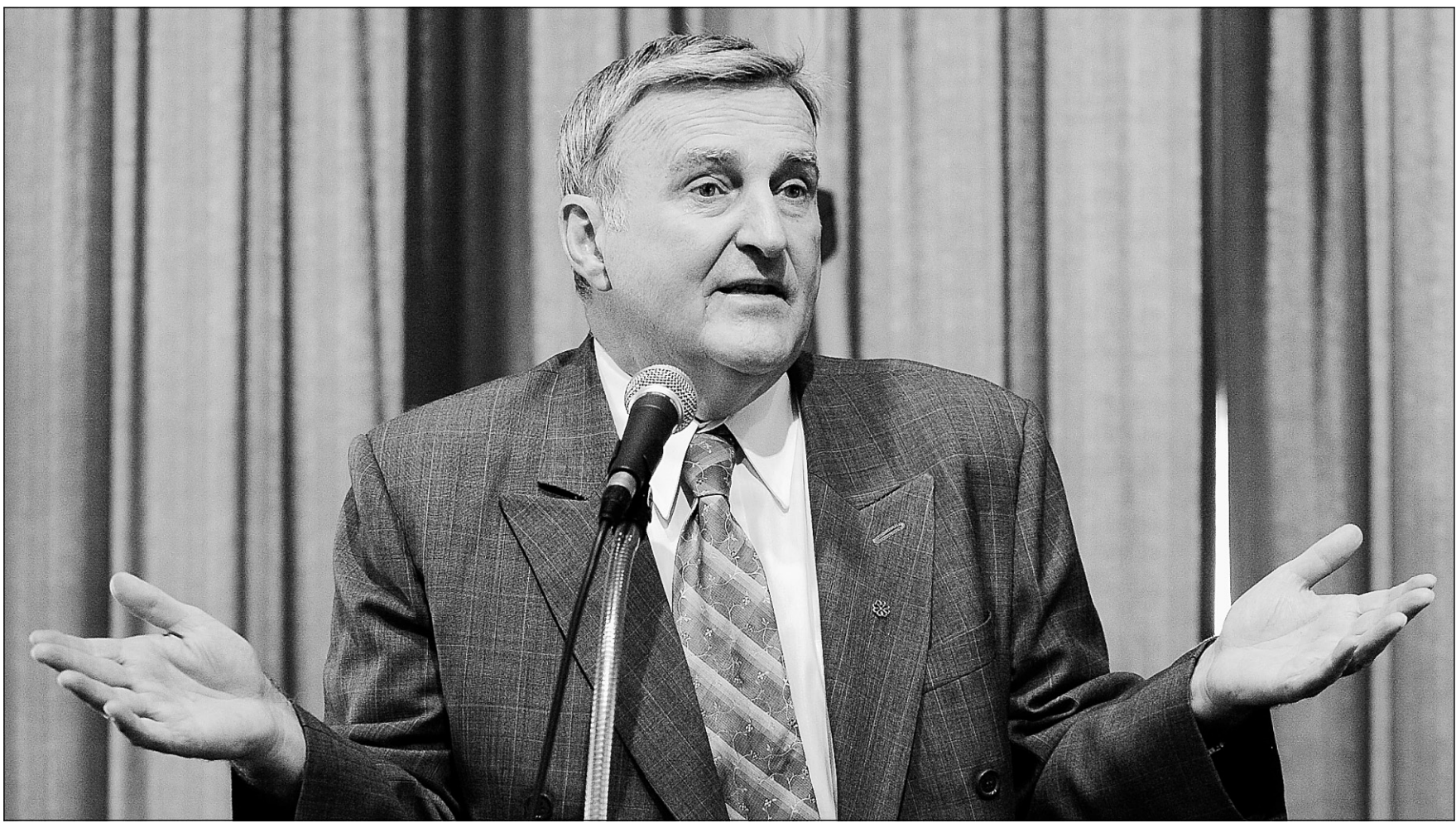

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE ©

Pierre Bourque demande maintenant au gouvernement libéral de rétablir la stabilité le plus rapidement possible à Montréal. Le chef de l'opposition souhaite d'ailleurs la tenue d'élections hâtives, ce qu'il a de nouveau suggéré du bout des lèvres hier.

M. Bourque demande maintenant au gouvernement libéral de rétablir la stabilité le plus rapidement possible à Montréal. Le chef de l'opposition souhaite d'ailleurs la tenue d'élections hâtives, ce qu'il a de nouveau suggéré du bout des lèvres hier. Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a répliqué que Pierre Bourque a passé ses années dans l'opposition à bouder en boycottant le Sommet de Montréal, en s'opposant à la décentralisation et, plus récemment, en empêchant la participation des élues de son parti à une conférence de presse des femmes membres du conseil municipal de Montréal. Les membres de l'équipe du maire Tremblay n'ont pas été tendres envers Pierre Bourque. « J'écoute le chef de l'opposition qui dit qu'on a perdu 200 et quelques mille citoyens. Si le chef de l'opposition avait gagné les dernières élections, Dieu nous en protège, c'est 800 000 de population qu'on aurait perdu. Ils auraient tous voulu sortir du nouveau Montréal », a lancé le conseiller Michel Prescott.

Libman et Yeomans connaîtront leur sort demain

LIBMAN
suite de la page A1

Pour sa part, M. Yeomans, maire de Dorval, soutient qu'il se pliera à la volonté du maire qui aura à décider s'il lui retire ou non la responsabilité de la sécurité publique.

« C'est au maire de faire la réflexion. Il va m'appeler en temps et lieu », a-t-il dit.

Selon le président du comité exécutif, Frank Zampino, cet appel pourrait venir très tôt puisqu'une décision pourrait être prise d'ici la fin de la prochaine séance du comité exécutif, demain.

« Ce sont des maires qui représentent aujourd'hui des arrondissements qui ont décidé de se reconstituer, un peu à l'encontre de leur position personnelle, a-t-il rappelé lors d'un entretien. La prochaine étape est donc de voir comment on peut, nous au comité exécutif, trouver une solution à cette situation. »

Par ailleurs, le maire Tremblay a manifesté son intérêt pour des élections anticipées, hier, tout en saluant la rapidité avec laquelle le gouvernement a mis sur pied le comité de transition de Montréal. Il s'est cependant dit « réaliste » en exprimant son scepticisme face à des élections avant novembre 2005.

Tout comme le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, et le chef de l'opposition à Québec, Bernard Landry, M. Tremblay s'est fait très évasif lorsque est venu le temps de commenter le clivage linguistique causé par la défusion de 15 villes de l'île, principalement anglophones et situées dans l'Ouest-de-l'Île.

« M. le maire, y aura-t-il clivage linguistique lors de la reconstitution de ces 15 villes ?

— Je trouve que le choix était clair entre le modèle que nous avons mis en place et la loi 9, a-t-il dit. Les citoyens ont fait le choix, je tourne la page, je vais de l'avant avec une volonté clairement affirmée de près de 1,6 million de personnes qui ont adhéré à la nouvelle ville de Montréal.

— Pouvez-vous répondre à la question ?

— Je pense que les Montréalais ne veulent pas retourner en arrière. Ils méritent mieux que des discussions de cette nature. Au contraire, je pense que le choix a été exprimé de façon très claire, partant de là, je vais de l'avant le plus rapidement possible. »

Enfin, il y avait séance du conseil municipal à Montréal, hier soir. Échauffé par les résultats des référendums, les élus de l'opposition ont transformé en foire d'empoigne la période de questions.

Le chef de l'opposition, Pierre Bourque, a accusé M. Tremblay d'avoir échoué dans sa tentative de maintenir l'unité de l'île. De son côté, le maire a rappelé l'absence de M. Bourque tout au long de la campagne référendaire.

Outre les attaques personnelles qui ont fusé de part et d'autre, un des moments forts de la soirée est survenu lorsque M. Bourque a demandé au maire Tremblay de placer en berne pendant trois jours tous les drapeaux de Montréal. « On est en période de deuil et non en période de célébration », a-t-il lancé sous les rires des élus de la majorité.

Élections hâtives dans les villes démembrées

ÉLECTIONS
suite de la page A1

« À Montréal-Est, Boucherville et Saint-Bruno, ce sont des francophones qui ont quitté », relève-t-il. Mais il s'empresse de préciser qu'il s'opposerait à tout regroupement des villes anglophones qui ont quitté Montréal hier. « On a fait des structures, on a donné de la légitimité à tout cela, puis on va arrêter les structures », a dit M. Fournier. Et un tel regroupement serait diamétralement opposé aux arguments des défusionnistes, qui plaidaient pour des regroupements plus communautaires, selon lui.

Lucien Bouchard, a rappelé M. Fournier, avait soutenu, au théâtre du Centaur, que la paix linguistique était acquise au Québec. « Par la suite il y a eu les fusions ; 75 000 personnes dans les rues de Montréal. Pour être bien franc, s'il y a une tension linguistique, elle a été créée par les fusions forcées », a accusé M. Fournier.

La thèse de l'égoïsme des villes riches ne tient pas davantage la route, selon lui. Avec la nouvelle fiscalité d'agglomération, les villes riches paieront une lourde quotepart pour les services d'agglomération, tout en acceptant d'avoir une « emprise moindre » sur les champs de compétence de l'agglomération.

Finalement, Québec aura selon lui « frappé dans le mille » en optant pour le scénario donnant plus de légitimité à Montréal. « Depuis un an, on dit que pour assurer le succès des villes, elles doivent obtenir le maximum d'adhésions », dira M. Fournier citant maintes fois Gérald Tremblay, qui, la veille, avait soutenu que Montréal sortait plus fort de l'exercice référendaire.

Pour le chef péquiste Bernard Landry, le démantèlement de Montréal « est une occasion ratée, un recul pour la grande ville exemplaire », à qui les fusions avaient assuré la cohésion nécessaire au développement économique dans un monde plus concurrentiel. Selon lui, c'est s'enfouir la tête dans le sable que de nier le clivage linguistique, doublé d'une cassure entre riches et pauvres entre l'Ouest-de-l'Île et le reste de Montréal.

Mais pour M. Landry la question est close désormais. Réélu, le PQ ne voudrait pas recoller la ville brisée. « Pour le faire, il fallait du courage. Maintenant que c'est défait, ce ne serait pas convenable de faire comme si ce n'était pas arrivé », a-t-il expliqué. Les partisans des défusions « vont vivre avec leur choix et ne doivent pas compter sur nous pour essayer de refaire l'histoire à l'envers ».

Le « grand dessein » entrevu pour Montréal est « désormais raté, saboté par Jean Charest », lancera, incisif, le chef péquiste. Le premier ministre « doit se rendre compte qu'il a associé son nom à un des gestes les plus absurdes de l'histoire municipale du Québec », a affirmé M. Landry, déçu que les villes aient encore à patauger dans l'incertitude pendant des mois.

Élections hâtives

M. Fournier considère que les élections de novembre 2005 pourraient être devancées. Plusieurs maires des villes démembrées demandent des élections anticipées tant ils prévoient que la situation politique deviendra vite intenable. Le maire Jacques Olivier, notamment, a dit souhaiter ce scrutin le plus tôt possible.

« On veut agir rapidement, mais correctement », a dit hier M. Fournier, commentant en conférence de presse les résultats de dimanche. Il convient facilement que « tout le monde a intérêt à ce que cela se fasse le plus tôt possible », mais il faudra que les comités de transition nommés hier donnent le feu vert.

Il ne serait pas réaliste, a précisé M. Fournier, de songer à des élections aussi hâtives que novembre prochain, mais elles pourraient survenir avant l'échéance prévue de novembre 2005.

Les comités de transition devront soumettre un rapport intérimaire et un échéancier le 30 septembre prochain. M. Fournier précise que des questions fort complexes devront être réglées, celle des transferts de personnel notamment. En outre, si on décidait de devancer les élections, le gouvernement annoncerait ses intentions longtemps à l'avance.

Comités de transition

Le gouvernement a mis les bouchées doubles pour annoncer dès hier la composition des nouveaux comités de transition. Certains membres ont été joints dimanche soir seulement et on a tenu une réunion téléphonique du Conseil des ministres pour valider les comités.

À Montréal, le groupe sera présidé par Pierre Lortie, un ancien chef de cabinet de Raymond Garneau revenu l'an dernier de Berlin, où il dirigeait les firmes achetées par Bombardier dans le transport en commun. Gilbert Charland, ancien chef de cabinet de Lucien Bouchard, et Ronald Poupart, qui occupait les mêmes fonctions pour Jean Charest, font aussi partie du groupe.

Pour Longueuil, le président sera Yves Ryan, ex-maire de Montréal-Nord. On y retrouvera aussi Marcel Danis, ancien collègue de Jean Charest dans le cabinet Mulroney.

Clavardage
Aujourd'hui à 11h 30
cyberpresse.ca avec Webcam
cyberpresse.ca/clavardage

Retour sur les défusions
Avec François Cardinal

YVES BOISVERT

L'argent, le vote ethnique et quoi d'autre ?

En conférence de presse hier, les journalistes tentaient d'arracher l'ultime aveu au ministre Jean-Marc Fournier : allez-vous le dire, enfin, que ce sont les Anglais qui se sont défusionnés ?

Ben oui, les villes à majorité anglophone, ou plus fortement anglophones, sont celles qui ont généralement été plus défusionnistes dans l'île de Montréal.

Et alors ? Je crois qu'ils ont eu tort, qu'il aurait mieux valu que la ville demeure intacte. Mais ils ont choisi de recréer, même à moitié, leur ancienne municipalité. Je ne vois rien d'outrageant au fait qu'une minorité sente davantage le besoin d'avoir un représentant local. Si j'étais un francophone de Saint-Boniface, je ne serais pas content d'être fusionné à Winnipeg (c'est le cas depuis 1972).

En ce sens, oui, ce vote a une composante ethnique. Je n'y vois pas matière à scandale. Il est parfaitement ridicule de prétendre que le vote n'avait « rien à voir » avec la question linguistique. Il l'est tout autant de cibler les banlieues défusionnistes montréalaises comme si leur vote était empreint d'une mesquinerie inavouable en raison de l'aspect linguistique. Comme si les francophones devaient s'en sentir personnellement meurtris.

Je le répète, l'affaire me semble déplorable, Montréal est desservie par cette fracture, c'est un retour en arrière à mi-chemin qui sera contre-productif et qui nous promet d'interminables querelles constitutionnelles sur la propriété des égouts et la couleur des souffleuses. Avec en prime la question linguistique.

Mais il y a davantage d'anglophones dans la ville de Montréal d'origine que dans toutes les banlieues réunies. Ensuite, les villes défusionnées de l'île de Montréal ne sont pas uniformes. Plusieurs comptent énormément de francophones. Enfin, l'agglomération, contrôlée à toutes fins utiles par le maire de Montréal, a les pleins pouvoirs pour les enjeux régionaux.

////////////////////////

Au fait, un vote défusionniste est-il moins légitime s'il émane d'une banlieue anglophone ? Je veux dire : le défusionniste de Sainte-Foy ou de Boucherville ou de Saint-Augustin est-il plus honorable, plus sympathique, moins suspect que le défusionniste de Baie-d'Urfé ?

Nous voici revenus, insensiblement, au thème de « l'argent et le vote ethnique », finalement ! C'est en effet généralement les enclaves les mieux nanties et celles où vivent plus d'anglophones qui ont été les plus défusionnistes.

La quête identitaire se mêle donc à une question d'intérêts qui n'a rien de glorieux. Quand ce n'est pas carrément à du mépris, comme certaines gens de la Rive-Sud qui ne trouvaient pas de meilleur argument que « je ne veux pas m'appeler longueuillois », cela dit avec une moue de dégoût profond.

Tant qu'à trouver des coupables, on pourrait aussi parler d'une fracture des générations. Ce sont, en plus grand nombre, des têtes grises qui se sont passionnées pour la défusion.

Tant qu'à trouver des coupables, on pourrait aussi parler d'une fracture des générations. Ce sont, en plus grand nombre, des têtes grises qui se sont passionnées pour la défusion. L'identité reliée à une municipalité, c'est parfois l'affaire de gens plus âgés, qui s'accrochent à un morceau du passé. Où sont les jeunes ? Ils sont en ville. Ils ont quitté la banlieue. Il n'y a même pas de référendum là où ils sont, ou ils ne s'en soucient pas du tout.

Bon, les Anglais, les vieux, les riches... qui d'autres ?

On est en train d'oublier les deux grands responsables de ce brouhaha : le gouvernement du PQ, qui a imposé un système sans convaincre les intéressés. Mais peut-être, précisément, étaient-ils trop « intéressés » pour mettre en commun volontairement leurs pouvoirs, leurs prérogatives, leurs ressources.

Puis le gouvernement du PLQ, qui est venu rouvrir le débat. Comme si on pouvait réparer une erreur par une deuxième. Le modèle péquiste était certainement discutable, ne tenait pas suffisamment compte des identités locales. Il fallait l'améliorer, pas l'empirer comme on vient de le faire.

C'est la dernière fois que je l'écris (pour au moins une semaine), le PLQ a fait une erreur en promettant ce vote. Mais il l'a fait. Et il a tenu sa promesse, au moins en partie.

Si, comme moi, les résultats vous déçoivent en ce qui concerne Montréal et la Rive-Sud, qui, pensez-vous, est le plus à blâmer ? Ceux qui ont créé le modèle ? Ceux qui ont offert de le modifier en en créant un pire ? Ou ceux qui ont vu leur intérêt à voter comme ils en avaient le droit ?

Je trouve en tout cas qu'on a perdu pas mal trop d'énergie au grand jeu du zigonnage municipal. Ça tombe bien, il se met à faire beau, il y a de l'été dans le fond de l'air.

Quand on reparlera de choses urbaines, la prochaine fois, espérons que ce ne sera plus sur la forme, sur les structures, mais sur les enjeux, sur les projets.

EN BREF

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

Larry Halsey jouait au boulingrin hier dans Westmount, maintenant une ville défusionnée.

La CCN dénonce la « fracture linguistique »

Dénonçant ce qu'elle qualifie de « fracture linguistique entre les francophones et les anglophones », la Confédération des syndicats nationaux (CSN) a fait savoir hier qu'elle tient personnellement responsable le premier ministre Jean Charest pour le démembrement de la ville de Montréal. « Avec sa loi 9, le gouvernement Charest s'est comporté de façon irresponsable en invitant les citoyens des anciennes municipalités à l'égoïsme économique, a affirmé la vice-présidente de la centrale, Denise Boucher. Les enjeux des défusions sont nombreux (...) et ce sont les citoyens montréalais qui en paieront le prix. » La CSN s'inquiète également de l'impact des défusions sur les accréditations syndicales, les conventions collectives et l'organisation du travail, de même que l'ouverture qu'elles représentent pour la sous-traitance.
Tristan Péloquin

Recomptage judiciaire à Masson-Angers

Les dés ne sont pas encore jetés dans le secteur Masson-Angers à la suite du référendum remporté par à peine deux voix par les démembristes, dimanche. Le camp des fusionnistes à la Ville de Gatineau a officiellement déposé auprès du président d'élection une requête pour exiger un recomptage judiciaire. Le résultat du référendum : 2580 votes en faveur du oui (alors qu'il en fallait 2578 pour atteindre le cap de 35 % requis par la loi) et 1292 voix pour le non.
Le Droit

L'Action civique de Québec sans chef

Invoquant des raisons de santé, Jacques Langlois a annoncé hier, avant la séance du conseil municipal, qu'il quittait ses fonctions de chef de l'opposition à la Ville de Québec et de chef de l'Action civique de Québec (ACQ). Ralph Mercier assurera l'intérim d'ici le congrès de direction, à l'automne. L'annonce n'a pas surpris ses collègues de l'ACQ, qui connaissaient, semble-t-il, les intentions de Jacques Langlois, peu importe les résultats des référendums d'avant-hier où 10 des 12 villes ont préféré la ville nouvelle à la défusion. L'arrondissement de Beauport a d'ailleurs voté Non à 54 %.
Le Soleil

Sans issue

Les représentants du comité du Oui de Sillery ont jusqu'à vendredi pour effectuer une demande de recomptage judiciaire. Ils devront toutefois convaincre un juge de la cour du Québec de la légitimité de leur demande. Une majorité de citoyens de Sillery a voté pour la défusion, à 51,48 %. Mais ces 3121 personnes ne suffisent pas à obtenir les 35 % des électeurs inscrits sur la carte électorale puisqu'ils représentent 33,56 % des électeurs. Il manque donc 135 voix, mais il y a seulement 56 bulletins qui ont été rejetés. D'où la difficulté de convaincre un juge de se rendre à une telle requête.
Le Soleil

SOLDES ACTUELS

Procurez-vous à prix exceptionnels, vos favoris pure mode pour le dodo, la détente, les heures de flânerie

la·guêpière

VALEUR EXCEPTIONNELLE
PYJAMAS RIGOLOS
Souris, chats, pois. Cami et capri coordonnés.
19.99

ÉPARGNEZ JUSQU'À 40%
CAMIS À BALCONNET INTÉGRÉ
Essentielles...avec un soutien-gorge à votre taille
29.95
RÉG. JUSQU'À 50.00

ÉPARGNEZ 43%
PANTALON YOGA
Un essentiel détente en coton ultra-stretch
16.99
RÉG. 30.00

VALEUR EXCEPTIONNELLE
PYJAMA PETIT MINOU
Cami photo chaton sur pantalon stretch
12.99

VALEUR EXCEPTIONNELLE
NUISETTE NAUTIQUE
Forme cami, longueur genoux
19.99

ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%
PANTALONS DÉTENTE
Coton froissé ou coton-lycra
14.99
RÉG. JUSQU'À 30.00

3237768A

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

SUITES DE LA UNE

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

Martin s'engage à négocier devant les caméras

MARTIN
suite de la page A1

mais aussi des réformes que les provinces doivent mettre en oeuvre pour limiter la hausse vertigineuse des coûts qu'on a connue depuis une décennie.

« Je crois que la meilleure façon d'établir un consensus national, c'est vraiment d'être le plus ouvert et le plus transparent possible. Je crois d'ailleurs que c'est la façon qu'on devrait utiliser pour établir les grands objectifs. Faire cela derrière des portes closes, je pense que ça rend la capacité d'établir des consensus beaucoup plus difficile », a affirmé le chef libéral.

M. Martin a dit ne pas craindre qu'une rencontre télévisée donne une occasion en or aux premiers ministres des provinces de dénoncer d'une seule voix les intentions du gouvernement fédéral ou que cette réunion au sommet se transforme en une interminable guerre des mots qui produira peu de résultats.

« On va discuter de l'argent, c'est certain. Mais il ne faut pas que ce soit une discussion portant seulement sur l'argent. Il faut regarder comment on va renforcer le système de santé. Il faut regarder les innovations que l'on peut apporter. Il faut qu'on parle de l'argent, mais aussi des réformes. Le problème, c'est que dans le passé on a parlé uniquement de l'argent. On a vu que cela n'a pas marché. Je pense qu'il faut aussi parler des réformes nécessaires en même temps », a-t-il expliqué.

M. Martin avait promis de convoquer les premiers ministres provinciaux à une rencontre cet été avant de déclencher les élections. Dans son programme électoral, le Parti libéral s'engage à investir neuf milliards de dollars au cours des cinq prochaines années en santé, dont quatre milliards serviraient à réduire les listes d'attente dans les hôpitaux. En outre, les libéraux promettent aussi d'inclure dans toute nouvelle entente une clause qui ferait en sorte que les paiements de transferts aux provinces destinés à la santé augmenteraient automatiquement au rythme de l'inflation.

De son côté, le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, entend aussi rencontrer les premiers ministres des provinces pour discuter de l'avenir du régime de soins de santé si son parti forme le gouvernement le 28 juin. Les conservateurs proposent d'investir 13 milliards de dollars sur cinq ans, dont 2,8 milliards serviraient à mettre sur pied un programme national pour défrayer les coûts des médicaments onéreux pour les malades lorsqu'ils dépassent 5000 $ par année.

Par ailleurs, M. Martin n'a pas hésité hier à mettre à nouveau son adversaire conservateur au défi d'exiger aussi du premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, de dévoiler dans les plus brefs délais sa réforme de la santé qu'il doit déposer le 30 juin, soit deux jours après le scrutin fédéral.

Depuis une semaine, M. Martin attaque les intentions de M. Klein d'autant plus que la réforme albertaine pourrait, de l'aveu même de ce dernier, aller à l'encontre de la Loi canadienne sur la santé. Il soupçonne d'ailleurs M. Harper de se faire complice de cette manoeuvre de M. Klein qui mettrait en péril le régime de santé au pays. M. Martin a affirmé que Stephen Harper n'a pas l'étoffe d'un premier ministre s'il est incapable de mettre au pas M. Klein.

De vieilles batailles

Devant les journalistes, M. Martin a aussi accusé M. Harper de vouloir plonger le pays dans de vieilles batailles qui sont réglées depuis des décennies en proposant d'abolir la loi fédérale qui oblige Air Canada à maintenir son siège social à Montréal et à offrir des services dans les deux langues officielles partout au pays.

« Je ne comprends pas que M. Harper, qui veut être un leader national, cherche constamment à raviver de vieilles blessures. Que ce soit le bilinguisme officiel, le statut d'Air Canada, la protection des droits des minorités, toutes ces questions ont déjà été réglées et les Canadiens comprennent tout cela. Ils acceptent la situation et ils veulent passer à autre chose. Pourquoi M. Harper veut-il constamment retourner dans le passé pour relancer de vielles batailles ? Cela me dépasse. J'aimerais mieux discuter des défis qui nous attendent », a-t-il déclaré.

Avec la collaboration de Denis Lessard

PHOTO REED SAXON, ASSOCIATED PRESS ©

Le pilote Michael W. Melvill a manifesté sa joie après avoir réussi le premier vol privé dans l'espace de l'histoire à bord de l'appareil *SpaceShipOne*.

Le premier vol spatial privé couronné de succès

VOL
suite de la page A1

M. Rutan, ingénieur coloré et réputé, ne cachait ni sa joie ni son ambition. « Il existe un désir énorme de voler dans l'espace et pas seulement d'en rêver », a-t-il dit. Les nouveaux entrepreneurs du vol spatial privé ont une vision, nous voulons que nos enfants puissent aller sur d'autres planètes. »

Faire rêver

Fondateur de l'entreprise Scaled Composites, qui a construit *SpaceShipOne*, M. Rutan est célèbre, entre autres, pour avoir conçu l'avion *Voyager*. C'est ce véhicule qui, en 1986, est parvenu à faire le tour du monde sans s'arrêter pour un plein d'essence. Le généreux parrain du vol d'hier était le cofondateur de Microsoft, Paul Allen. Il aurait dépensé plus de 20 millions US pour financer l'aventure.

Le vol suborbital (l'appareil ne s'étant pas mis en orbite, ce qui aurait nécessité une vitesse plus grande) de *SpaceShipOne* ne s'est cependant pas fait sans encombre. Le véhicule s'est révélé instable lors de l'ascension et a dévié de sa trajectoire.

Il s'agissait du « plus sérieux problème affectant la sécurité en vol » jamais éprouvé, selon M. Rutan. Le système de secours de l'appareil a toutefois sauvé la mise. M. Melvill a même pu se permettre, une fois en apesanteur, d'ouvrir un sac de M&M et de les voir flotter dans l'air.

L'exploit de *SpaceShipOne* en a fait rêver plus d'un hier aux États-Unis, même parmi les experts. « C'est un succès, principalement parce que ce n'était pas un programme du gouvernement ni un programme qui a coûté plusieurs milliards », a affirmé David Akin, qui enseigne l'ingénierie aérospatiale à l'Université du Maryland.

M. Akin, qui a participé au design de la navette spatiale américaine, a cependant indiqué à *La Presse* que la technologie mise au point par M. Rutan a « des applications limitées ». Il serait difficile de « l'utiliser pour aller en orbite par exemple ». « Mais je n'ai rien d'autre que des éloges à faire pour ce qu'ils ont accompli », a-t-il ajouté.

Tourisme spatial

SpaceShipOne pourrait permettre à ses concepteurs de remporter le X Prize, accordé aux auteurs du premier vol privé dans l'espace. Le fondateur de cette compétition, Peter H. Diamandis, a promis 10 millions US au groupe dont un véhicule comptant trois personnes atteindra l'espace deux fois en deux semaines.

Plus d'une vingtaine d'équipes se sont inscrites dans l'espoir de remporter la compétition, dont une canadienne. M. Diamandis a dit vouloir stimuler le lancement de l'industrie du tourisme spatial grâce à ce concours. L'administrateur de la NASA, Sean O'Keefe, a reconnu hier que les concepteurs de *SpaceShipOne* « font beaucoup pour ouvrir la porte d'un nouveau marché offrant l'expérience de l'apesanteur ».

La compagnie SpaceAdventures, qui a déjà expédié deux touristes dans l'espace en collaboration avec l'agence spatiale russe Rosaviakosmos, possède une liste de 100 personnes prêtes à débourser 100 000 $US pour participer à un vol suborbital. Un sondage effectué auprès de ces futurs touristes, qui ont tous effectué un dépôt de 10 000 $US, révèle que sept sur 10 auraient été prêts à faire partie du premier vol de *SpaceShipOne*.

Avec AP, Reuters et AFP

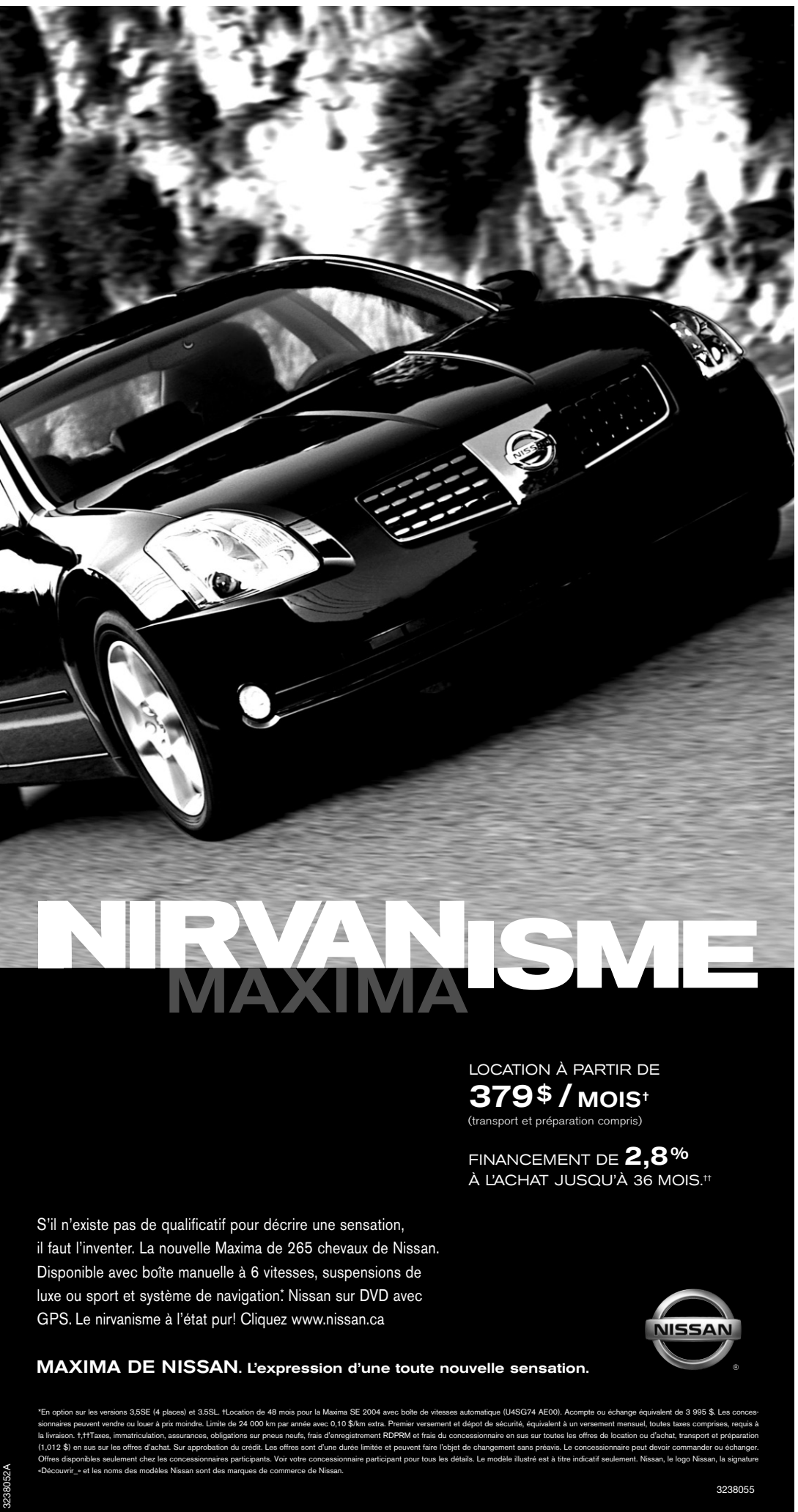

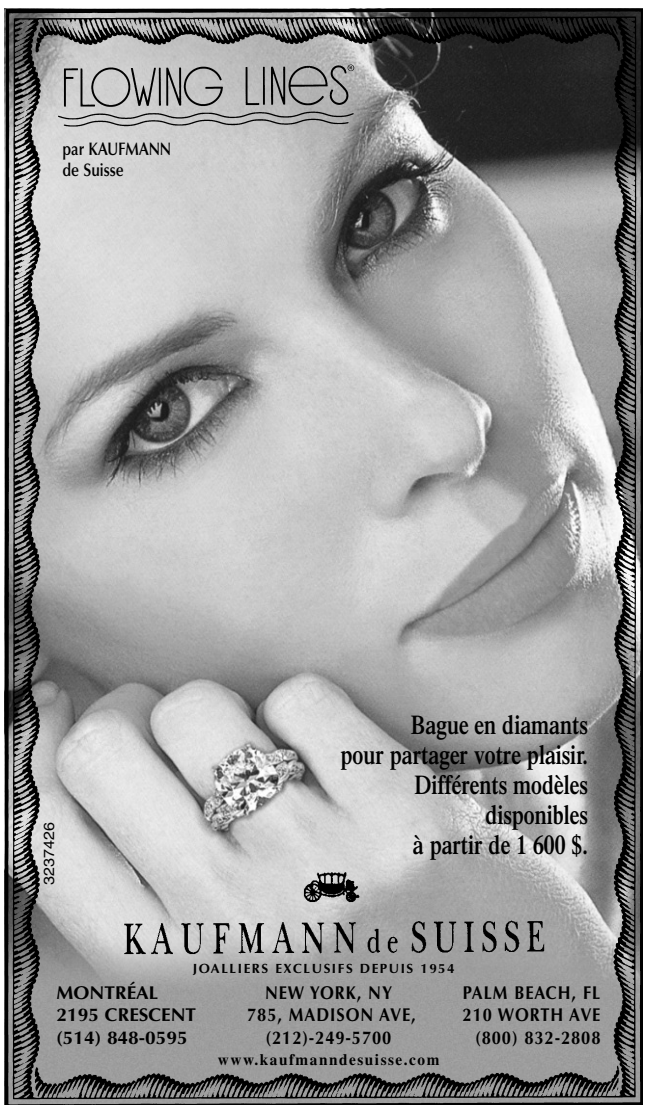

Précision

Défusions

Nos lecteurs attentifs auront remarqué qu'un texte publié en page A6 de notre deuxième édition d'hier, intitulé *Les anciens maires veulent récupérer tous les pouvoirs*, était périmé. Il s'agissait en fait d'un texte publié dans nos pages il y a un an, lequel s'est retrouvé par erreur dans notre numéro d'hier. Nos excuses.

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques,
Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Clavardage
Retour sur les défusions

François Cardinal
avec Webcam
Aujourd'hui à 11 h 30
www.cyberpresse.ca/clavardage
cyberpresse.ca

Les médias sévèrement blamés dans l'affaire Gillet

NICOLAS BÉRUBÉ

Les médias ont été sévèrement blâmés hier lors de l'annonce de la sentence de l'ex-animateur Robert Gillet, condamné à 30 jours de prison avec sursis pour avoir retenu les services d'une prostituée mineure.

Dans la lecture de sa décision, le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure du Québec, a dit que le traitement médiatique réservé à M. Gillet dans la région de Québec a contribué à atténuer sa sentence. M. Gillet devra faire 40 heures de travaux communautaires et garder une bonne conduite pour la prochaine année.

« Certains des commentaires émis dans les médias, plus précisément sur les radios à Québec, pourraient très bien avoir dépassé les limites d'une société civilisée », a dit le juge, qui s'en est pris nommément à « M. Arthur et sa bande ».

Le fait que Robert Gillet ait été publiquement traîné dans la boue a eu un effet « atténuant » sur sa sentence. Le juge Martin a dit que le procès et les diverses accusations portées contre Gillet avaient eu « des conséquences désastreuses pour lui, tant sur le plan financier que personnel ». Robert Gillet avait été accusé d'agression sexuelle sur une jeune fille de 15 ans, une accusation qui est tombée au cours du procès, mais qui a entaché sa réputation.

À son tour, Robert Gillet s'est fait semoncer par le juge, qui lui a reproché de n'avoir jamais exprimé de remords quant à son geste, ni devant la Cour ni dans ses apparitions médiatiques. « Vous avez aussi manqué plusieurs occasions de vous taire », lui a dit le juge, en faisant allusion aux entrevues accordées dans lesquelles il donnait sa version des faits.

Le juge Martin a souligné que le fait de coucher avec une prostituée mineure relevait de l'« exploitation », et que cet acte n'avait pas été commis de façon spontanée et dans le feu de l'action, comme tentait de le faire croire M. Gillet.

Le juge n'a visiblement pas apprécié que l'ex-animateur ait tenté de faire croire à une rencontre improvisée. Le soir du méfait, en janvier 2002, une bouteille de champagne était au froid dans l'évier de la chambre de Gillet, un détail qu'il avait tenté de banaliser en affirmant que la bouteille était là depuis le temps des Fêtes.

« Avec cette histoire de bouteille de champagne, il est évident que vous nous avez tous pris pour des imbéciles, a dit le juge hier. Rappelez-vous que, s'il n'y avait pas de clients, il n'y aurait pas de prostitution juvénile. »

En mars dernier, un jury de 12 personnes avait déclaré Robert Gillet coupable d'avoir obtenu des services sexuels rétribués d'une prostituée âgée de 17 ans et demi. Le jury l'avait toutefois acquitté de deux autres accusations qui pesaient sur lui, soit d'avoir obtenu les services sexuels rétribués d'une prostituée âgée 15 ans, ainsi que d'agression sexuelle à son endroit.

Hier, ni Robert Gillet ni son avocat, Me Jacques Larochelle, n'ont fait de commentaires à la sortie du tribunal. La procureure de la Couronne, Me Geneviève Lacroix, s'est dite satisfaite de la décision du juge. « Ce jugement respecte les principes du droit et envoie le message qu'on ne tolère pas ce genre de crime dans notre société », a-t-elle dit.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Dans la lecture de sa décision, le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure du Québec, a dit que le traitement médiatique réservé à l'ex-animateur de radio Robert Gillet dans la région de Québec a contribué à atténuer sa sentence. M. Gillet devra faire 40 heures de travaux communautaires et garder une bonne conduite pour la prochaine année.

Kanesatake : sécurité et médiation

JUDITH LACHAPELLE

Pendant que les policiers mohawks de Kanesatake disaient hier intensifier leur présence autour du territoire, les discussions ont repris avec la Sûreté du Québec et la Gendarmerie royale du Canada pour coordonner les activités des trois corps policiers.

Selon Michael Stalk, du Kanesatake Mohawk Police (KMP), les corps de police travaillent chacun de façon plus indépendante. « Ce qui fait qu'il y a plus de travail qui est fait, plus de dossiers dont nous nous occupons », dit-il.

Le week-end dernier, le KMP a demandé l'assistance de la SQ pour arrêter, hors du territoire, un homme impliqué dans une agression.

Il semble cependant exister toujours un désaccord avec Québec et Ottawa concernant le financement du KMP. Vingt-cinq policiers sont présentement à l'emploi du KMP, même si Québec ne finance que 12 policiers. Ottawa reconnaît l'existence d'un désaccord et affirme continuer à financer 52 % des coûts du corps de police, tant qu'une entente n'aura pas été conclue.

Entente

Par ailleurs, les chefs du conseil de bande en sont venus à une entente concernant la médiation proposée par Femmes autochtones du Québec. Dans un communiqué, l'organisme indique que les deux parties acceptent la médiation, mais rencontreront l'équipe spécialisée dans la résolution de conflits de l'Université Concordia séparément.

McDonald's s'entend à l'amiable

TRISTAN PÉLOQUIN

La chaîne de restauration rapide McDonald's a mis fin à la poursuite de 75 000 $ qui pesait contre elle, en concluant la semaine dernière une entente à l'amiable avec Sacha Desjardins-Petit, un jeune travailleur atteint d'hémiplégie qui affirmait avoir été congédié injustement à cause de son handicap.

Il a été impossible de connaître les détails de l'entente. L'Office des personnes handicapées du Québec s'est dite satisfaite du règlement rapide du litige.

Clavardage
Retour sur les défusions
François Cardinal
avec Webcam

Aujourd'hui à 11 h 30
www.cyberpresse.ca/clavardage
cyberpresse.ca

« Notre clé, c'était notre hypothèque. »

« Notre solution rénos, c'est la Marge Proprio RBC^mc. »

« Grâce à notre Marge Proprio RBC, on peut se servir de la valeur nette de notre maison pour faire des rénos… ou réaliser n'importe quel autre projet. Ça nous donne en même temps la liberté d'une marge de crédit et la sécurité des taux hypothécaires. Il y a juste une demande à remplir. Alors, si nos tuiles italiennes en terre cuite coûtent plus cher que prévu, on a l'argent, donc on peut les prendre quand même. C'est à nous de décider ce qu'on fait avec la valeur nette de notre maison. Et ça, ça nous simplifie la vie. »

Passez à votre succursale, composez le 1-877-ROYAL^mc 7-0 ou rendez-vous au www.rbcbanqueroyale.com/margeproprio.

Nos meilleures offres[1]

TAUX FERMÉ DE 6 MOIS, CONVERTIBLE	4 ANS	5 ANS	7 ANS
3,34 %	5,29 %	5,64 %	6,19 %

RBC Banque Royale

^mc Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. ® Marque déposée de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. Tous les produits de financement sont offerts par la Banque Royale du Canada sous réserve de ses critères de prêts pour les hypothèques résidentielles. 1. TAP de 3,67 % pour un terme fermé de 6 mois, convertilble. TAP de 5,33 % pour une hypothèque de 4 ans. TAP de 5,67 % pour une hypothèque de 5 ans. TAP de 6,21 % pour une hypothèque de 7 ans. Le taux annuel en pourcentage (TAP) est établi d'après une hypothèque de 100 000 $ en supposant certains coûts d'emprunt (frais d'évaluation). S'il n'y a aucun coût d'emprunt, le TAP et le taux d'intérêt sont identiques. Les taux peuvent changer sans préavis. Les meilleures offres représentent les taux les plus avantageux de RBC, établis selon les promotions présentement offertes au grand public, et ne constituent pas les taux affichés. Cette offre ne peut être jumelée à d'autres réductions de taux, offres ou promotions.

3214403A

ACTUALITÉS

Les pompiers forestiers obtiennent un mandat de grève

TRISTAN PÉLOQUIN

À quelques jours du début de la haute saison touristique en forêt, près de la moitié des pompiers forestiers de la SOPFEU, sans contrat de travail depuis le 31 décembre, viennent de voter massivement en faveur d'un mandat de grève illimité.

Rattachés aux bases de Maniwaki, de La Tuque et de Roberval, les quelque 125 travailleurs concernés (membres du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, affilié à la FTQ), qui ont tous un statut de travailleurs saisonniers, réclament notamment la création d'un régime de retraite et la garantie d'un nombre minimal d'heures payées en cas de rappel en basse saison. Ils demandent aussi un rattrapage salarial équivalant à 5 % par année, mais les questions pécuniaires n'ont pas encore été abordées à la table de négociations.

Hier, tant du côté patronal que du côté syndical, on s'est voulu rassurant quant au déclenchement possible d'une grève à un moment particulièrement à risque pour les incendies de forêt. « Comme tous les services d'urgence, le travail des pompiers forestiers est considéré comme un service essentiel. Il n'y a donc aucun risque : nous continuons la surveillance et nous interviendrons dans les mêmes délais qu'à la normale si un feu éclate », a expliqué Renaud Gagné, porte-parole du syndicat.

« Nous avons cependant le droit de refuser de faire l'entretien de l'équipement et nous comptons faire plusieurs manifestations publiques au cours des prochains jours pour faire connaître notre mécontentement », a poursuivi M. Gagné.

Le porte-parole de la SOPFEU, Gérard Lacasse, a indiqué qu'une tentative de conciliation était en cours hier, à Québec, mais aucun détail n'a filtré de la rencontre.

En tout, environ 290 pompiers forestiers sont à l'emploi de la SOPFEU. Ils maîtrisent entre 500 et 1000 incendies de forêt par année, dont plus de 70 % sont causés par l'homme (30 % par la foudre). Les quelque 165 travailleurs qui ne sont pas affilés au Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier sont également sans contrat de travail depuis le 31 décembre. Ils n'ont cependant annoncé aucun moyen de pression pour le moment.

Fait à noter, le mandat de grève ne touche pas les équipages des avions citernes CL-215 et CL-415 qui, étant à l'emploi des Services aériens gouvernementaux, agissent à titre de sous-traitants pour la SOPFEU.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Peter Paul Fianu, l'architecte qui a piloté le plan d'aménagement de l'avenue du Mont-Royal, assure que les terrasses ne poseront pas de problème : « Il n'y a pas de congestion piétonne si on compare l'avenue du Mont-Royal aux quartiers bondés de Paris ou Londres. Tant mieux si les passants se marchent sur les pieds ! Les gens aiment la proximité. »

Les terrasses rogneront-elles les trottoirs avenue du Mont-Royal?

Les cafetiers pourraient avoir le droit de prendre jusqu'à 60 cm de largeur

MALI ILSE PAQUIN

Les terrasses des bistros et des restaurants pourraient empiéter sur la majorité des trottoirs de l'avenue du Mont-Royal dès le printemps 2005.

C'est du moins ce que propose, entre autres choses, un plan d'aménagement urbain de cette artère très fréquentée, commandé par l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et la Société de développement de l'avenue du Mont-Royal. Ce rapport qui a coûté 60 000 $ a pour objectif de rendre la promenade à pied sur cette célèbre artère plus agréable.

Le *Plan directeur pour l'avenue du Mont-Royal*, réalisé par le regroupement d'architectes Atelier BRAQ, suggère notamment aux restaurateurs d'installer tables et chaises devant leurs commerces sur 60 cm de largeur des trottoirs standard.

Marie-France Pinard, de Mont-Royal Avenue Verte, voit d'un très mauvais oeil cette recommandation, d'autant que cet organisme privilégie l'option d'une avenue du Mont-Royal piétonne. « Malgré les demandes répétées des résidants du Plateau Mont-Royal pour que la congestion automobile soit réduite, rien ne bouge ! Non seulement ce plan ne s'attaque aucunement à ce problème, il propose en plus de réduire considérablement l'espace des trottoirs pour les piétons ! Et pourquoi ? Pour en faire des terrasses payantes ! Ça n'a aucun sens ! »

Michel Depatie, directeur de la Société de développement de l'avenue du Mont-Royal et promoteur de l'étude, admet que l'avenue du Mont-Royal est aux prises avec une circulation automobile trop dense. Il refuse cependant de croire que des terrasses additionnelles nuiraient aux passants. « La congestion piétonne sur l'avenue n'est pas encore un problème. Qu'elle soit plus achalandée à certains moments comme la fin de semaine est tout à fait normal. L'ajout de terrasses va rendre la balade plus conviviale et créer des aires de repos. »

M. Depatie aimerait que cette mesure, tout comme l'ajout de supports de vélos, soit mise en application dès le printemps prochain. « Je rencontre l'arrondissement du Plateau Mont-Royal dans les prochaines semaines afin d'établir nos priorités. »

Les gens aiment ça...

Pour sa part, Peter Paul Fianu, l'associé d'Atelier BRAQ qui a piloté le plan, assure que les terrasses ne poseront pas de problème. « Il n'y a pas de congestion piétonne sur l'avenue du Mont-Royal si on la compare aux quartiers achalandés de Paris ou Londres. Tant mieux si les passants se marchent sur les pieds ! Les gens aiment la proximité. »

Quant à la présidente de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, Helen Fotopulos, elle s'est prononcée avec réserves sur cette mesure du plan directeur, alléguant qu'elle n'en connaissait que les grandes lignes. « À première vue, il me semble que les trottoirs ne soient pas assez larges pour accommoder d'autres places assises. Toutefois, je vais attendre les recommandations de la Commission d'aménagement urbain et de développement durable de l'arrondissement, qui doit se pencher sur ce plan cet été », a-t-elle dit.

DODGE SX 2.0 VIVRE POUR ROULER

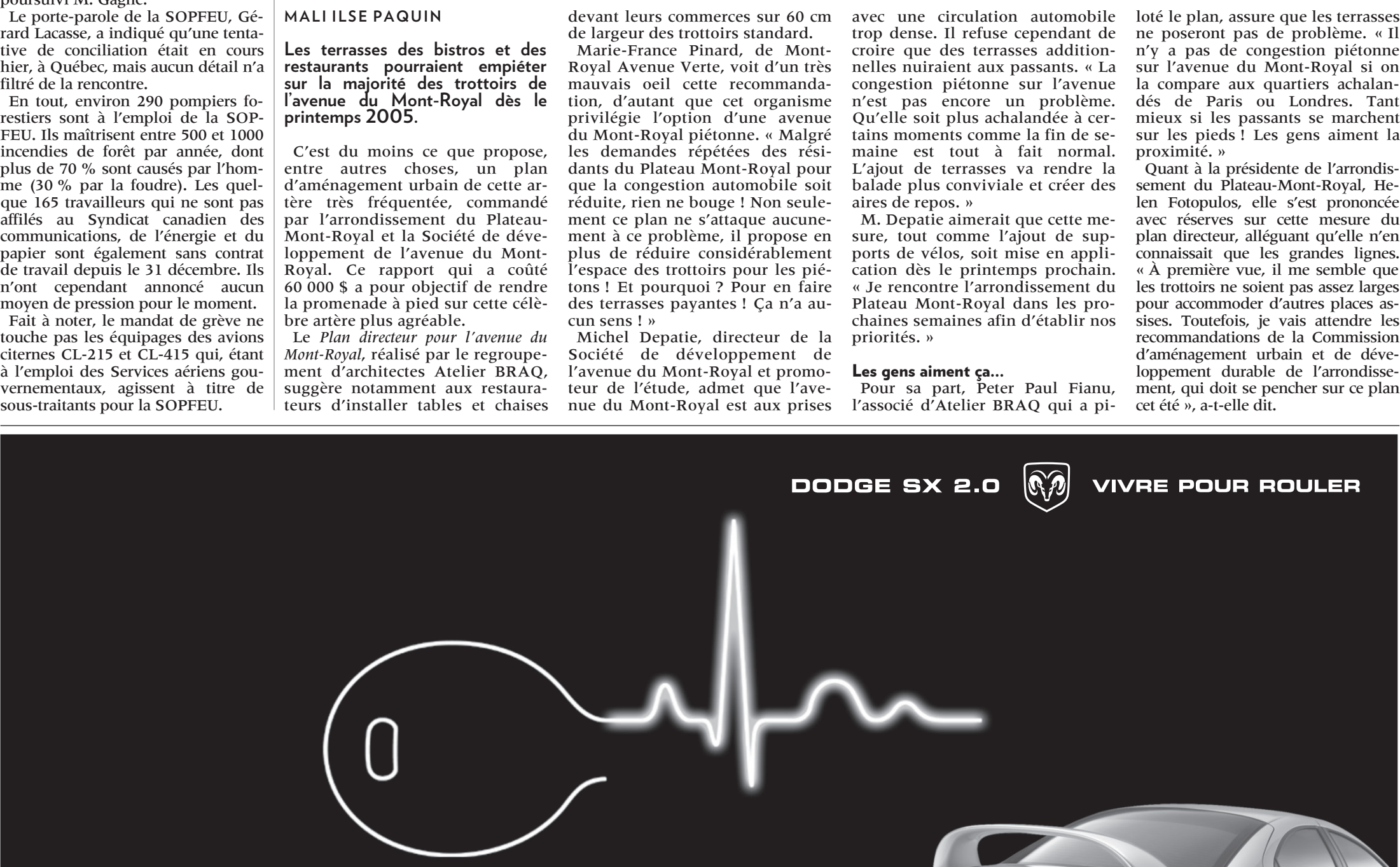

Augmentez votre rythme cardiaque.

Louez à 159 $† par mois. Location de 60 mois. Comptant initial de 2 277 $ ou échange équivalent. Option 0 $ comptant également disponible. 0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Ou achetez à 12 299 $♦

Modèle SXtreme illustré

DODGE SX 2.0 2004

• Moteur 4 cylindres de 132 chevaux • Transmission manuelle à 5 vitesses • Lecteur de CD avec 6 haut-parleurs • Phares antibrouillards • Consommation : 5,9 L/100 km (route)Δ

FINANCEMENT OFFERT PAR SERVICES FINANCIERS CHRYSLER CANADA

DIPLÔMÉS Rabais jusqu'à 750 $‡

Visitez dodge.ca pour connaître l'emplacement du concessionnaire Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge le plus près de chez vous.

† Tarif mensuel pour 60 mois établi pour la Dodge SX 2.0 2004 avec l'ensemble 21D. Le dépôt de sécurité est de 0 $ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 102 000 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. ♦ Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et est établi pour la Dodge SX 2.0 2004 avec l'ensemble 21D. †, ♦ Transport et taxe sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offre d'une durée limitée et exclusive, qui ne peut être combinée à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'applique à la livraison au détail des modèles neufs 2004 en stock sélectionnés. L'offre peut changer sans préavis. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Véhicule à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. ‡ Remise aux diplômés de 500 $ à la location ou 750 $ à l'achat d'un véhicule. Cette offre exclut la Dodge Viper, la Chrysler Crossfire, la Dodge Sprinter et tous les modèles Dodge SRT. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Δ Consommation d'essence sur autoroute. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge du Québec

CHRYSLER Jeep MD DODGE CINQ ÉTOILES

3233400

3236458A

Un autre foyer d'hébergement inadéquat

Des trous dans les plafonds et les murs, des meubles défoncés, des fils électriques dénudés, etc.

ANDRÉ NOËL

Des plafonds et des murs troués, des fils électriques à découvert, des matelas posés à même le sol, des calorifères qui ne chauffent pas : voilà le genre de chambres qu'un foyer privé a louées l'hiver dernier à des personnes souffrant de problèmes de santé mentale.

Un jeune pensionnaire a décidé de fuir le foyer, situé sur la 7e Avenue à Deux-Montagnes, révèle un rapport publié hier par le Protecteur des usagers en matière de santé. Il n'avait toujours pas de chauffage à la première semaine de décembre. Sa mère est allée chercher ses effets personnels. Elle a décrit les lieux dans ces mots :

« Mon fils couchait à terre sur un matelas que tu voyais la mousse. Sur un plancher de ciment recouvert de morceaux de vieux tapis et de carton. Aucun drap, sauf une vieille couverte et des oreillers sales qui puaient. Sous le matelas, des choses étranges bougeaient ; les tiroirs de bureaux étaient défoncés. Pas de garde-robe. Nous avons vérifié deux ou trois chambres et les gens qui sont là vivent dans leurs sacs à vidanges et boîtes de carton. »

Le Protecteur des usagers a envoyé une déléguée à la mi-mars dans la résidence, qui accueille huit résidants à raison de 605 $ par mois. La fonctionnaire a confirmé les allégations de la mère du jeune homme.

« Excepté deux chambres à l'étage, toutes les chambres des résidants sont situées au sous-sol de la maison, peut-on lire dans le rapport. Les sommiers des lits sont posés directement sur le sol partiellement recouvert. En effet, par endroits, le sol n'avait pas de revêtement : il manquait des morceaux de tapis et des tuiles.

« L'aspect des chambres donne l'impression d'un extrême dénuement. (...) Les meubles n'étaient pas en bon état et, dans un garde-robe à l'étage, les murs étaient ouverts, laissant des fils électriques à découvert. Des plafonds étaient ouverts au sous-sol, en particulier dans la salle de bains, et des fils électriques découverts pendaient à environ deux pieds de la douche.

« Un résidant vivait dans une chambre sans fenêtre, alors qu'une chambre était libre à l'étage... Soulignons aussi qu'il n'y avait pas de détecteur de fumée dans chaque chambre, ni d'extincteur dans la cuisine. »

Des inspections ont été faites dans les deux autres foyers appartenant au même propriétaire, Jules Néron, un ancien préposé aux bénéficiaires de l'hôpital de Saint-Jérôme. Des infiltrations d'eau ont été ainsi constatées dans le foyer de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, qui reçoit cinq pensionnaires.

M. Néron héberge aussi huit pensionnaires à sa résidence personnelle de Saint-Eustache. Une travailleuse sociale est sortie de là « découragée ».

« Il y a de la moisissure autour des fenêtres, puis des matelas sont éventrés, a-t-elle noté. Le réfrigérateur et les garde-manger sont sous clés. »

M. Néron était absent lors de sa visite. « Les résidants n'ont pas de numéro de téléphone à rejoindre en cas d'urgence, a constaté la travailleuse sociale. Certains usagers se sont plaints de la piètre qualité de l'alimentation... De fortes odeurs se dégagent de certaines chambres et la propreté des lieux laisse à désirer... Une des chambres ne comporte pas de fenêtre. »

Des inspecteurs de la Ville de Saint-Eustache ont donné 20 jours au propriétaire pour effecteur des travaux de rénovation et installer des détecteurs de fumée. Leur capacité d'intervention était faible. « En limitant le nombre de résidants à huit personnes, le propriétaire ne se sent pas tenu d'avoir un permis émis par la Ville », souligne-t-on.

Ces résidences n'ont pas davantage besoin d'un permis du ministère de la Santé. La protectrice des usagers, Lise Denis, demande néanmoins au propriétaire d'offrir à ses résidants « un milieu de vie décent et sécuritaire ». Et elle demande aux autorités locales d'exercer une plus grande surveillance.

Jules Néron a dit hier à *La Presse* que les dénonciations étaient « totalement exagérées ». « J'ai vécu l'enfer, a-t-il dit. Je ne peux pas croire tout ce que j'entends et tout ce que je lis. Les gens dans mes résidences sont autonomes. S'ils décident de coucher sur des lits sans pattes, c'est leur choix. Ils sont libres de dormir dans une chambre sans fenêtre : je n'ai pas de pouvoir là-dessus. »

Mais les plafonds troués ? Les fils à découvert ? « Je venais d'acheter la résidence de Deux-Montagnes, dit-il. On était en rénovation. Des plafonds étaient ouverts parce que l'électricien vérifiait les fils. »

« Mon but à moi, c'est d'aider les gens sur l'aide sociale qui ont des problèmes de santé mentale. Personne ne veut s'en occuper. Et quand on s'en occupe, on nous met des bâtons dans les roues. C'est facile de critiquer quand on est assis derrière un bureau, loin de la réalité. »

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE ©

Cette résidence de Deux-Montagnes héberge huit résidants souffrant de problèmes de santé mentale à raison de 605 $ par mois. Au début de décembre dernier, un jeune pensionnaire dont la chambre n'était pas munie de chauffage a décidé de fuir les lieux.

Clavardage
Retour sur les défusions
François Cardinal
avec Webcam
Aujourd'hui à 11 h 30
www.cyberpresse.ca/clavardage
cyberpresse.ca

TOUT LE MONDE VEUT ALLER AU CIEL,
MAIS PERSONNE NE VEUT MOURIR.

Mais, vaut mieux se renseigner lors d'un **décès** ou pour des préarrangements. Contactez le premier groupe de consultation funéraire sans frais partout au Québec.

GROUPE LESIEUR LÉGARÉ
1-866-PRÉVOIR • www.LeSieurLegare.com
3e génération de professionnels à votre service.
3230162 3230177

RÉCUPÉRATION D'ASSURANCE
TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX SANS RÉSERVE

Occasion très rare d'acquérir un magnifique tapis venant d'une grande collection.

ENCAN PUBLIC

La compagnie d'assurance nous a confié le mandat de vendre par encan public, au plus haut enchérisseur, des tapis persans et orientaux récupérés.

La collection comprend des : Nain en soie, Isfahan en soie, Isfahan semi-antiques, Kashan, Qum antiques, Afshar, Shirazi, Tabriz, Senneh, Kerman, Baktiari, Mashad et Balouch.

Dimensions de 3 pi x 2 pi jusqu'à 18 pi x 12 pi. Autres tapis ajoutés à cet encan.

TOUS LES TAPIS ONT ÉTÉ NETTOYÉS ET SÉCHÉS SANS DÉLAI. ILS SONT DANS UN ÉTAT IMPECCABLE ET DOIVENT TOUS ÊTRE LIQUIDÉS.

L'ENCAN AURA LIEU 2 JOURS CONSÉCUTIFS LES 22 ET 23 JUIN, À 19 H LES DEUX SOIRS

• INSPECTION DE MIDI À 18 H 30 •

Hôtel de ville de Mont-Royal
90, av. Roosevelt
Commission d'achat : 10 %
3237443 3237444

LA GAMME PERFORMANTE DES VOLVO S60 2004
ÉCONOMISEZ EN JUIN. ET COMMENCEZ L'ÉTÉ EN TURBO.

VOLVO pour la vie

MOTEUR HAUTE PERFORMANCE 2.5L TURBO DE 208 CH: DE SÉRIE. BOÎTE DE VITESSE AUTOMATIQUE À 5 RAPPORTS : DE SÉRIE. ROUES DE 16 PO EN ALLIAGE : DE SÉRIE. SYSTÈME AUDIO HAUTE PERFORMANCE AVEC LECTEUR CD ENCASTRÉ : DE SÉRIE. JUSQU'AU 30 JUIN TOUT CECI, ET BEAUCOUP PLUS, VOUS EST OFFERT EN CRÉDIT-BAIL À PARTIR D'UN TAUX DE 1,8 % OU 498 $ PAR MOIS. SEULEMENT SUR LA VOLVO S60 2.5T 2004. ET SEULEMENT CHEZ LES CONCESSIONNAIRES VOLVO DU GRAND MONTRÉAL.

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE 498 $* /MOIS. 39 MOIS

CRÉDIT-BAIL À PARTIR DE 1,8 %* 39 MOIS

AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe
(450) 771-2305
www.volvochicoine.com

FRANKE VOLVO
180, rue Principale
Sainte-Agathe (819) 326-4775
www.frankevolvo.com

VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
Brossard (450) 659-6688
www.volvobrossard.net

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est
Saint-Léonard (514) 725-9394
www.johnscottivolvo.com

VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza, Pointe-Claire
(514) 630-3666
www.volvo-pointeclaire.com

UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré, Montréal
(514) 737-6666
www.uptown-volvo.com

VOLVO LAVAL
2350, boul. Chomedey
Laval (450) 682-3336
www.volvodelaval.com

*Le PDSF d'une Volvo S60 2.5T 2004 commence à 42 495 $. Offre temporaire faite par l'intermédiaire des concessionnaires Volvo participants et des Services financiers Automobiles Volvo du Canada sur approbation de crédit. Véhicule illustré avec équipements en option. Tous les détails chez votre concessionnaire Volvo. Exemple de crédit-bail pour une Volvo S60 2.5T 2004 (incluant les frais de transport et de livraison de 1 275 $) : 497,82 $ par mois, bail de 39 mois, acompte de 4 440 $. Total des mensualités : 19 414,98 $. Valeur de rachat en fin de bail : 21 685 $. Les mensualités peuvent varier selon les équipements optionnels choisis. Première mensualité et dépôt de garantie remboursable de 600 $ dus à la signature du bail. Allocation de 20 000 km par an et un maximum de 65 000 km pour le bail de 39 mois (0,16 $ par km supplémentaire). Taux d'intérêt annuel : 1,8 %. Taxes, immatriculation, assurance, inscription au RDPRM et frais d'administration en sus. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix inférieur. L'offre se termine le 30 juin 2004. Commande du concessionnaire requise. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. © 2004 Automobiles Volvo du Canada Ltée. « Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par Automobiles Volvo du Canada Ltée. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité.
3233115A

ACTUALITÉS

Tué sous les yeux de sa mère

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — « Il y a une voiture rouge qui est passée à côté de mes deux enfants et de moi à toute vitesse. Quelques instants plus tard, j'ai vu l'automobile frapper un petit garçon qui jouait dans la rue », raconte Nadia Korkes.

Une scène d'horreur s'est déroulée sous les yeux de la mère et de ses deux enfants, hier peu avant 13h, lorsque le petit Carl Morrisson-Moreau, 4 ans, a été happé de plein fouet par un chauffard sur la rue Jogues, dans le quartier Ouest de Sherbrooke. La conductrice du véhicule a poursuivi sa course folle sans se soucier de la petite victime qu'elle a laissée derrière.

Le Service de police de Sherbrooke a déclenché une vaste opération pour retrouver la conductrice impliquée dans ce délit de fuite mortel.

« Nous avons donné le signalement de la femme impliquée dans cet accident à la Sûreté du Québec et à tous les corps policiers de la région. Il s'agit d'une voiture rouge de type Sunfire ou Cavalier » , explique le porte-parole du SPS, Michel Martin.

Le tragique accident est survenu en face du 991 de la rue Jogues. Carl Morrisson-Moreau jouait vraisemblablement avec un autre enfant lorsque le destin a frappé.

Le décès de Carl Morrisson-Moreau a été constaté à son arrivée au CHUS.

Un garçon découvre ses parents morts

PRESSE CANADIENNE

GATINEAU — Un garçon de 12 ans a vécu un véritable traumatisme hier matin en découvrant le corps sans vie de sa mère et de son père dans la maison familiale à Nepean, dans l'ouest d'Ottawa.

Selon la Police d'Ottawa, Bruce MacDonald, 51 ans, aurait abattu son épouse, Brenda, 52 ans, à l'aide d'un fusil de chasse. Il aurait ensuite retourné l'arme contre lui. Le couple était marié depuis au moins 15 ans.

Les deux garçons du couple, âgés de 12 et 14 ans, étaient dans la résidence au moment de la tragédie mais n'auraient pas été témoins du drame. La police a indiqué que le couple n'avait pas d'histoire en matière de violence domestique.

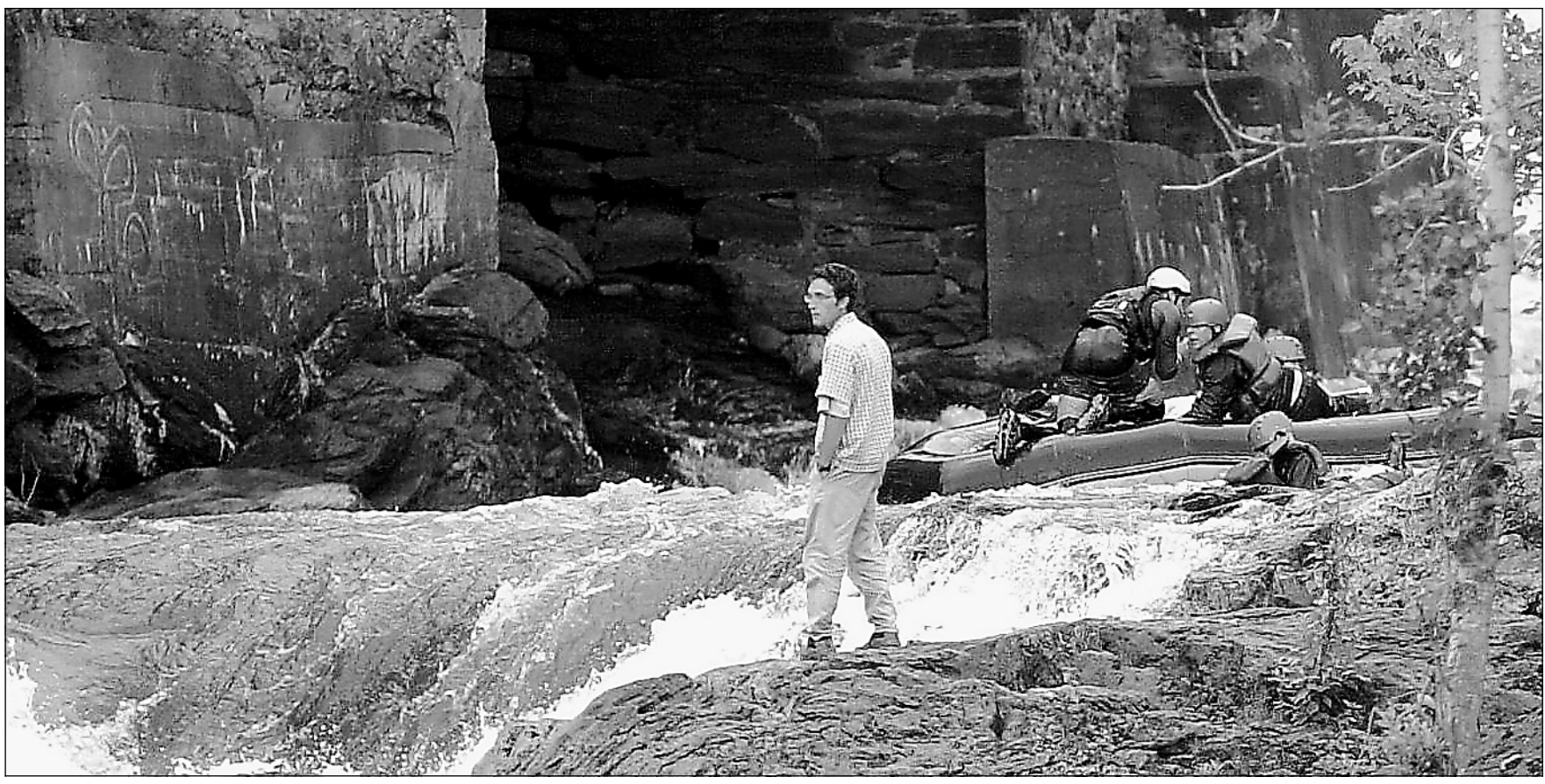

PHOTO MAXIME PICARD, LA TRIBUNE

Un témoin surveille la descente en rafting qui a mal tourné dans les rapides de la rivière Magog.

DRAME SUR LA RIVIÈRE MAGOG

Deux descentes exploratoires ont préludé à la journée de rafting

DANIEL FORGUES
LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Le parcours emprunté par les personnalités qui ont inauguré la tragique journée de rafting organisée par « Sherbrooke, Cité des rivières » et qui a coûté la vie à Réal D. Carbonneau, samedi, avait été expérimenté à deux reprises par des représentants de la firme Centre d'aventure Mattawin dans les rapides de la rivière Magog tandis qu'Hydro-Sherbrooke avait fait en sorte, avec la gestion de ses barrages, de hausser le niveau de la rivière pour minimiser les risques d'accidents contre les rochers.

Président de « Sherbrooke Cité des Rivières », Jacques O'Bready n'a formulé aucun reproche à cette firme lors d'une conférence de presse hier après-midi. « Dans tout ça, je ne blâme personne », a-t-il dit .

Comme le maire Jean Perrault qui a craint pour sa vie dans cette mésaventure, M. O'Bready a été très précis devant plusieurs journalistes réunis au Domaine Howard : il faudra attendre les résultats de l'enquête du coroner pour connaître véritablement toutes les circonstances entourant cet accident.

Mais des questions demeurent sans réponse. Aurait-il été normal que des préposés soient affectés à vérifier le nombre de passagers au départ puis à l'arrivée ? Devait-il y avoir plus qu'un kayakiste pour escorter le radeau de rafting ? Les préposés pourtant munis d'un système de communication ont-il pris véritablement conscience de l'accident ?

Chose certaine, a confié Jean Perrault, le seul kayakiste escortant cette première descente a été efficace.

Quant au port de casques de protection, il était nécessaire pour cette descente dans les rapides, mais il n'était pas exigé pour les autres descentes en eaux plus calme où les risques de choc contre des rochers étaient moins élevés.

La mort de Réal D. Carbonneau, finit-on par conclure, est le résultat d'un imbroglio.

Les participants ayant terminé la descente croyaient que M. Carbonneau avait été rescapé le long de la rivière tandis que les autres personnalités rescapées croyaient que M. Carbonneau avait terminé la descente, ce qui explique qu'il a fallu plus d'une heure avant de faire appel aux services d'urgence.

Le maire Perrault a expliqué lui-même la façon dont il a perçu la situation. Il a pris la peine de préciser que le guide accompagnant les personnalités avait donné tous les conseils appropriés avant la descente et vu à ce que les passagers soient munis de vestes de flottaison appropriées à leur poids.

« Réal prenait place derrière moi, je ne l'ai pas vu quand on a versé puisque j'étais occupé à aider Chantal L'Espérance à reprendre place dans l'embarcation ; après ça, j'étais épuisé mais toujours dans l'eau », a raconté le maire qui a ajouté qu'il doit la vie à un secret d'enfance appris alors qu'il vivait sur les rives du lac Magog.

« Je savais qu'il y a toujours de l'air sous une embarcation tournée à l'envers dans l'eau, c'est là que j'ai pu respirer avant de me laisser descendre dans les rapides et être secouru.

Cette journée de rafting avait été organisée conjointement par Sherbrooke Cité des rivières, la Corporation de développement du centre-ville, le théâtre Granada et l'Orchestre symphonique de Sherbrooke ; les préparatifs avaient débuté en février

M. O'Bready a expliqué que la candidature du Centre d'aventure Mattawin avait été retenue « parce que le dossier présenté était le plus complet et qu'il démontrait le professionnalisme de l'entreprise. »

Quant aux descentes exploratoires précédant la journée de samedi, M. O'Bready a précisé que « cette démarche a été faite de façon professionnelle et que les tests concluaient que l'activité pouvait se tenir dans de bonnes conditions. ». Mais on attendra les résultats de l'enquête du coroner avant de redescendre dans les rapides de la rivière Magog.

SUBARU®

COMPTE À REBOURS!
SUR TOUS LES MODÈLES 2004 EN INVENTAIRE

FORESTER 2.5X 2004

La Subaru Forester a reçu la meilleure note possible lors d'essais de collision frontale réalisés par l'IIHS(institut des assureurs américains).

MEILLEUR NOUVEAU VUS
LA FORESTER 2.5XT TURBO 2004 CHOISI PAR L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA (AJAC)

27 395$*
PRIX SPÉCIAL

TRACTION INTÉGRALE SYMÉTRIQUE À PRISE CONSTANTE
• Moteur boxer 2.5 litres - 165 ch • Transmission manuelle à 5 rapports
• Climatiseur • Stéréo AM/FM/Bande météo/CD • Et plus encore...

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE
0%**

QUANTITÉS LIMITÉES

IMPREZA 2.5 TS 2004
SPORT FAMILIALE

22 495$*
PRIX SPÉCIAL

TRACTION INTÉGRALE SYMÉTRIQUE À PRISE CONSTANTE
• Moteur boxer 2.5 litres - 165 ch • Transmission manuelle à 5 rapports
• Climatiseur • Régulateur de vitesse • Stéréo AM/FM/CD • Et plus encore...

ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES SUBARU DU GRAND MONTRÉAL

SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES
LACHUTE SUBARU BROWNSBURG
SUBARU DES SOURCES DOLLARD DES ORMEAUX
CARREFOUR SUBARU AUTO SAINTE-ROSE, LAVAL
SUBARU RIVE-SUD GREENFIELD PARK
JOHN SCOTTI SUBARU SAINT-LÉONARD
JOLIETTE SUBARU JOLIETTE
SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY
SUBARU ST-JÉRÔME SAINT-JÉRÔME
CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY
SUBARU ST-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE
SUBARU STE-AGATHE STE-AGATHE-DES-MONTS
SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL

SUBARU
Traction intégrale

www.subaru.ca

* Pour les modèles Impreza 2.5 TS Sport Familiale 2004 5 vitesses (4G1TS) et Forester 2.5X 2004 5 vitesses (4J1QW): Prix de Vente Spécial. Transport et préparation (1295$) en sus. Taxes en sus. Le prix de vente du concessionnaire peut être inférieur. Immatriculation (selon variables du consommateur), assurances, taxes sur les pneus neufs (17$) et autres taxes en sus. Offre valide jusqu'au 30 juin 2004. Photos à titre indicatif seulement. ** Possibilité de financement à l'achat à partir de 0%, disponible sur tous les modèles annoncés. Sujet à l'approbation de crédit par «Compagnie de Service de Financement Automobile Primus Canada». Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru.

3233532A

3237590

Le programme d'urgence pour les sans-logis en vigueur le 1er juillet

Les familles n'ayant pu trouver de logement à un prix convenable peuvent obtenir un supplément de la Société d'habitation du Québec

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – Le programme d'urgence pour les familles n'ayant pas trouvé un logement le 1er juillet est encore en vigueur cette année.

Ce programme a été mis en place en juillet 2001, au moment où il est devenu évident que le taux de vacance de logements dans les grandes villes du Québec était devenu insuffisant pour satisfaire la demande. Plusieurs familles sont alors devenues incapables de se trouver un logement pour le 1er juillet, date officielle des déménagements au Québec.

Deux programmes ont été mis en place par la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Le premier vise à rembourser les principales villes du Québec pour les services d'urgence qu'elles mettent en place. Toutes les villes du Québec comptant plus de 100 000 habitants, sauf Saguenay, s'en sont prévalues.

Dans le cas de Saguenay, le taux de vacance de logements est supérieur à 5,0 pour cent tandis que dans les autres villes, ce taux est inférieur à 1,5 pour cent.

L'aide versée aux municipalités consiste à les rembourser à 50 pour cent pour tout programme municipal compensant le déménagement et l'entreposage des biens et des meubles des familles sans logis, ou pour l'hébergement temporaire pendant les mois de juillet et d'août.

Un second programme vise à verser aux familles démunies un supplément pour leur permettre d'accéder à un logement qu'en temps normal elles auraient été incapables de se payer.

La SHQ verse alors la différence entre le loyer qui serait demandé dans une habitation à loyer modique et le prix moyen des loyers.

En juillet 2003, un budget de 8,2 millions $ avait été débloqué pour permettre une aide financière à 1500 familles et pour aider les municipalités dans leurs programmes d'urgence, indique le dernier rapport annuel de la SHQ.

Cette année, on pourrait aider 1200 familles de plus, a indiqué à la Presse Canadienne Hubert de Nicolini, porte-parole de la SHQ.

Entretemps, un vaste programme de construction de logements sociaux a été mis en place. Au 31 décembre dernier, 6075 nouveaux logements étaient en voie de réalisation et allaient être livrés en 2004. On a aussi accéléré le programme Accès-Logis, de façon à faciliter la construction de 1300 logements communautaires.

Enfin, 454 millions $ ont été investis pour la rénovation de vieux logements dans les quartiers urbains, dont 41 millions $ provenaient de la SHQ.

On considère au Québec que le taux de vacance dans les logements doit être d'au moins 3,0 pour cent dans une ville. En bas de ce seuil, on considère qu'il y a crise du logement.

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), un groupe qui défend le logement social au Québec, rappelle qu'en 2001, 35,9 pour cent des familles du Québec devaient consacrer plus de 30 pour cent de leurs revenus pour le logement, et 17,6 pour cent devait consacrer au moins la moitié de leurs revenus à ce poste budgétaire. On considère que pour vivre décemment, personne ne devrait consacrer plus de 25 pour cent de ses revenus pour se loger.

La médecine familiale attire moins d'étudiants

PRESSE CANADIENNE

TORONTO – Le nombre de nouveaux étudiants en médecine qui choisissent la pratique familiale diminue d'année en année, et les plus récents chiffres confirment cette tendance.

Selon une étude publiée dans le *Journal de l'Association médicale canadienne*, seulement un cinquième des nouveaux étudiants des écoles de médecine du pays considèrent la médecine familiale comme premier choix de carrière. La tendance à la baisse a commencé il y a plus de 10 ans et menace l'accès des Canadiens à des médecins de soins primaires.

Plus de 500 étudiants de première année de trois universités de l'Ouest ont été interrogés en 2001 et 2002 dans le cadre de cette étude.

Seulement 19,5 pour cent des 519 répondants ont dit que la médecine familiale était leur premier choix.

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR
SERVICES FINANCIERS CHRYSLER CANADA

L'ÉVÉNEMENT CAMIONS DODGE

DODGE DAKOTA SPORT QUAD CAB[MC] 4X4 2004

- Moteur V8 de 230 chevaux
- Transmission automatique à 5 vitesses
- Climatiseur
- Roues de 16 po en aluminium
- Radio AM/FM avec lecteur de CD
- Système de prévention du vol Sentry Key[MD]
- Différentiel autobloquant
- Sacs gonflables avant nouvelle génération
- Et plus !

0% de financement à l'achat jusqu'à 60 MOIS◊ sur tous les modèles Dodge Dakota 2004.

- « Le Monde de l'auto » CHOIX DES CHRONIQUEURS

DODGE RAM 1500 QUAD CAB[MC] 4X4 2004

- Moteur HEMI® V8 de 5,7 L, 345 chevaux
- Transmission automatique à 5 vitesses
- Lève-glaces à commande électrique, verrouillage à commande électrique
- Rétroviseurs électriques, chauffants et repliables
- Télédéverrouillage • Phares antibrouillards
- Radio AM/FM avec lecteur de CD
- Différentiel autobloquant
- Système de prévention du vol Sentry Key[MD]
- Sacs gonflables avant nouvelle génération
- Et plus !

Choisissez
0% de financement à l'achat jusqu'à 48 MOIS◊ sur tous les Dodge Ram 1500 Quad Cab[MC] 4x4 2004.

Ou louez à partir de 348$†
PAR MOIS. LOCATION DE 36 MOIS.
COMPTANT INITIAL DE 2330$ OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT.
OPTION 0$ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE.
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

PLEIN D'ESSENCE GRATUIT[Ω] À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN VÉHICULE NEUF 2004.

3236202A

Visitez vos concessionnaires Chrysler • Jeep[MD] • Dodge ou dodge.ca ◊ 0% de financement à l'achat pour 60 mois sur tous les Dodge Dakota 2004 et jusqu'à 48 mois sur tous les Dodge Ram 1500 Quad Cab[MC] 4x4 2004. † Tarifs mensuels pour 48 mois établis pour le Dodge Ram 1500 Quad Cab[MC] 4x4 2004 avec l'ensemble 26G + DSA + ADA + ADB + AHC + CVN + GNK + GPG + LNJ + NMC + TTT + WF4 + XJL + XME. Le dépôt de sécurité est de 0$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km (61 200 km/36 mois) au taux de 15 ¢ le kilomètre. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Transport et taxe sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, taxes et frais d'administration des concessionnaires en sus. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Ω Gratuit à l'achat ou à la location d'un véhicule neuf 2004. Tous les modèles Chrysler, Jeep et Dodge 2004 sont couverts par une garantie limitée de 3 ans ou 60 000 km*. La protection de la carrosserie contre la corrosion est de 3 ans. Le moteur turbo Cummins[MD] diesel est couvert par une garantie limitée distincte de 7 ans ou 160 000 km* sur le moteur. * Selon la première éventualité. + Certaines conditions ainsi qu'une franchise peuvent s'appliquer. Cette offre ne s'applique pas à certains véhicules vendus à des fins commerciales ou aux modèles SRT-10. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep[MD] • Dodge du Québec

CHRYSLER
Jeep[MD]
CINQ ÉTOILES

3236839

ACTUALITÉS

Québec veut donner des cours de français aux immigrants dans leur milieu de travail

ANDRÉ NOËL

Des cours de français aux immigrants dans leur milieu de travail : voilà le nouvel objectif de Michelle Courchesne, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

« Nous allons faire des programmes de francisation sur mesure, a dit Mme Courchesne au cours d'un entretien avec *La Presse*, hier. Apprendre à parler français dans la vie courante, c'est une chose. En milieu de travail, c'est autre chose. Dans chaque secteur d'activité, il y a des vocabulaires spécifiques. J'ai demandé de créer des programmes de formation adaptés au travail. Ça a déjà existé, mais c'est disparu avec les années. Les cours pourraient être donnés dans des secteurs d'activités, ou dans des régions données, selon les besoins. »

Mme Courchesne se félicite d'avoir réussi à convaincre son propre gouvernement de préserver l'essentiel des programmes de francisation. L'année dernière, les budgets étaient de 45 millions de dollars. Le gouvernement libéral a d'abord envisagé de les réduire à 32 millions. Ils seront finalement de 42,2 millions.

La ministre n'a pas été la seule à se battre, note Luc Perron, président du Syndicat des professeurs de l'État du Québec (SPEQ), qui regroupe les professeurs qui enseignent le français aux immigrants. Des syndicats, des organismes communautaires et des groupes d'immigrants ont manifesté lorsqu'il a été question de réduire les allocations hebdomadaires pour la francisation de 120 $ à 30 $ par immigrant. Elles seront finalement de 115 $.

« C'est la bonne nouvelle, a dit M. Perron. La mauvaise nouvelle, c'est qu'il y aura moins d'heures de cours, soit 660 heures plutôt que 800. »

Le SPEQ fait des mauvais calculs, rétorque Mme Courchesne. Il exclut les heures consacrées à la conversation, qui seront encadrées par des moniteurs (plutôt que par des professeurs). Si on inclut la conversation, le nombre d'heures de cours reste stable : 980 heures plutôt que 1000 l'année dernière, affirme la ministre.

Les cours seront donnés de façon intensive, en 33 semaines plutôt qu'en 40. « Nous récupérons ainsi sept semaines de travail très importantes pour amorcer les démarches de recherche d'emploi, dit Mme Courchesne. Bien des immigrants ne se rendaient pas au bout de leurs 40 semaines de cours. Ce sont eux qui nous ont suggéré ce changement. »

M. Perron croit que cette mesure fera baisser le nombre de classes de 218 à environ 180. Le président du SPEQ craint l'allongement du temps d'attente. Il n'apprécie guère l'abolition des carrefours d'intégration aux immigrants. Tous les cours se donneront dans les cégeps et les universités. La ministre, elle, croit que cela aidera les immigrants à s'intégrer.

Bon an mal an, le Québec reçoit environ 40 000 immigrants, dont environ 7000 réfugiés. La moitié d'entre eux parlent déjà le français. Environ 60 % des 20 000 autres profitent des cours de français. « Les 40 % restants — soit 8000 immigrants —sont laissés pour compte », affirme M. Perron.

Mme Courchesne croit au contraire que son nouveau plan d'action amènera 3000 immigrants de plus à suivre des cours de français. Elle compte beaucoup sur le succès de la formation sur mesure, notamment en milieu de travail, pour que tous les immigrants apprennent le français.

Bell
Avec nos athlètes

Coucou Athènes

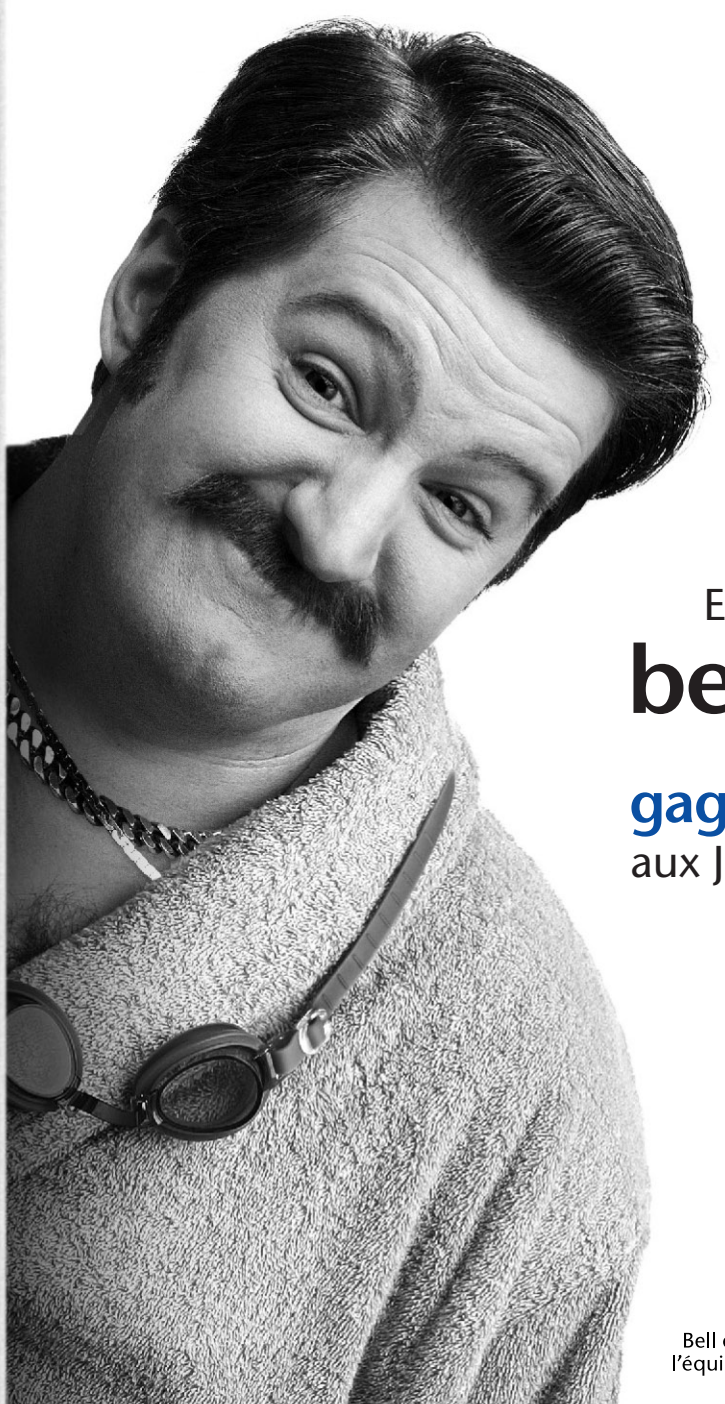

Encouragez nos athlètes sur
bell.ca/athlete
et courez la chance de
gagner 1 des 3 voyages
aux Jeux olympiques d'Athènes.

Bell est fière de commanditer l'équipe olympique canadienne.

Bell
Et bien simple.MC

Aucun achat requis. 56 prix à gagner d'une valeur allant de 1 100 $ à 16 500 $ chacun. La date de clôture du concours pour les 3 voyages à Athènes pour 2 personnes est le 8 juillet 2004 et la date de clôture pour les autres prix est le 29 août 2004. Les 50 prix secondaires sont tirés quotidiennement. Le concours est ouvert aux résidents canadiens qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur lieu de résidence. Règlement du concours sur www.bell.ca/athlete.
Ⓜ Marque officielle du Comité olympique canadien.
3238030A

La SSJB demande à Paul Martin d'aider un sans-papiers algérien

PAULE VERMOT-DESROCHES

Bénéficiant d'un nouveau délai donné à Mohamed Cherfi par les autorités américaines, la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal fait appel au premier ministre Paul Martin afin que l'Algérien obtienne son statut de réfugié au Canada.

La SSJB vient d'adresser une lettre au premier ministre lui exposant les droits du sans-papiers qui, dit-elle, ont été violés. « On a refusé protection à quelqu'un dont la vie ou l'intégrité physique pourraient être menacées s'il est envoyé en Algérie », mentionne la lettre.

L'audience de Mohamed Cherfi, arrêté à Québec le 5 mars puis expulsé aux États-Unis, devait avoir lieu ce vendredi, mais elle a été reportée au 30 juillet, à la demande de son avocat.

Hier, le bureau de Paul Martin n'avait pas reçu la lettre de la SSJB et son attaché politique Justin Kingsley n'était donc pas en mesure de la commenter. Il en référait cependant au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Les ministres Anne McLellan (Sécurité publique et Protection civile) et Judy Sgro (Citoyenneté et Immigration) à Ottawa, et Michelle Courchesne (Relations avec les citoyens et Immigration) à Québec devraient recevoir une copie de la lettre sous peu. Selon son attaché politique Daniel Desharnais, Mme Courchesne ne prendra pas position sur la question. « Tout a été dit. Les dossiers ont été traités en toute justice et équité envers tout le monde. »

Derek Hudson, attaché politique de Mme Sgro, a convenu que le ministère restait au fait de l'affaire Cherfi et qu'il attendrait de voir la lettre avant de répondre. « Les allégations sur les droits de l'homme sont toujours prises au sérieux. »

Jointe au téléphone hier, la conjointe de Mohamed Cherfi, Louise Boivin, confirme qu'il ne perd pas espoir. « C'est difficile pour lui d'être emprisonné alors qu'il a besoin de protection, mais il garde le moral. Il est encouragé par la solidarité qu'on lui témoigne au Québec. »

L'avocat de Cherfi reconnaissait, en mars dernier, que l'Algérien avait vécu au crochet de l'État pendant une période de temps « considérable » et qu'il aurait dû accepter un emploi plutôt que d'être longtemps dépendant de l'aide sociale. La SSJB soutient que « c'est son dévouement presque obsessionnel à la cause des sans-statut algériens qui lui a coûté l'asile politique ».

Clavardage
Retour sur les défusions
François Cardinal
avec Webcam

Aujourd'hui à 11 h 30
www.cyberpresse.ca/clavardage
cyberpresse.ca

HORAIRES DE CINÉMA
LES JEUDIS, VENDREDIS ET SAMEDIS DANS LA PRESSE
3237831A

ÉLECTIONS 2004

PALESTINE
UN SILENCE ÉLOQUENT
PAGE A16

DEMANDE D'ENQUÊTE CONTRE CANADA STEAMSHIP LINES PAGE A14

D'UN CANADA À L'AUTRE

OUPS !

Pour Jean Lapierre, cliquez français

Les internautes qui aiment suivre la campagne électorale sur la grande Toile ont sans doute remarqué que le Parti libéral du Canada compte au moins deux sites distincts. D'abord le site central, sous l'adresse **www.liberal.ca**, et la section Québec du PLC à l'adresse **www.qc.liberal.ca**. Sous cette dernière adresse, on retrouve dans la section française des commentaires de Jean Lapierre sur différents sujets de la campagne. Ils sont regroupés sous l'entête « Jean Lapierre en direct » avec une belle photo d'un M. Lapierre souriant. Or, lorsqu'on regarde la section anglophone du site, M. Lapierre, sa photo et sa série de commentaires ont complètement disparu. Le lieutenant politique de M. Martin serait-il moins populaire chez les Anglos ? Non, répond-on au quartier général montréalais du PLC-Québec, il a simplement enregistré ses capsules dans la seule langue de Molière.

LE CANADA EN PARLE

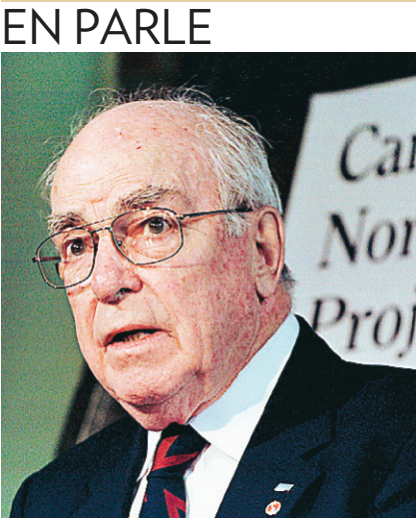

Garth Webb

C'est du rêve caressé par cet homme de 85 ans qu'est né le Centre Juno Beach, un mémorial consacré à l'effort canadien lors du débarquement de Normandie et de la Deuxième Guerre mondiale et bâti à Courseulles-sur-Mer en France. Durant dix ans, ce résidant de Burlington (Ontario) et Lise Cooper, veuve d'un ancien compagnon du 6 juin de M. Webb, ont talonné les gouvernements et l'entreprise privée afin d'amasser les dix millions de dollars nécessaires à la construction du centre, inauguré le 6 juin 2003.

LE CHIFFRE DU JOUR

491 629 000

Nombre de pièces de 2 $ frappées entre 1996 et 2002. Émise pour la première fois en 1996, la nouvelle pièce de monnaie a remplacé les billets de 2 $ comme cela avait été le cas en 1987 avec les billets de 1 $.

Source : *Monnaie royale du Canada*

DANS CE TEMPS-LÀ...

— « Maudits Américains, je déteste ces bâtards. »

— Carolyn Parrish, députée libérale de Mississauga Centre, le 26 février 2003 après avoir émis un commentaire à la sortie de la Chambre des communes au sujet d'une possible guerre en Irak.

QUESTION QUIZ

Dans quelles villes canadiennes et en quelles années furent présentés les Jeux du Commonwealth ?
Réponse en page A15

Duceppe confiant d'avoir la balance du pouvoir

NATHAËLLE MORISSETTE

SAGUENAY — Afin de convaincre les électeurs de voter pour le Bloc québécois, le chef Gilles Duceppe évoque de plus en plus la possibilité que son parti puisse avoir la balance du pouvoir aussi bien dans un gouvernement formé par les conservateurs que par les libéraux.

Devant une centaine de militants de la circonscription de Chicoutimi-Le Fjord, M. Duceppe a déclaré, dimanche, qu'André Harvey, ancien député conservateur devenu libéral, aurait peu d'influence si les troupes de Stephen Harper étaient portées au pouvoir. Invité à préciser sa pensée hier, il a mentionné que cette possibilité était une raison parmi tant d'autres d'appuyer Robert Bouchard, le candidat bloquiste de la circonscription.

Chicoutimi-Le Fjord est la seule circonscription du Saguenay—Lac-Saint-Jean à ne pas être représentée par le Bloc. Dans Jonquière-Alma et Roberval, les deux députés sortants sont bloquistes. Toutefois, M. Duceppe se défend bien de donner de faux espoirs aux électeurs de Chicoutimi-Le Fjord en leur faisant miroiter la possibilité d'être mieux représentés à Ottawa si un gouvernement conservateur minoritaire se retrouve au pouvoir. « Ce n'est pas de fausses promesses (sic), c'est une éventualité. »

Obtenir la balance du pouvoir pourrait être extrêmement intéressant pour le Bloc, selon lui. « Moi, défendre les intérêts des Québécois, non seulement ça m'intéresse, mais ça me motive », a-t-il répondu.

Le chef bloquiste a également tenu à souligner qu'il n'était pas exclu que les libéraux se retrouvent au pouvoir. « Prenons l'exemple d'un gouvernement libéral minoritaire, je suis convaincu qu'il y aura des gens très heureux de la performance de leur chef, a-t-il dit avec ironie. Il y aura peut-être des discussions sur un leadership possible. Il y a peut-être des gens qui attendent le lieutenant québécois aussi, a-t-il poursuivi. Ils (les libéraux) auront drôlement besoin de nous écouter. »

M. Duceppe a une fois de plus répété qu'il était confiant de faire élire une majorité de députés du Bloc à Ottawa. « Que ce soit les libéraux ou les conservateurs qui se retrouvent au pouvoir, ils devraient écouter ce que l'on a à dire avec beaucoup d'intérêt. Il en ira de leur avenir. »

PHOTO PAUL CHIASSON, PRESSE CANADIENNE ©

Le grand chef des Cris a remarqué que Gilles Duceppe était l'unique chef à l'avoir visité. Ted Moses en a profité, hier, pour rappeler, qu'à ses yeux, il est essentiel que sa communauté parvienne à une entente avec le gouvernement canadien pour qu'elle continue à se développer.

Ted Moses reçoit le chef bloquiste

Le grand chef des Cris ne voit pas d'un mauvais oeil l'envoi de députés du Bloc à Ottawa

NATHAËLLE MORISSETTE

CHIBOUGAMAU — Bien qu'il n'appuie pas officiellement le Bloc québécois, le grand chef des Cris, Ted Moses, estime que les droits des autochtones seraient bien défendus si les troupes souverainistes obtenaient la balance du pouvoir advenant l'élection d'un gouvernement minoritaire.

C'est que le grand chef tente depuis un moment d'en arriver à une entente avec Ottawa, qui s'apparente à la paix des Braves signée avec le Parti québécois il y a deux ans. Ce pacte entre le gouvernement et les Cris permettra aux autochtones d'obtenir 3,5 milliards de dollars en 50 ans. En échange, ceux-ci ne s'opposent plus au développement du Grand Nord et ils ont laissé tomber leurs poursuites judiciaires contre Hydro-Québec.

Hier, à l'occasion de la journée nationale des autochtones, le chef bloquiste Gilles Duceppe s'est rendu à Chibougamau afin de rencontrer Ted Moses pour discuter de la situation vécue par les gens de sa nation. M. Moses a souligné que Gilles Duceppe était le seul chef de parti à s'être déplacé. Le grand chef estime qu'il est essentiel de signer une entente avec le gouvernement canadien afin que sa communauté puisse continuer à se développer.

Il estime que l'élection d'un gouvernement minoritaire peut devenir un atout pour les autochtones, qui pourraient compter sur l'appui de certains partis d'opposition comme le Bloc. Ted Moses a toutefois refusé d'afficher ses couleurs politiques. « M. Duceppe n'a pas besoin de mon appui, il est largement en avance dans les intentions de vote », a-t-il déclaré lors d'un point de presse dans la circonscription de Nunavik-Eeyou.

« La paix des Braves signée à Québec n'a pas encore obtenu de résultats à Ottawa », déplore le chef bloquiste. Sur cette question et dans plusieurs autres dossiers, M. Duceppe a bien l'intention de défendre les droits des autochtones. « Jusqu'à ce jour, il y avait un projet au « ministère des » Ressources humaines faisant en sorte que les Premières Nations administraient une partie de l'assurance-emploi. Le fédéral veut y mettre fin, ce qui est une erreur terrible. Ça aussi on va le soulever. »

Même s'il a apprécié de discuter avec Ted Moses, Gilles Duceppe s'attendait-il à recevoir un appui formel de la part du grand chef ? « Je ne l'ai pas demandé, a-t-il assuré. On a discuté sur des sujets comme je le fais avec d'autres représentants. Je respecte l'indépendance de chacun des groupes que je rencontre et je ne changerai pas de façon de travailler. Ne pas avoir une telle attitude serait électoraliste. »

ÉLECTION 2004

ILS, ELLES ONT DIT...

«À court terme, je ne pense pas qu'Air Canada réalisera des économies.»

— **Joseph D'Cruz**, de l'Université de Toronto, au sujet de gains éventuels que ferait Air Canada si le bilinguisme y était moins rigoureux.

«Nous n'avons pas réussi à mettre l'accent sur notre propre bilan économique. Je pense que les conseillers de M. Martin ont pensé qu'il était bien connu qu'il était l'architecte de ce grand succès et qu'il n'avait pas à en parler. Que les gens s'en souviendraient et qu'ils seraient contents. Eh bien, ils ne se souviennent pas.»

— L'ex-ministre libéral **David Anderson** au quotidien *The Vancouver Province*.

LE CANADA DEVRAIT-IL...

... RESSERRER LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

SITUATION ACTUELLE

Rebaptisée «Loi sur le système de justice pour les adolescents» depuis le 1er avril 2003, la nouvelle législation a tôt fait de créer un fossé entre le Québec et le reste du Canada. Considérant la loi fédérale trop sévère et axée sur la répression au détriment de la prévention, Québec a réussi à faire invalider certaines dispositions jugées anticonstitutionnelles devant la Cour d'appel. Le gouvernement canadien n'a pas porté en appel les nouvelles dispositions et, depuis le 31 mars 2003, il ne se passe plus rien dans ce dossier.

LES POUR

- La population dormira peut-être davantage sur ses deux oreilles en sachant que les jeunes auteurs de crimes graves s'exposent à des peines plus sévères.
- La Loi favorise une plus grande responsabilité policière.
- La Loi traite un peu plus légèrement les faibles délits.

LES CONTRE

- L'assujettissement à une peine pour adultes s'applique à partir de 14 ans lorsqu'il est question d'un crime violent.
- La Loi est davantage centrée sur un principe de proportionnalité de la peine et non centrée sur les jeunes. Elle tient donc compte du délit, au détriment du délinquant.
- En général, une approche punitive et répressive a rarement fait ses preuves, comme le prouve l'exemple des États-Unis où un nombre élevé de gens croupissent en prison sans diminuer le taux de criminalité pour autant.

POSITION DES PRINCIPAUX PARTIS

- Opposé à la réforme de la Loi sur les jeunes contrevenants, qu'il juge inutile et dangereuse, le Bloc considère que le Québec aurait dû être exempté de son application.
- Le NPD encourage une révision de la loi afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de son efficacité, en plus de favoriser un meilleur support préventif et éducatif.
- Le PLC mise sur une double approche: d'un côté il encourage des peines aussi sévères que celles imposées aux adultes pour des crimes graves et, de l'autre, il favorise le travail de sensibilisation et des réductions de peine pour les délits mineurs.
- Le PCC n'a jamais répondu à la question, mais s'est déjà prononcé en faveur d'un durcissement de la Loi.

VU DU QUÉBEC

- Comme les crimes sont de jcompétence fédérale et que la jeunesse relève du provincial, la plupart des intervenants sociaux et groupes communautaires s'insurgent contre un éventuel durcissement de la Loi.

Recherche : La Voix de l'Est, Hugo Meunier

HORAIRE DES CHEFS

PHOTO PC

Gilles Duceppe

- La journée se passe dans la ville de Saguenay. En après-midi, rencontre avec des militants de Nunavik.

PHOTO PC

Stephen Harper

- Assemblées partisanes à Ottawa, Sault Sainte-Marie et Toronto

PHOTO PC

Paul Martin

- Le couple Martin participe à un rallye des candidats à Coquitlam. Dîner dans la communauté chinoise de Vancouver.

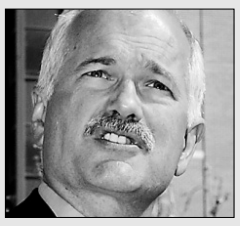

PHOTO PC

Jack Layton

- Annonces à Oshawa et bain de foule en soirée à Stephenville. En soirée, départ vers Charlottetown.

RÉPONSE À LA QUESTION QUIZ

- Hamilton (1930), Vancouver (1954), Edmonton (1978) et Victoria (1994). À noter qu'Hamilton fut l'hôte des tout premiers Jeux du Commonwealth.

SUR CYBERPRESSE

Pour connaître le calendrier des chefs ...
Pour lire les dernières nouvelles ...
Pour voir la campagne en photos

Consultez **www.cyberpresse.ca/elections**

Demande d'enquête sur Canada Steamship Lines

MICHEL MUNGER

À une semaine des élections fédérales, trois Québécois ont demandé hier à l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) d'enquêter sur la situation fiscale de la Canada Steamship Lines, la compagnie de navigation cédée par Paul Martin à ses proches il y a quelque temps.

Dans une lettre dont *La Presse* a reçu copie, Henri Laberge, Marie Royal et François Gosselin avancent que CSL doit plus de 100 millions de dollars au fisc. S'appuyant sur un reportage de l'émission *Enjeux* diffusé à Radio-Canada le 20 avril dernier, ils émettent l'hypothèse que l'entreprise dirigée par les fils de Paul Martin agit dans l'illégalité.

Selon le reportage en question, le siège social de CSL International, à Bridgetown à la Barbade, est en fait le cabinet d'avocats Clarke & Gittens qui ne ferait qu'approuver des décisions prises à Montréal. Or, selon la loi, une entreprise de transport maritime installée à la Barbade peut rapatrier ses profits au Canada à condition d'y prendre ses décisions d'affaires.

Le cabinet Clarke & Gittens abrite 107 entreprises, dont 12 seraient liées de près ou de loin à CSL ou à la famille Martin, selon le reportage de l'émission *Enjeux*.

Robert Jasmin, président d'Attac-Québec (Association pour la taxation des transactions financière et l'aide aux citoyens) appuie la demande d'enquête parce qu'il doute lui aussi que CSL respecte les règles. « Le gouvernement fait une campagne monstrueuse contre ceux qui font un peu de travail au noir, a-t-il dit en entrevue. On ne fait rien contre ceux qui cachent des millions avec des profits au noir. On trouve ça démentiel. »

Henri Laberge, ancien conseiller à la Centrale des enseignants du Québec (devenue la CSQ), a livré la lettre à la direction des enquêtes de l'ADRC hier matin. « Je savais déjà qu'on utilisait des paradis fiscaux, a-t-il déclaré. Ce qui était connu, c'était l'aspect immoral de l'affaire. On ne savait pas que c'était illégal (...) et c'est un siège social fictif à la Barbade. »

L'ADRC a refusé de commenter l'affaire. Pour l'heure, Canada Steamship Lines ne fait l'objet d'aucune poursuite quant aux 100 millions de dollars en question.

Martine Malka, relationniste de la société, dit que CSL International a établi son siège social à la Barbade, mais qu'elle respecte la loi. « Il y a des directeurs à la Barbade. La majorité sont des Barbadiens. Les décisions sont bel et bien prises à la Barbade », a-t-elle dit hier.

CSL International avait transféré son siège social du Liberia à la Barbade en 1995. Le Bloc québécois a déjà accusé le premier ministre Paul Martin d'avoir modifié la loi C-28 pour que l'entreprise échappe à l'impôt.

Mme Malka invoque l'article 81 de la Loi de l'impôt sur le revenu pour justifier la légalité des choix de CSL International. La loi canadienne exempte d'impôts les Canadiens ou les entreprises canadiennes qui effectuent du transport maritime international et qui ont leur siège social dans un autre pays, à condition que ce pays ait la même règle.

« C'est une politique de taxation qui a plus de 70 ans », a dit Mme Malka.

Invité à réagir, le Parti libéral du Canada a préféré ne pas faire de commentaire. Les libéraux rappellent que Paul Martin n'est plus lié à la propriété de Canada Steamship Lines.

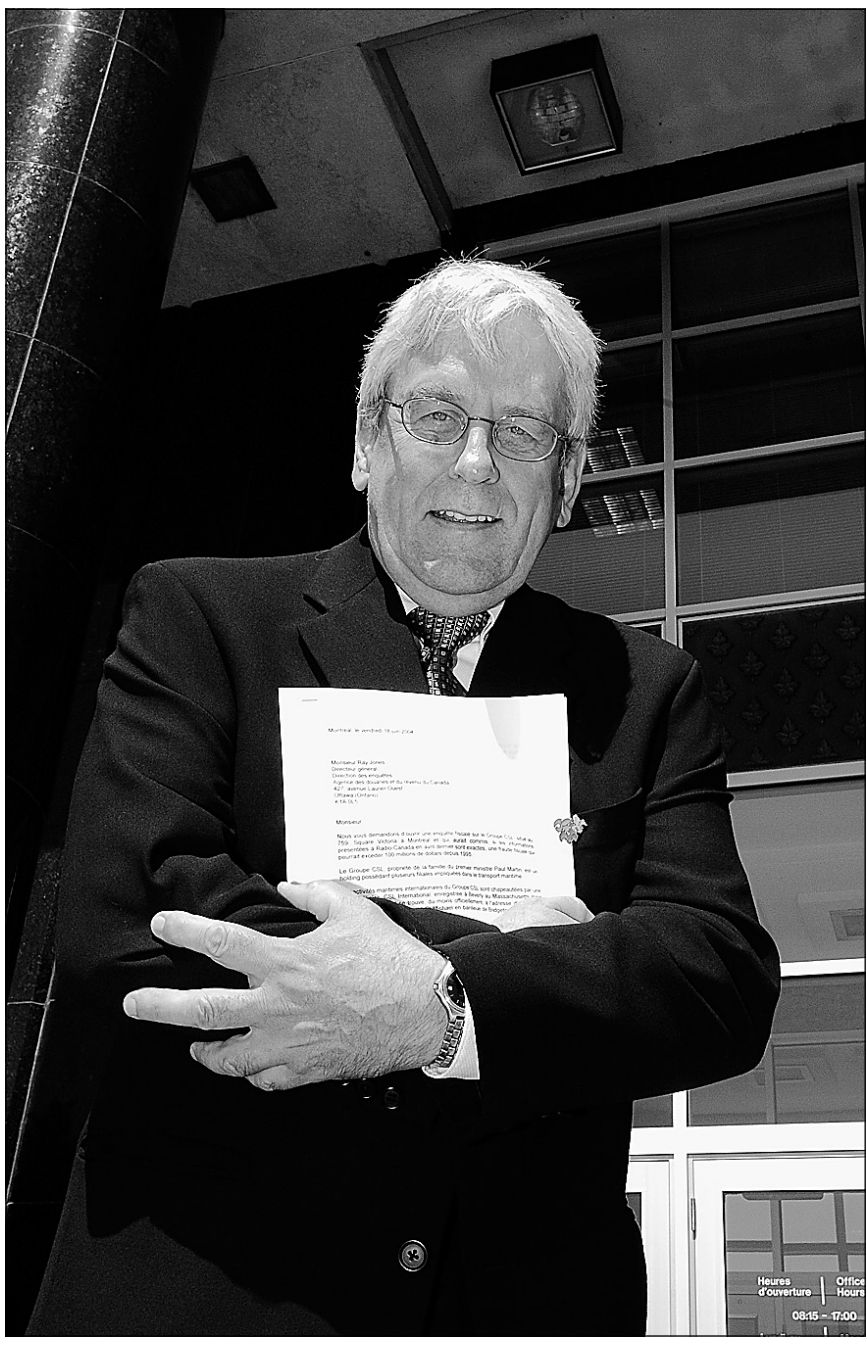

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE ©

Henri Laberge et deux autres demandeurs avancent que la Canada Steamship Lines, entreprise que Paul Martin a cédé à ses fils, doit plus de 100 millions de dollars au fisc. Ils appuient leur demande sur un reportage présenté à l'émission *Enjeux* diffusé à Radio-Canada en avril.

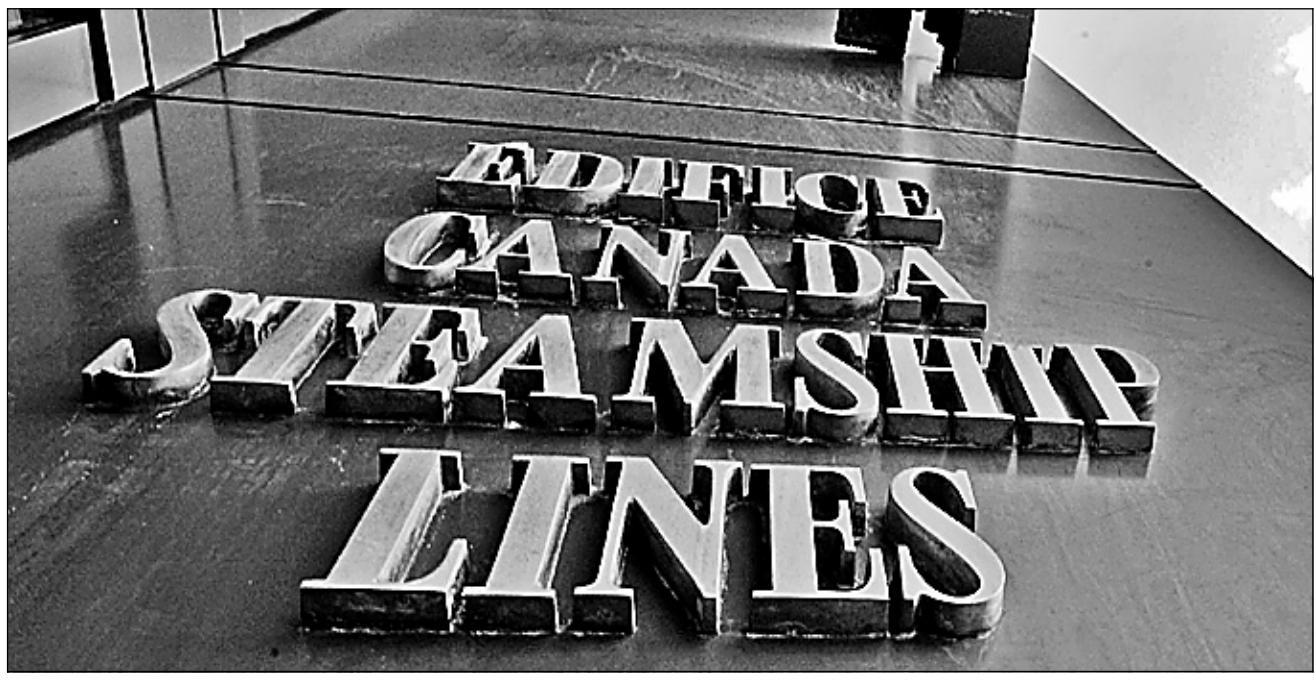

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

Le bâtiment abritant les bureaux de la Canada Steamship Lines à Montréal n'héberge pas le siège social de l'entreprise pour autant. Officiellement, la CSL est dirigée à partir de La Barbade.

Centre des décisions ou coquille vide?

ANDRÉ DUCHESNE

Le siège social de la Canada Steamship Lines International à la Barbade répond-il réellement aux critères d'un bureau central ou n'est-il qu'une façade pour récupérer les profits faits par la compagnie au Canada sans payer d'impôt ?

C'est la question qu'a explorée l'émission *Enjeux* dans un reportage diffusé le 20 avril dernier à Radio-Canada.

En se rendant à l'adresse indiquée comme étant le siège social de l'entreprise canadienne, les membres de l'équipe se sont retrouvés devant un luxueux bâtiment blanc à deux étages. À l'extérieur, la plaque d'un cabinet d'avocats, Clarke Gittens & Farmers.

Dans le hall d'entrée, ils ont consulté un tableau contenant les noms des quelque 107 clients qu'ils représentent, dont une douzaine de compagnies ayant un lien avec la famille de Paul Martin. Comment une si petite boîte peut-elle gérer les destinées d'autant d'entreprises ? Une demande d'entrevue a été refusée ; on leur a dit de s'adresser aux bureaux de CSL à Montréal.

Sur son site Internet, CSL International donne son adresse à Boston, Massachusetts. Une porte-parole de la compagnie a dit hier à *La Presse* que dans les faits, CSL International fonctionne à partir de Boston, mais que son siège social est situé à La Barbade.

Selon la Loi canadienne de l'impôt, les compagnies canadiennes dont le siège social est à l'étranger peuvent, selon les conventions fiscales signées entre pays, rapatrier leurs profits au Canada sans être imposées car elles ont déjà été taxées dans le pays où elles sont établies. La Barbade, un paradis fiscal, a un taux d'imposition de 2,5 % et encore il est régressif avec l'augmentation des revenus.

La CSL est loin d'être la seule compagnie canadienne établie à la Barbade. Selon les données de Statistique Canada, les investissements canadiens dans ce pays ont grimpé de 688 millions en 1988 à 23,3 milliards en 2001.

VINCENT MARISSAL

Manque de carburant

HUNTSVILLE, Ontario — Stephen Harper, du temps où il était président de la « Coalition nationale des citoyens », rêvait de construire un mur coupe-feu autour de l'Alberta pour protéger la riche province de la voracité du gouvernement central d'Ottawa. Depuis qu'il est chef du nouveau Parti conservateur, M. Harper joue plutôt la carte de la décentralisation, mais, paradoxalement, le seul mur qu'il aura réussi à ériger, c'est celui qui se dresse désormais entre son parti et le Québec.

Fin de l'aide gouvernementale à Bombardier, dérapage sur la question de la pornographie juvénile, remise en question du bilinguisme et possible déménagement du siège social d'Air Canada, la dernière semaine aura fini de creuser l'immense fossé qui sépare le nouveau parti de droite des électeurs québécois. Déjà que M. Harper était « difficile à vendre » aux Québécois, de l'aveu même de certains organisateurs conservateurs, les lendemains du scrutin (quel que soit le résultat) s'annoncent pénibles pour les bleus au Québec.

Stephen Harper aurait voulu pousser encore plus de Québécois dans les bras du Bloc qu'il n'aurait pas agi différemment. Dégoûtés par les scandales libéraux, bien des électeurs ont d'ores et déjà décidé de tourner le dos à Paul Martin. Devant la possibilité de voir les conservateurs prendre le pouvoir, ils seront nombreux à avoir le réflexe de s'en remettre au Bloc, qui a réussi à se positionner comme le « meilleur défenseur des intérêts du Québec ».

Les positions controversées de Stephen Harper ne changeront probablement rien au sort des libéraux au Québec, mais Paul Martin, de toute évidence, essaie de marquer des points ailleurs au pays en présentant son adversaire comme un extrémiste. Ce pourquoi, d'ailleurs, M. Martin fait tant d'efforts pour associer Stephen Harper au premier ministre albertain Ralph Klein et à son plan de réforme de la santé dans sa province (plan devant être dévoilé le 30 juin et qui contreviendrait à la Loi canadienne sur la santé, selon les bribes d'information disponibles).

N'eût été des controverses dans la campagne conservatrice, les stratèges libéraux n'auraient pas eu grand-chose à se mettre sous la dent en cette fin de campagne. Manque de carburant ou manque d'altitude, toujours est-il que la campagne libérale n'arrive toujours pas à décoller.

Dans l'immédiat, les dérapages de la campagne conservatrice comportent un autre gros avantage pour les libéraux : ils permettent à Paul Martin de donner un peu d'élan à sa campagne, qui manque sérieusement de carburant à moins d'une semaine du vote.

N'eût été des controverses dans la campagne conservatrice, les stratèges libéraux n'auraient pas eu grand-chose à se mettre sous la dent en cette fin de campagne. Manque de carburant ou manque d'altitude, toujours est-il que la campagne libérale n'arrive toujours pas à décoller, même si celle de Stephen Harper a ralenti ces derniers jours. Paul Martin a bien essayé, pourtant, au début de la campagne en dévoilant un programme politique complet, chiffré, il n'a pas lésiné sur les promesses en santé, pour les villes, pour les garderies, pour les personnes âgées... Rien à faire, le Parti libéral n'arrive pas à reprendre du poil de la bête.

Le hic, c'est qu'il reste six jours de campagne et la campagne libérale est à court de munitions, ce qui oblige les stratèges à puiser très loin dans leur imagination, ce qu'ils ont fait hier avec cette promesse de tenir la prochaine rencontre fédérale-provinciale sur la santé devant les caméras.

Si cette idée a immédiatement rappelé toutes sortes de douloureux souvenirs aux journalistes qui ont couvert les psychodrames nationaux de Meech, elle risque de provoquer un profond soupir d'ennui chez les électeurs. Fallait voir l'entourage de Paul Martin s'exciter à propos des détails de cette « importante » annonce et les voir tourbillonner autour des journalistes pour leur en expliquer toutes les subtilités pour réaliser à quel point le syndrome de la bulle électorale peut parfois affecter le sens de la perspective. Les libéraux se battent pour garder le pouvoir circonscription par circonscription, ils éprouvent de graves problèmes sur le terrain et leur chef se passionne pour des détails de procédure d'une rencontre aussi hypothétique, à ce stade-ci, que sa réélection.

Imaginez Anne McLellan ou Hélène Scherrer, deux ministres de Paul Martin dont le siège est menacé, essayer de convaincre des électeurs désabusés par 11 ans de gouvernement libéral en leur expliquant que la prochaine rencontre fédérale-provinciale sur la santé sera télédiffusée. La stratégie, on l'aura deviné, est de démontrer que les libéraux, contrairement aux conservateurs, sont transparents sur la question de la santé, mais ces derniers ont beau jeu de rappeler que c'est Paul Martin, alors ministre des Finances, qui a enlevé les milliards aux provinces. Quant au Bloc, il n'a qu'à dire aux Québécois qu'ils ne peuvent faire confiance ni à l'un ni à l'autre, ce qui s'est avéré leur meilleur argument en cette campagne.

Mais, bon, jouons le jeu. Supposons que Paul Martin sauve sa peau et convoque effectivement dans les prochains mois ses homologues provinciaux à une rencontre au sommet. Voyez un peu le scénario : le premier ministre libéral de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, est en chute libre dans les sondages et il n'a pas le choix de déclencher des élections en 2005 (il a lui-même imposé les élections à date fixe). Il voudra prendre l'enveloppe. Son voisin albertain, Ralph Klein, que Paul Martin caricature ces jours-ci en fossoyeur du système de santé publique à des fins bassement électorales, arriverait à la table dans de biens mauvaises dispositions.

L'Ontarien Dalton McGuinty voudrait bien l'argent, mais ses relations avec Paul Martin ont beaucoup souffert durant la présente campagne puisque les grands frères fédéraux l'accusent d'avoir bousillé leur campagne avec son budget. Jean Charest ne refuserait pas lui non plus le chèque, mais Québec ne veut rien savoir de conditions et vu l'état de sa popularité, il ne peut se permettre de paraître mou devant Ottawa.

Dans les Provinces atlantiques, Paul Martin ne devra pas compter sur le quatuor de premiers ministres conservateurs pour lui faciliter la tâche. Reste le Manitoba et la Saskatchewan, deux provinces dirigées par des néo-démocrates, qui ont élevé le *medicare* au statut de religion nationale.

Beau portrait. On est bien loin de l'image de Paul Martin, grand rassembleur de la famille canadienne.

COURRIEL
Pour joindre Vincent Marissal
vincent.marissal@lapresse.ca

La famille verte

PAUL ROY

Jeannine Desharnais, 74 ans, a été serveuse de restaurant, concierge, elle a fait des ménages, gardé des enfants. Et, bien sûr, elle a élevé les siens. Puis, la gloire a frappé à sa porte.

C'est d'ailleurs tout récent. Depuis quelques jours, les médias lui courent après. Et après sa petite-fille, Marilou Moisan-Domm, 18 ans.

Elles sont toutes deux candidates du Parti vert à Québec. Mme Desharnais dans Beauport, Marilou dans Charlesbourg.

Marilou, étudiante en littérature au cégep Garneau et vendeuse de *popsicles* et de crème glacée sur les plaines d'Abraham l'été, ne souhaitait pas nécessairement tout le brouhaha médiatique qui s'est abattu sur elle. Bien consciente qu'elle n'a aucune chance d'être élue, elle dit vouloir « donner au Parti vert une chance d'exprimer son point de vue ».

Mais sa grand-mère, elle, en redemande !

« C'est comme si j'avais gagné à la 6/49, dit-elle. Je n'ai pas d'argent à donner à mes petits enfants, mais (en étant candidate pour le Parti vert) je peux quand même faire quelque chose pour eux. »

Elle n'a pas lu le programme du parti. Elle a lu le dépliant, mais elle a du mal à en énumérer les points principaux. « Je n'ai pas été longtemps à l'école », explique-t-elle.

Mais qu'à cela ne tienne. Appuyée sur sa canne, elle a visité un foyer de vieillards et différents commerces de son coin.

« Je suis allée au Foyer Beauport. Le monde était tout content de me voir. Une madame m'a donné une prière, j'ai visité la cuisine... J'ai passé à la TV, j'ai parlé à un poste de radio, j'ai été à la banque, au Maxi, j'ai donné des dépliants, c'est vraiment super ! »

C'est son fils, Richard Domm, le père de Marilou, qui a incité sa mère et sa fille à être candidates du Parti vert. Lui-même l'avait été en 1997. Et son fils Samuel, 22 ans (le frère de Marilou), l'avait été en 2000.

Richard est militant écologiste depuis les années 70. Il signale que, pour la première fois de son histoire, le Parti vert présente des candidats dans chacune des 308 circonscriptions du Canada, et donc — grâce à Marilou et à sa grand-mère — dans chacune des 10 circonscriptions de la région de Québec.

« Avec la nouvelle loi électorale, si on obtient plus de 2 % du vote — et, selon les sondages, on est à 6 % —, chaque vote nous rapporte 1,75 $! »

En gros, le Parti vert propose de réduire les impôts du monde ordinaire et d'augmenter ceux des pollueurs ; d'encourager l'achat local et la transformation sur place, qui évitent les coûts financiers et environnementaux reliés au transport.

En matière de santé, il prône l'approche préventive, à l'aide de mesures sociales et environnementales. Il propose aussi un système électoral avec représentation proportionnelle et élections à dates fixes.

Son chef s'appelle Jim Harris. Non, il n'était pas aux débats la semaine dernière.

Jeannine Desharnais, elle, compte bien profiter de chaque instant du reste de sa campagne électorale. Quand nous l'avons quittée, elle nous a envoyé un baiser de la main, comme une star d'une autre époque. Elle était radieuse.

« Je fais ma princesse, je vais partout ! »

Le NPD prêt à abandonner un volet de son programme

Le parti n'imposerait plus les héritages de plus de 1 million de dollars

MURRAY BREWSTER
PRESSE CANADIENNE

TORONTO – Les néo-démocrates sont prêts à abandonner leur proposition d'imposer les héritages de plus de 1 million de dollars pour pouvoir participer à un gouvernement minoritaire, a affirmé Jack Layton dans une entrevue exclusive à la Presse Canadienne.

Il s'agit du premier signe de compromis de la part de M. Layton à une semaine du scrutin.

La déclaration surprise est survenue alors qu'un candidat néo-démocrate, le député Peter Stoffer, de la Nouvelle-Écosse, a publiquement admis qu'il s'oppose à cet impôt, un des éléments centraux du programme du parti.

« J'ai noté qu'aucun autre parti ne propose quelque chose du genre d'un impôt sur l'héritage, a dit M. Layton. Je serais surpris que cela devienne une question décisive. S'il y a un Parlement qui n'est pas majoritaire, il y aura des compromis. C'est ce à quoi on devrait s'attendre. »

Le leader néo-démocrate a précisé que la question devra faire l'objet de discussions au sein du caucus au complet après les élections.

Plus tôt au cours de la campagne, le leader conservateur, Stephen Harper, avait sauté sur l'occasion en disant qu'une éventuelle coalition des libéraux avec les néo-démocrates dans une situation de gouvernement minoritaire entraînerait l'adoption de cette mesure du NPD sur les héritages.

Des éditorialistes de tout le pays avaient aussi critiqué sévèrement la proposition en disant qu'elle affecterait injustement les baby-boomers qui sont à la veille de la retraite.

L'impôt sur les héritages a été inclus dans le programme « pour assurer que nous pourrions financer tout ce que nous proposons », a dit Jack Layton.

Hier, le leader néo-démocrate a pris la parole devant des membres (moins nombreux que d'habitude) de la Chambre de commerce de Toronto. Il a tenté de vendre du mieux qu'il a pu son programme, le qualifiant de « fiscalement prudent ».

« La vérité est que personne n'a un intérêt plus fort dans de saines finances publiques que nous. Notre rôle central au Parlement sera fiscalement prudent et assurera que nos budgets demeurent équilibrés. »

Le programme du NPD prévoit des dépenses de 61 milliards, dont 29 milliards (sur cinq ans) qui iraient à la santé pour aider les malades et les aînés, alors que les grandes banques, les entreprises et les PDG verraient leurs impôts augmenter.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

À TOUS LES MEMBRES CANADIENS DU SIEPB :

VRAI OU FAUX ? JUGEZ VOUS-MÊME !

1. L'Union internationale souhaite recommander une augmentation de la cotisation syndicale de 1,98 $ ou 2 $ par membre canadien, par mois, sur une période de trois ans.

   FAUX. Le Comité exécutif a voté le maintien du statu quo en ce qui concerne le paiement de la cotisation per capita des membres canadiens. C'est pourquoi, aucune recommandation concernant l'augmentation de la cotisation à verser aux sections locales canadiennes ne sera faite à ce congrès. (Recommandation adoptée lors de la réunion du Comité exécutif en avril 2004.)

2. L'Union internationale retire aux membres canadiens leur droit de vote sur la question de la " Canadian autonomy " (Autonomie canadienne).

   FAUX. Le Comité exécutif recommandera, lors de ce congrès, que les membres canadiens votent tous les trois ans sur la question de la " Canadian Autonomy. " (Recommandation adoptée lors de la réunion du Comité exécutif en juin 2004.)

3. Les membres canadiens n'auront pas de cadre financier pour recevoir et débourser les fonds.

   FAUX. Le Comité exécutif recommandera, lors de congrès, la création d'un nouveau poste de cadre, celui de " Directeur financier canadien. " (Recommandation adoptée lors de la réunion du Comité exécutif du mois de juin 2004.)

4. L'Union internationale conserve toutes les cotisations per capita versées par les Syndicats locaux canadiens.

   FAUX. Lors de ce congrès, le Comité exécutif recommandera à l'Union internationale de rembourser au Directeur financier canadien toutes les cotisations reçues des Sections locales canadiennes, moins les frais d'administration (frais indirects), qui s'élèvent à environ 1,50 $ par membre et par mois, ainsi que toute autre dépense directe, telle que les sommes versées au Congrès du travail du Canada. (Recommandation adoptée lors de la réunion du Comité exécutif du mois de juin 2004.)

5. Désormais, les membres canadiens ne jouiront plus du droit de grève, ni d'un fonds de défense.

   FAUX. Les Syndicats locaux des États-Unis ont d'ores et déjà dépensé plus de 7 millions de dollars pour soutenir les grèves du Canada et pour défendre les membres canadiens. Aussi le Comité exécutif recommandera-t-il, lors de ce congrès, l'établissement d'un fonds canadien Grèves et défense. Ce fonds sera contrôlé par le Comité national canadien et sera alimenté par la contribution actuelle de 1,40 $ par membre et par mois. (Recommandation adoptée lors de la réunion du Comité exécutif du mois de juin 2004.)

6. Les dirigeants et délégués canadiens ne seront pas autorisés à voter lors des réunions et des congrès du Comité exécutif du SIEPB.

   FAUX. Lors de ce congrès, le Comité exécutif recommandera que les dirigeants élus canadiens de l'Union internationale et les délégués des syndicats locaux canadiens aient une voix consultative et délibérative lors des réunions du Comité exécutif et aux congrès de l'Union internationale, sauf sur les questions telles que l'élection d'un Président international ou d'un Secrétaire-trésorier international et les questions financières liées aux États-Unis. Les dirigeants élus et les délégués des États-Unis n'ont pas de voix consultative ou délibérative au Comité national canadien ou au Congrès canadien. (Recommandation adoptée en avril 2004 lors de la réunion du Comité exécutif, et révisée lors de la réunion du mois de juin 2004.)

Vice-Présidents Etats-Unis

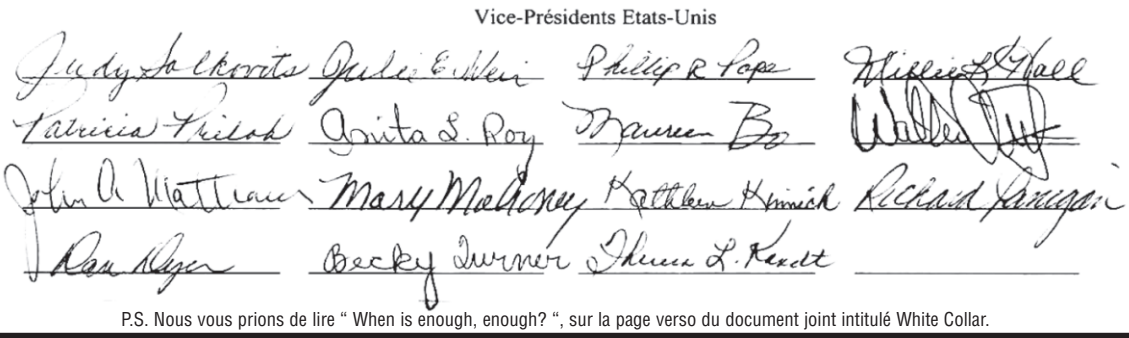

P.S. Nous vous prions de lire " When is enough, enough? ", sur la page verso du document joint intitulé White Collar.

3238252

ÉLECTIONS 2004

Un silence éloquent sur le Proche-Orient

FRANÇOIS BERGER
fberger@lapresse.ca

Le conflit israélo-palestinien est un de ces sujets délicats qui, dans certaines circonstances, risquent facilement de devenir carrément explosifs. Les deux plus grands partis politiques canadiens le savent très bien et se gardent de soulever cette question durant la campagne électorale.

Le premier ministre Paul Martin n'a pas touché mot de la situation au Proche-Orient depuis le début de la campagne, tandis que son ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, n'a pas répondu aux questions posées par *La Presse* à ce sujet.

M. Graham est candidat du Parti libéral dans la circonscription de Toronto-Centre, où l'électorat musulman « pèse » un lourd 7,5 %, tandis que l'électorat juif y a aussi une forte présence, avec plus de 3 %.

M. Martin a réitéré, avant le lancement de la campagne électorale, qu'il défend encore et toujours la nécessité d'une solution négociée dans le conflit israélo-palestinien. Mais il n'a pas condamné le plan du premier ministre israélien Ariel Sharon d'un retrait unilatéral de la bande de Gaza, avalisé par le président américain George W. Bush. Ce plan, qui laisse pratiquement intacte la colonisation juive de la Cisjordanie, supprime le droit de retour dans leurs anciennes terres des réfugiés palestiniens. Il ne prévoit aucune négociation avec les Palestiniens.

Dénoncé par les néo-démocrates et les bloquistes, ce demi-silence du Parti libéral est imité par le Parti conservateur : Stockwell Day dit opter également pour une résolution « négociée » du conflit et l'établissement de frontières agréées par les deux parties.

PHOTO YOAV TEMMER, AGENCE FRANCE-PRESSE ©

Tandis que les différents candidats aux élections fédérales tentent d'esquiver la question du Proche-Orient, les affrontements se poursuivaient entre la jeunesse palestinienne et l'armée d'Israël. Ces Palestiniens ont lancé des pierres hier aux militaires israéliens dans la poursuite de l'Intifada.

Volte-face de Stockwell Day

Pour le critique tory en matière d'affaires étrangères, il s'agit d'une volte-face par rapport à sa position antérieure, selon laquelle il y avait une « différence morale » entre Palestiniens et Israéliens, à la faveur de ces derniers. Il y a trois ans, M. Day avait attaqué les Palestiniens dans une allocution prononcée devant le Congrès juif canadien. Il a aussi défendu la construction du mur de séparation érigé par Israël en Cisjordanie, mais dénoncé par Ottawa.

Au Nouveau Parti démocratique, la critique en matière d'affaires étrangères, Alexa McDonough, qualifie d'« alarmant » le « silence » d'Ottawa sur le Proche-Orient et croit que le Canada doit y jouer son rôle traditionnel de médiateur.

La porte-parole du Bloc québécois sur les questions internationales, Francine Lalonde, souligne que l'absence de règlement « équitable » au Proche-Orient constitue un « irritant majeur » pour le monde musulman.

Cet « irritant » concerne plus directement un maigre 3 % de l'électorat canadien — 2 % de la population est de confession musulmane, d'origine arabe une fois sur trois, et 1 % juive —, mais qui peut avoir des effets notables dans au moins 35 circonscriptions où plus de 5 % des citoyens sont musulmans. Vingt-six de ces circonscriptions se trouvent en Ontario, principal champ de bataille électoral. Huit sont situées au Québec et une autre à Calgary, en Alberta.

Dans la circonscription de Don Valley Ouest, à Toronto, 13,5 % de la population est musulmane et 8,2 % juive. Potentiellement, cela y fait de la question proche-orientale une préoccupation pour un électeur sur cinq ! La situation est semblable dans la circonscription montréalaise de Saint-Laurent-Cartierville.

Les musulmans du Canada sont généralement peu intéressés par les élections, puisque seulement 40 % d'entre eux vont habituellement aux urnes. Les leaders musulmans du pays se sont toutefois promis de faire grimper ce taux de participation à 80 % le 28 juin prochain.

Le Congrès islamique canadien s'est même permis de donner une « note » à chaque député de la Chambre des communes au moment de la dissolution du Parlement. Il ressort de ce classement, établi à partir du curriculum vitae de chaque député, de ses déclarations publiques et de sa façon de voter au Parlement, que 41 % des députés sortants avaient des vues opposées à celles de cette association musulmane, notamment sur le conflit israélo-palestinien, 31 % étaient plutôt neutres et 28 % partageaient les positions du Congrès islamique.

EN BREF

Chrétien à la commission Gomery

L'ancien premier ministre Jean Chrétien a demandé hier le droit de participer aux travaux de la commission Gomery sur le programme des commandites. Son avocat, Me David W. Scott, a indiqué que M. Chrétien avait joué un rôle important dans la création du programme et qu'il voulait avoir la possibilité de défendre sa réputation.

Layton condamne

Le chef du NPD a condamné publiquement hier les actes antisémites perpétrés dimanche dans une synagogue d'Ottawa. Estimant que la grande majorité des Canadiens trouvent incompréhensibles de tels actes, il ajoute : « Nous avons été témoins d'une montée profondément inquiétante de gestes lâches qui ciblent la communauté juive. À Toronto, Montréal, Ottawa et ailleurs, nous devons défendre nos amis de la communauté juive. »

Kyoto : 26 millions de Canadiens

Est-ce un message électoral ? Un petit rappel à Stephen Harper dont l'intention de déchirer le protocole de Kyoto est maintenant bien connue ? Toujours est-il qu'hier, dans le quotidien torontois *The Globe and Mail,* une coalition de 89 organismes de tous les horizons a acheté une pleine page dans laquelle on lit : « 26 millions de Canadiens appuient le protocole de Kyoto sur le changement climatique. Incluant nous. » Suivent les nom de ces 89 organismes qui représentent, affirment-ils, 82 % des Canadiens.

Après la pornographie juvénile, l'esclavage ?

Après les conservateurs qui les ont quasiment accusé d'encourager la pornographie juvénile, voilà que le candidat bloquiste dans Outremont, François Rebello, montre les libéraux du doigt comme étant responsables des immigrantes travaillant comme aides familiales. « Le gouvernement libéral, qui se targue de défendre les droits humains, n'a rien fait pour éliminer cette situation d'esclavage », dit-il en promettant d'abolir le programme sur les aides familiales.

Le Congrès du travail aime le NPD

Après analyse des programmes électoraux des trois principaux partis hors Québec, le Congrès du travail du Canada a annoncé hier que sa préférence va comme à l'accoutumée au NPD. Il en vient à la conclusion que « la plate-forme du NPD est nettement celle qui comprend le plus des meilleurs choix que les travailleurs du Canada veulent que fasse le prochain gouvernement fédéral » (sic). Les libéraux se classent deuxièmes et les conservateurs derniers. Le programme du Parti vert n'a pas été examiné

Voici le nouveau compte-chèques MaxiOpérations^MC CIBC

Vivez sans limite

- Opérations illimitées – retrait en espèces, paiement de factures, tirage de chèques, achat par carte de débit
- Accès illimité aux guichets automatiques bancaires et aux centres bancaires CIBC, au moyen des Services bancaires téléphoniques et de CIBC en direct, ou par Paiement direct *Interac*^MD
- Frais mensuels fixes sans solde minimum requis et sans surprise

De plus, avec le service Transfert Express CIBC^MC, vous pouvez aisément transférer vos paiements préautorisés à la Banque CIBC.

Passez à tout centre bancaire, visitez cibc.com/francais, ou appelez au 1 800 465-CIBC (2422) dès aujourd'hui.

3229206

3229199A

CIBC

Pour ce qui compte dans votre vie

Aucuns frais ne s'appliquent aux opérations effectuées aux quelque 4 100 guichets automatiques de la Banque CIBC ou de la Banque Amicus. Des frais supplémentaires s'appliquent aux retraits effectués aux guichets automatiques bancaires n'affichant pas le nom ou le logo de la Banque CIBC. ^MC Marque de commerce de la Banque CIBC. Le logo CIBC et « Pour ce qui compte dans votre vie » sont des marques de commerce de la Banque CIBC. ^MD Marque déposée de *Interac* inc. La Banque CIBC est titulaire de licence autorisée de la marque.

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS

Des Prix Nobel appuient Kerry

Quarante-huit Prix Nobel ont apporté leur soutien au candidat démocrate à la présidentielle de novembre John Kerry, reprochant au président George W. Bush de manipuler la science à des fins politiques, dans une lettre rendue publique hier. Selon eux, le président américain « compromet l'avenir » des Américains en réduisant le financement de la recherche scientifique, en établissant des restrictions sur la recherche utilisant des cellules souches embryonnaires et en ignorant le consensus scientifique sur des sujets comme le réchauffement climatique. d'après AFP

ISRAËL

Peres complique les choses

Le chef de l'opposition travailliste israélienne Shimon Pérès a douché hier les attentes concernant une entrée de sa formation au gouvernement avec une attaque incendiaire contre la politique économique ultralibérale du ministre des Finances Benjamin Netanyahu. Ses propos virulents qualifiant la politique de M. Netanyahu de « capitalisme de porc » ont fait hier la une de la presse. Le Likoud, parti du premier ministre israélien Ariel Sharon, est profondément divisé sur le plan de retrait de Gaza, adopté début juin par le gouvernement, et M. Sharon, privé depuis de majorité au Parlement, ne tient que grâce au « filet de sécurité » que lui octroie les travaillistes à la Chambre, selon M. Pérès. d'après AFP

BELGIQUE

Prison à vie pour Dutroux?

L'accusation a réclamé hier la prison à vie contre le pédophile Marc Dutroux et des peines sévères de 30 ans pour son ex-épouse et son homme de main Michel Lelièvre et de « 10 ans minimum » contre l'escroc Michel Nihoul. Les poings serrés devant la bouche, Marc Dutroux, 47 ans, a écouté sans broncher le procureur Michel Bourlet réclamer à son encontre la « peine la plus sévère, la perpétuité ». Dutroux, reconnu coupable jeudi dernier d'assassinats, de viols et de séquestrations de jeunes filles en 1995-96, est un « délinquant d'habitude, incapable d'amendement », a estimé M. Bourlet. d'après AFP

CÔTE D'IVOIRE

Suite de l'enquête sur Kieffer

Le juge d'instruction français Patrick Ramaël, chargé de l'affaire de la disparition du journaliste franco-canadien Guy-André Kieffer, doit arriver aujourd'hui à Abidjan pour une deuxième mission de dix jours, a-t-on appris hier de source judiciaire. Le juge, qui agit dans le cadre d'une commission rogatoire internationale, compte entendre toute une série de personnes, dont certaines proches du régime. Correspondant de *La Lettre du continent*, publication confidentielle consacrée à l'Afrique, Guy-André Kieffer, 54 ans, est spécialisé dans les matières premières, notamment le cacao, dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial, ainsi que les affaires économiques et financières. d'après AFP

GÉORGIE

Saakachvili marque des points

Une formation soutenue par le président réformateur géorgien Mikhaïl Saakachvili a remporté une victoire massive lors d'une élection locale dimanche en Adjarie, une région ayant jadis nourri des sentiments séparatistes, a annoncé hier la commission électorale, citant des résultats préliminaires. L'alliance Saakachvili-Adjarie victorieuse est en tête avec quelque 75 % des voix, alors que son concurrent le plus proche, le Parti Républicain, arrive à 9 %, a déclaré le secrétaire de la commission électorale Gizo Mtcheddlidzé. Les habitants de la région doivent élire les trente membres du Conseil suprême, qui doivent choisir ensuite leur chef, appelé à remplace Aslan Abachidzé, leader autoritaire renversé et parti en exil le mois dernier. d'après AFP

PHOTO JOHN MOORE, AP

Une mère et son fils se parlent à travers une paroi vitrée à la prison d'Abou Ghraib. Hier, un juge militaire a interdit que le bâtiment, au centre du scandale des prisons militaires américaines, soit détruit avant que le procès des soldats mis en cause dans cette affaire ne soit terminé.

Abou Ghraib: des généraux à la barre au procès des GI

Séoul veut déployer 3000 militaires de plus en Irak malgré l'otage sud-coréen

JOONEED KHAN

Entamant hier à Bagdad le procès de trois GI accusés de tortures sur des détenus irakiens à la prison d'Abou Ghraib, un juge militaire américain a autorisé la défense à interroger de hauts gradés militaires, et un des avocats a aussi demandé à interroger le président George W. Bush et le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld.

Ce procès s'est ouvert alors que la Corée du Sud maintenait sa décision de déployer 3000 soldats supplémentaires en Irak malgré la menace de mort qui pèse sur l'otage sud-coréen Kim Sun-Il, 33 ans. Et que le cabinet provisoire d'Iyad Allaoui envisageait de recourir à l'état d'urgence, ce qui impliquerait des couvre-feux et des interdictions de manifester.

Dans un message vidéo diffusé par la chaîne *Al-Jazira*, ses ravisseurs ont menacé de tuer Kim si Séoul ne retire pas ses 600 soldats déjà déployés en Irak.

Une délégation sud-coréenne est attendue à Amman pour tenter de le sauver et les forces d'occupation ont indiqué qu'elles feraient « tout leur possible » pour le libérer. À Séoul, le parti d'opposition DLP a réclamé le retrait de la décision pour épargner au pays « un outrage national alors que la vie d'un citoyen est menacée ».

Le pompage du brut irakien a repris hier dans le sud après la réparation d'un des deux oléducs sabotés, mais quatre Marines étaient tués à Ramadi, et quatre civils irakiens étaient tués et trois blessés près de Mossoul, selon un porte-parole militaire. Deux « gardes nationaux » irakiens étaient en outre tués et 14 autres dans un attentat à l'explosif à Bagdad, indiquait un communiqué militaire.

Dans sa première conférence de presse depuis sa nomination comme premier ministre provisoire, Iyad Allaoui a annoncé hier, à neuf jours du « transfert » du pouvoir à son gouvernement, qu'il envisageait de restructurer les forces de sécurité pour combattre les insurgés. Il a indiqué que l'état d'urgence pourrait être appliquées à Falloujah et Sadr City.

Des centaines d'habitants de Falloujah manifestaient hier pour protester contre un raid samedi qui a fait plus de 20 morts dans la ville, raid présenté par les États-Unis comme une attaque ciblant le réseau de l'islamiste jordanien Abou Moussab al-Zarqaoui.

Côté politique, 1000 personnalités représentant tous les courants, les régions et les tribus seront invitées à une Conférence nationale chargée de nommer un conseil de 100 membres. Ce « Parlement désigné » accompagnera le gouvernement intérimaire jusqu'à l'élection d'une Assemblée nationale, au plus tard en janvier 2005.

Un représentant du dirigeant chiite Moqtada Sadr a été convié aux travaux préparatoires mais personne n'a encore été invité aux assises fin juillet, a affirmé Fouad Maassoum, son principal organisateur.

L'un des avocats des GI accusés a dit vouloir faire témoigner le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld et le président George W. Bush pour prouver que les gardes de la prison d'Abou Ghraib avaient agi sur les ordres de la hiérarchie militaire et politique.

Les sept membres de la commission électorale irakienne entamaient à Mexico un atelier organisé par l'ONU pour préparer ces élections prévues en janvier 2005.

À Bagdad, le colonel James Pohl, un juge militaire américain, a indiqué que les avocats des soldats Charles Graner, Javal Davis et Ivan Frederick seraient autorisés à interroger le général John Abizaid, le chef du Centcom responsable de l'Irak, ainsi que le plus haut gradé américain en Irak, le général Ricardo Sanchez.

L'un des avocats a dit vouloir faire témoigner le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld et le président George W. Bush pour prouver que les gardes de la prison d'Abou Ghraib avaient agi sous les ordres de la hiérarchie militaire et politique.

En Australie, le Sénat a adopté une motion de censure contre le ministre de la Défense Robert Hill, exigeant sa démission pour avoir induit en erreur le Parlement sur les sévices infligés à Abou Ghraib.

À Londres, le ministère de la Défense a confirmé qu'il enquêtait sur des informations voulant que des troupes britanniques aient torturé et mutilé des Irakiens.

Le premier ministre hongrois Peter Medgyessy rencontre George W. Bush ce matin à Washington, alors que la pression monte dans son pays pour retirer les 300 soldats déployés en Irak.

Et le président Bush se rend au sommet de l'OTAN les 28 et 29 juin à Istanbul sans grand espoir de recevoir un soutien de l'Alliance sur Irak avant le « transfert de souveraineté ».

Avec AFP, AP, Reuters, Al Jazeera, CNN, BBC, MSNBC et Washington Post

L'Iran saisit des bateaux britanniques et arrête les soldats à bord

AGENCE FRANCE-PRESSE

TÉHÉRAN – L'Iran a annoncé hier l'interception par sa marine de trois bateaux militaires britanniques entrés dans ses eaux territoriales à la frontière irakienne et l'arrestation de huit soldats qui se trouvaient à bord.

« Ils sont en ce moment interrogés et une enquête est en cours », a affirmé dans un communiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Hamid Reza Assefi.

Selon des sources officielles iraniennes, les bateaux étaient armés de mitrailleuses lourdes et les personnes arrêtées font partie des « Commandos de la Royal Navy ».

« Je ne sais pas quand ils seront relâchés », a ensuite déclaré M. Assefi. « Nous devons éclaircir cette affaire. Nous sommes en contact avec l'ambassade de Grande-Bretagne » à Téhéran, a-t-il ajouté.

En Irak, un porte-parole militaire britannique de la coalition a confirmé que « trois petits bateaux de la Royal Navy et huit membres d'équipage avaient disparu depuis très tôt ce matin ».

« Leur dernière localisation était la zone du (fleuve frontalier) Chatt Al-Arab, ce qui n'est pas inhabituel. Nous n'avons pas de détails supplémentaires pour le moment », a dit le porte-parole.

À Londres, un porte-parole de la Royal Navy au ministère de la Défense a minimisé cette affaire et expliqué que les trois petits bateaux semblaient « s'être égarés en territoire iranien ».

« Ces bateaux sont chargés d'entraîner les membres des patrouilles irakiennes, ce qu'on appelle la police fluviale », a ajouté le porte-parole, qui n'était pas en mesure de préciser si des Irakiens étaient à bord des bateaux interceptés.

« Le cours d'eau est d'une largeur de plus de 1,6 kilomètre. La frontière le coupe quasiment au milieu » et peut-être les bateaux se trouvaient-ils dans une zone qui pouvait être iranienne, selon lui.

La télévision iranienne en arabe Al-Alam avait annoncé plus tôt cette information et indiqué que les soldats britanniques avaient avoué se trouver là par erreur. Des armes, des GPS, des pistolets, des fusils d'assaut et des cartes détaillées de la frontière irako-iranienne ont été saisis, selon elle.

La télévision a ajouté qu'elle montrerait plus tard des photos des détenus britanniques.

Le Chatt al-Arab (Arvand-Roud en iranien) est le confluent qui délimite l'Iran et l'Irak et qui se jette dans le Golfe. C'est une voie d'eau stratégique qui a longtemps représenté une source de conflit entre les deux pays et l'une des raisons de leur guerre meurtrière (1980-1988).

Les forces britanniques contrôlent une large zone du sud de l'Irak autour de la ville de Bassorah, et patrouillent avec les forces irakiennes des zones du Chatt al-Arab, surtout pour lutter contre les trafiquants et les activistes qui cherchent à pénétrer en Irak pour combattre auprès des rebelles les forces de la coalition conduite par les États-Unis.

Les contacts avec les troupes iraniennes le long de la frontière sont généralement qualifiés de « cordiaux » par des sources britanniques, et l'incident d'hier est le plus grave dans cette zone sensible depuis l'invasion américano-britannique de l'Irak en mars 2003.

MONDE

La mondialisation malmène les agriculteurs des pays pauvres

MARC THIBODEAU

Les agriculteurs des pays pauvres peinent à tirer leur épingle du jeu sur la scène internationale et voient, dans plusieurs cas, leurs revenus chuter plutôt qu'augmenter en raison des pratiques commerciales et tarifaires des pays industrialisés, déplore Oxfam.

Dans un rapport préparé à l'occasion de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui s'est terminée vendredi dernier à Sao Paulo, au Brésil, l'organisation non gouvernementale souligne que la situation actuelle démontre les limites de l'hypothèse voulant que « la croissance (du commerce mondial) entraînera automatiquement des emplois et des revenus pour les personnes vivant dans la pauvreté ».

À l'appui de cette affirmation, Oxfam évoque le fait que six des dix pays les plus pauvres de la planète sont moins riches aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a 20 ans. C'est le cas notamment de la République démocratique du Congo, où près de 75 % de la population souffrait de malnutrition en 2001, de la Sierra Leone, de la Zambie, du Mali, du Madagascar et de l'Éthiopie.

Selon l'ONG, les agriculteurs des pays en voie de développement sont aujourd'hui confrontés, en raison des règles de commerce existantes sur le plan international, à « des prix réduits pour leurs récoltes, une part réduite du prix de détail des produits qu'ils vendent, des produits venus de pays riches qui sont vendus sur leur marché national à des prix subventionnés et un manque d'accès significatif à ces mêmes marchés. »

PHOTO SCOTT OLSON, GETTY IMAGES

Les États-Unis viennent d'être blâmés par l'Organisation mondiale du commerce pour les subventions qu'ils versent aux producteurs de coton du pays, comme celui-ci au Mississippi. Ces pratiques font baisser les prix sur le marché international et pénalisent les producteurs des pays pauvres, selon un nouveau rapport d'Oxfam.

En raison notamment des exigences de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, nombre de pays en développement ont été contraints d'ouvrir leur marché intérieur à la compétition internationale tout en concentrant leurs efforts de développement sur les produits susceptibles d'être vendus à l'étranger, comme le café ou le coton.

Ces pratiques, note Oxfam, ont eu pour effet de « submerger » les marchés internationaux et ont favorisé un effondrement des prix, fragilisant d'autant les pays dont les revenus d'exportation dépendent principalement du secteur agricole.

Selon les Nations unies, 41 des 46 principales denrées à l'exportation ont vu leur prix en dollars constants chuter de 1977 à 2001. En tenant compte de l'inflation, le café ne valait cette année-là que 16 % de ce qu'il valait en 1980 sur le marché international et le coton 16 %.

Alors même que la valeur des produits de base chute, la plupart des fermiers doivent composer avec la diminution de leur part des recettes. Plusieurs des pays pauvres ont aboli leurs bureaux de commercialisation, diminuant d'autant leur pouvoir de négociation, alors que les acheteurs du secteur alimentaire se regroupaient pour former d'imposants conglomérats qui dictent leurs demandes sur le marché international.

Selon l'ONU, le café génère aujourd'hui un marché annuel de près de 80 milliards US, dont 7 % échoient aux producteurs comparativement à 30 % il y a 20 ans.

Les baisses de revenus relevées, souligne Oxfam, s'expliquent aussi par les subventions offertes par nombre de pays industrialisées à leurs propres producteurs, qui vendent leurs produits à des prix avec lesquels les pays pauvres ne peuvent rivaliser, tout en bénéficiant souvent de barrières tarifaires sur leur propre marché intérieur.

La question des subventions agricoles des pays industrialisés, amplement discuté lors de la conférence de Sao Paulo, vient de rebondir devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui condamne, dans une décision rendue vendredi, le soutien des États-Unis à ses producteurs de coton.

Le Brésil avait porté plainte en 2003 dans ce dossier, accusant le gouvernement américain de violer les règles de libre-échange en versant des subventions annuelles de quelque trois milliards US par année.

La question est au coeur des difficiles négociations en cours à l'OMC dans le cycle de Doha. Jugeant que les pays industrialisés ne faisaient pas assez d'efforts à ce niveau, les pays émergents comme le Brésil et l'Afrique du Sud avaient provoqué l'échec des pourparlers en septembre 2003 d'une réunion ministérielle à Cancun.

Les membres de l'OMC doivent se réunir de nouveau à Genève à la fin du mois de juillet pour tenter de dénouer l'impasse.

CONGO

L'ONU à la rescousse de l'armée contre les rebelles

JOONEED KHAN

À Kamanyola, dans l'est du Congo, où de violents combats ont repris samedi, la force d'intervention de l'ONU (Monuc) a lancé dimanche des hélicoptères à la rescousse des Forces armées congolaises et fait tirer une quarantaine de roquettes sur les positions rebelles du colonel Jules Mutebusi, soutenu par le Rwanda voisin.

C'est la première fois depuis son déploiement au Congo-Kinshasa il y a près de deux ans que la Monuc, forte de 11 000 hommes, utilise ainsi le pouvoir d'intervention armée que lui confère le chapitre VII de la Charte de l'ONU pour soutenir directement l'armée de la RDC (République démocratique du Congo) contre des protégés congolais du régime Kagame au Rwanda.

La prise de la ville de Bukavu par ces rebelles au début du mois avait soulevé la colère des Congolais contre la Monuc, et une douzaine de personnes avaient été tuées dans des manifestations contre des bureaux et des véhicules des Casques bleus.

« Avec l'appui militaire de l'ONU, l'armée congolaise a renforcé ses positions. Mutebusi et ses hommes sont pris en étau : ils ont reçu du soutien du Rwanda, mais ils n'ont plus d'autre choix que de se replier en territoire rwandais. Reste à savoir si le général Paul Kagamé (président du Rwanda) va s'impliquer directement dans cette guerre au Sud Kivu et risquer d'affronter et les Casques bleus, et l'armée congolaise déployée en force », lit-on dans le bulletin de surveillance de la Monuc émis hier à Kinshasa.

Le renforcement militaire congolais dans le Sud Kivu et l'offensive contre Mutebusi se sont accompagnés d'une série d'initiatives du gouvernement de transition à Kinshasa présidée par Joseph Kabila : celui-ci a remplacé le chef d'état-major et suspendu les chefs de sa « Maison militaire » et Garde présidentielle, pendant que son ministre de la Défense signait un accord de coopération militaire avec l'Afrique du Sud, et que son ministre de la Coopération régionale demandait « le soutien diplomatique et militaire » de la Tanzanie.

Constatant la tournure des événements, le Rwanda lançait dès samedi, par la voix de son ministre des Affaires étrangères Charles Muligande, des accusations de préparatifs de guerre contre le Congo qui, selon lui, « s'apprête à nous attaquer avec l'aide d'anciens rebelles rwandais ». Son homologue congolais Antoine Ghonda a aussitôt démenti, et l'adjoint de celui-ci a qualifié les accusations rwandaises d' « inventions ».

À l'ONU, le secrétaire général Kofi Annan se déclarait « vivement préoccupé » par « la grave tension et l'instabilité » au Congo-Kinshasa. Dans un entretien radiophonique qui sera diffusé jeudi mais dont la teneur était rendue publique hier, Annan affirme que « si le Congo revenait à la violence et à l'anarchie, c'est toute la région (des Grands lacs africains) qui en paierait le prix ».

Le président sud-africain Thabo Mbeki s'est dit lui aussi préoccupé hier par les tensions et combats dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), estimant qu'une escalade dégénérant en un éventuel conflit avec le Rwanda serait « catastrophique ».

Lors du sommet de Bruxelles, vendredi, le Conseil européen avait réitéré son soutien à la Monuc et appelé tous les pays voisins de la RDC, « en particulier le Rwanda », à « tout faire en leur pouvoir pour appuyer le processus de paix » dans ce pays.

Avec AFP, AP, Reuters, Digitalcongo.net, Angola Press, ONU

PRENEZ LE PARTI D'EN SAVOIR PLUS.

Pierre Maisonneuve rencontre le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton.

► ce matin 8 h 15

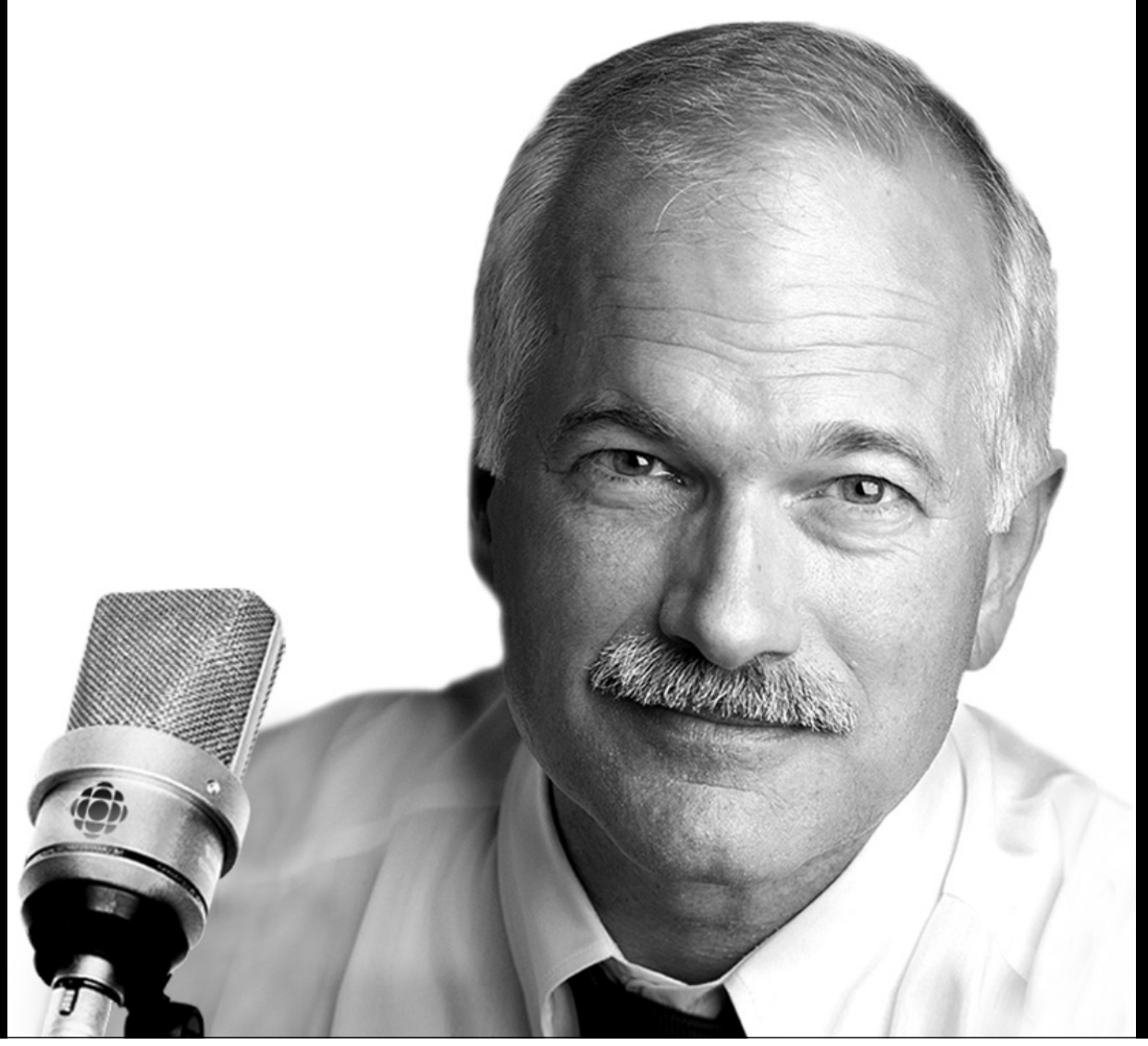

ÉLECTIONS CANADA 2004

95,1 FM
Première Chaîne
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/elections

3238172A

Des attaques en Ingouchie font au moins 22 morts

ASSOCIATED PRESS

CHERMEN, Russie — Des assaillants armés de lance-roquettes et de lance-grenades ont attaqué hier soir le siège du ministère de l'Intérieur et plusieurs autres bâtiments officiels ou militaires en Ingouchie, région voisine de la Tchétchénie.

Le bilan officiel était aujourd'hui d'au moins 16 morts, dont le ministre de l'Intérieur par intérim d'Ingouchie, Aboukar Kostoyev, un de ses vice-ministres et le ministre de la Santé de la république autonome. Mais des témoins ont fait état de six morts de plus à un poste frontière près de Nazran, la capitale. On dénombrait aussi au moins 59 blessés.

« Il y a beaucoup de victimes, à la fois parmi les forces de l'ordre et parmi les civils », a déclaré le président ingouche, Murat Zyazikov, cité par l'agence Itar-Tass, qui faisait état d'au moins cinq policiers parmi les morts.

Les assaillants ont attaqué peu avant minuit, hier, le ministère de l'Intérieur, situé à Nazran, principale ville de la région, ainsi qu'un poste frontière dans les faubourgs, et deux autres dans des villages frontaliers, Ordjonikidzevskaïa et Karaboulak.

Selon un responsable ingouche ayant requis l'anonymat, certains assaillants scandaient « Allah Akbar ! » (Dieu est grand ! !), cri de ralliement souvent utilisé par les indépendantistes tchétchènes. Selon la police, les assaillants étaient au moins une centaine.

À l'aube, les forces de sécurité russes avaient repoussé les agresseurs du siège des garde-frontières à Nazran, mais le troisième étage du ministère de l'Intérieur était pratiquement détruit et le bâtiment était en feu, ainsi que ceux de l'armurerie ; on entendait encore quelques tirs sporadiques en ville.

Peu après l'aube, une longue colonne de blindés et de camions, transportant des milliers de membres des forces spéciales antiterroristes et de l'armée russe, a passé la frontière à Chermen, en Ossétie du Nord, en direction de Nazran.

La guerre en Tchétchénie fait régulièrement tache en Ingouchie. La dernière incursion importante remontait à octobre 2002, quand un groupe de combattants tchetchènes avait attaqué les forces russes près du village de Galachki, loin à l'intérieur de l'Ingouchie, tuant 17 militaires russes.

La semaine dernière, le président indépendantiste tchétchène, Aslan Maskhadov, avait annoncé de nouvelles offensives des rebelles. Au même moment, le journal *Kommersant*, citant le représentant tchétchène à l'étranger, Ahmed Zakayev, écrivait que la décision concernant ces nouvelles attaques avait été prise en début de mois à la suite d'une réunion rassemblant plusieurs commandants militaires de la résistance, dont Chamil Bassaiev, qui avaient réclamé des actions militaires plus résolues, y compris hors des frontières de la Tchétchénie.

La police saoudienne recherche le corps de l'otage décapité

D'APRÈS AFP

RIYAD — Les forces de sécurité saoudiennes continuaient hier de ratisser plusieurs quartiers de Riyad à la recherche du corps de l'otage américain décapité par ses ravisseurs.Des premières informations, qui avaient suivi l'annonce vendredi soir par le réseau Al-Qaeda de l'exécution de son otage Paul Marshall Johnson, 49 ans, accompagnée de photos terribles de sa décapitation sur des sites Internet islamistes, indiquaient que son corps avait été retrouvé.

Mais ces informations se sont ensuite révélées fausses et un responsable saoudien qui avait annoncé alors à Washington la découverte du corps s'était aussi rétracté.

Le conseiller diplomatique du prince héritier saoudien Abdallah, Adel Al-Joubeir, a par ailleurs jugé improbable hier que Al-Qaeda ait pu infiltrer les forces de sécurité saoudiennes, indiquant sur des télés américaines qu'aucun élément ne permettait de l'affirmer.

« Nous n'avons pas de preuve, rien qui puisse mettre en évidence une quelconque collaboration entre les services de sécurité et les terroristes », a déclaré M. Al-Joubeir sur la chaîne de télévision CNN. « Nous ne le croyons pas », a-t-il ajouté sur CBS.

Le conseiller diplomatique était interrogé sur des informations données par un site Internet lié à Al-Qaeda affirmant que le réseau avait bénéficié d'une complicité au sein des services de sécurité pour le rapt de l'ingénieur américain Paul Marshall Johnson.

« Nous pensons qu'il est très facile d'obtenir des uniformes militaires. Il est très facile de prendre des véhicules et de les faire passer pour des véhicules de police », a expliqué M. Al-Joubeir. « Je crois qu'Al-Qaeda essaie, via son site, de faire croire qu'il a des soutiens dans les services de sécurité et dans le public, ce qui n'est pas le cas », selon lui.

Ce dernier a également estimé qu'il fallait considérer avec « prudence » l'annonce qu'un ancien policier saoudien, Saleh Mohammad Al-Oufi, aurait succédé à Abdel Aziz Al-Mouqrin, tué vendredi à Riyad, pour diriger la section d'Al-Qaeda « dans la péninsule Arabique ».

« Il a travaillé dans le système carcéral saoudien et il a été limogé il y a dix ans », a-t-il précisé. « Mais cela ne veut pas dire que le système ait été infiltré ».

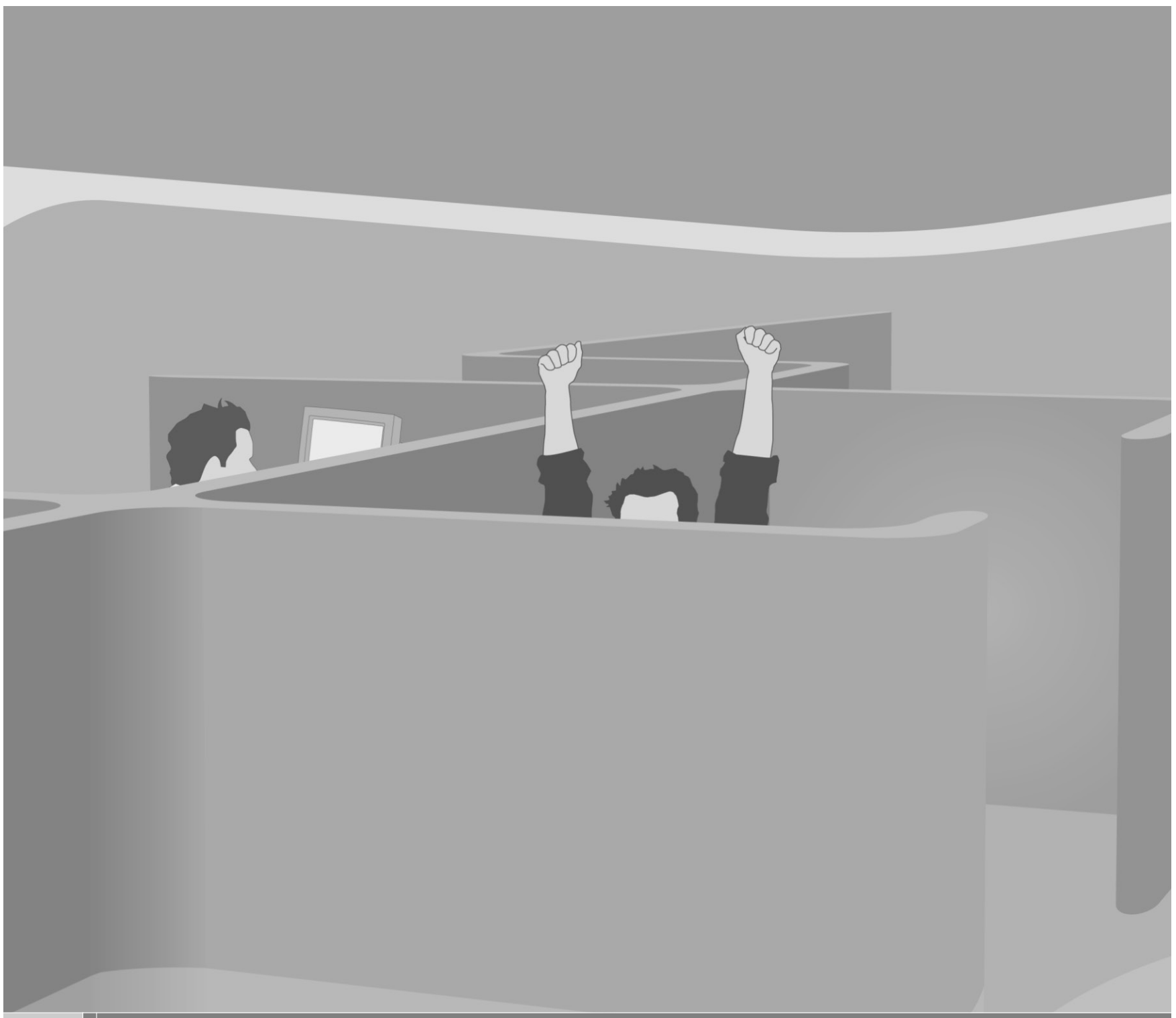

Un logiciel exceptionnel
pour une administration en temps réel.

PeopleSoft est la seule solution informatique qui vous permette de gérer votre administration en ligne et en temps réel.

Transformer et moderniser les diverses démarches administratives aux niveaux fédéral, provincial et municipal. Réinventer les services offerts aux citoyens. Rationaliser les systèmes et réduire considérablement les coûts. PeopleSoft est l'outil idéal pour la gestion du secteur public. Pour plus de renseignements, consultez www.peoplesoft.ca ou composez le 1 800 477 5738.

PeopleSoft®

Copyright © 2004 PeopleSoft, Inc. PeopleSoft est une marque déposée de PeopleSoft, Inc.

3233372A

3236576

Résultats — TVA, le réseau des tirages

Banco — Tirage du 2004-06-21 — Banco Spécial

03 04 09 15 19 21 22 26 27 29
35 36 39 50 51 57 58 65 66 67

La Quotidienne — Tirage du 2004-06-21 : 3 — 061 ; 4 — 7100

Extra — Tirage du 2004-06-21 — NUMÉRO 630502

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEUX

CONCOURS

MON COLLOQUE EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Une semaine de golf en République Dominicaine
formule tout inclus.

LA PRESSE AFFAIRES.com

INSCRIVEZ-VOUS: www.lapresseaffaires.com/colloque

3234079A

3235500

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Nous creuserons une rivière !

mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Personne n'y croit plus depuis longtemps. Elles sont une des causes importantes du cynisme que le bon peuple affiche vis-à-vis de la politique. On en a fait des chansons satiriques : rappelez-vous de la fameuse route de Montréal à Blanc-Sablon, qui a fait la fortune de générations d'aspirants à la députation... et de Gilles Vigneault (dans un texte précisément intitulé *Les Menteries* !). Lorsqu'on les traduit en dollars, elles apparaissent irréalistes au point de friser le délire hallucinatoire. Elles prévoient une chose et son contraire, en dépit du sens commun.

Pourtant, d'une campagne à l'autre et à tous les niveaux de gouvernement, elles constituent les armes de persuasion massive de chaque bataille politique.

Bienvenue dans le monde merveilleux des promesses électorales.

Chaque citoyen rêve de voir l'État travailler pour lui, et pour lui seul, au détriment de tous les autres.

Tout le monde connaît l'histoire du candidat qui rentre à l'hôtel, comprends-tu, et qui s'adresse aux électeurs réunis dans la salle des banquets. Il promet : « Mon gouvernement bâtira un pont ! » On lui réplique : « Mais y'a pas de rivière... » Détail. « Nous creuserons une rivière ! », promet aussitôt le candidat.

Dans l'actuelle course électorale devant nous conduire au 28 juin, les milliards pleuvent par dizaines sur les tribunes des quatre chefs. Même sur celle du bloquiste Gilles Duceppe, qui n'aura pourtant jamais l'occasion de signer un chèque frappé de la feuille d'érable. On promet d'augmenter les dépenses, toutes les dépenses. Et ce, en diminuant les impôts. Sans creuser de déficit, bien entendu. Et même en remboursant la dette, pourquoi pas ?

C'est dément.

De sorte que la question demeure : pourquoi est-ce que ça marche encore ?

////////////////////////

On peut d'abord évoquer le rêve et l'illusion. L'illusion de la gratuité, le rêve de pouvoir tout obtenir sans rien payer. Ce qui rappelle vaguement la bonne vieille thèse créditiste voulant que, s'il manque d'argent, la solution est simple : il n'y a qu'à en imprimer ! C'est ridicule, évidemment. Malgré cela, presque toutes les doctrines sociopolitiques prônant un État dilapidateur se fondent plus ou moins sur la plausibilité de cette sorte de magie noire.

Mais il y a pire.

Le citoyen n'est pas un pur esprit. Le citoyen canadien peut-être moins encore que les autres. Les vieilles, grandes et puissantes nations ont en effet développé un sens de l'État où l'abnégation consentie dans la perspective du bien commun existe bel et bien, même si elle ne va pas nécessairement jusqu'« au sang, à la sueur et aux larmes » promis par Winston Churchill. Nous, ici, n'en sommes vraiment pas là. Le symbole absolu de notre État est le monument intouchable de la santé... gratuite. Rien d'autre. C'est notre fierté et notre différence, notre talisman et notre repère identitaire : un « cadeau » de l'État !

En un mot : il n'y a pas ici de citoyen qui ne rêve et n'entretienne l'illusion de voir l'État travailler pour lui, et lui seul, au détriment de tous les autres.

Dans cette veine, les lobbies et groupes de pression n'existent que dans le but d'attirer les bénéfices vers ceux qu'ils défendent. Et de refiler les coûts à tous les autres. Il n'y a pas d'intérêt — les pétrolières et les malades, les sans-abri et les banques, les automobilistes et les cyclistes, les écologistes et les marchands d'armes — qui ne possède sa vociférante et revendicatrice représentation.

Puissants et organisés, ces lobbies et groupes de pression créent une demande à laquelle finit fatalement par correspondre une offre. En particulier lorsque les urnes s'ouvrent à tous les quatre ans.

Cette offre, c'est la promesse électorale.

L'affaire n'est pas bénigne. Le mouvement d'aller-retour, entre ces citoyens demandeurs et l'État prometteur, a profondément ancré dans la psyché collective l'idée que la politique n'est que cela et rien d'autre. C'est-à-dire une interaction constante de l'offre et de la demande, mais sans la régulation — et la cruauté — du marché.

Au terme de ce processus, on comprend qu'il puisse apparaître parfaitement rationnel de creuser une rivière dans l'unique but de bâtir un pont.

Ciel ! le bilinguisme !

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Les libéraux fédéraux n'aiment rien davantage que de se porter à la défense des mythes canadiens. Paul Martin le fait jour après jour au sujet de l'assurance-maladie, négligeant le fait qu'en réalité, le régime public de santé fuit de tous bords. Le premier ministre et ses ministres québécois viennent de s'envelopper dans un nouvel étendard, le bilinguisme à Air Canada.

Or, le vrai scandale à ce sujet ne vient pas des engagements inconsidérés du chef conservateur, Stephen Harper. Non, le vrai scandale, c'est que 35 ans après l'adoption de la Loi sur les langues officielles, Air Canada est toujours incapable d'offrir des services en français convenables partout où la demande est importante. La preuve en est que la société figure chaque année parmi les champions du nombre de plaintes envoyées au Commissariat aux langues officielles. Et combien de voyageurs francophones, sans déposer de plainte, sortent d'un avion courroucés parce qu'un agent de bord n'a pas su leur répondre en français ? Ou parce qu'un message du pilote a été traduit dans un français tellement approximatif qu'il n'y avait rien à y comprendre ?

Le Commissariat a longtemps déploré l'absence de volonté du transporteur. La situation a commencé à changer, il y a deux ans, lorsque la société a adopté un plan d'action linguistique. Malheureusement, depuis, Air Canada a eu beaucoup d'autres créanciers à fouetter...

////////////////////////

Les conservateurs se sont engagés à abroger la loi qui permettait la privatisation d'Air Canada. Cette loi impose à la compagnie une série de conditions concernant entre autres le contrôle étranger et l'emplacement du siège social (Montréal) et des bases d'entretien. Un article stipule qu'Air Canada et ses filiales sont soumises à la Loi sur les langues officielles comme si elles étaient toujours des sociétés de la Couronne.

M. Harper veut transférer cet article dans la Loi sur les langues officielles. En soi, c'est blanc bonnet, bonnet blanc. Sauf que les conservateurs souhaitent soumettre tous les transporteurs aériens canadiens à ladite loi. On voit mal comment les transporteurs privés pourraient se plier à une telle mesure à moins que leurs obligations en matière de bilinguisme — et par le fait même ceux d'Air Canada — ne soient réduites au minimum.

Sur ce dossier comme sur d'autres, on comprend mal pourquoi le chef conservateur tient tant à ouvrir un panier de crabes. Pour ce qui est de l'indignation des libéraux, elle serait plus crédible s'ils étaient parvenus à faire d'Air Canada un modèle en matière de bilinguisme.

serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> **Pour nous écrire : forum@lapresse.ca**

Retournons en arrière

C'est avec une grande déception que j'ai accueilli le résultat des référendums tenus un peu partout au Québec. On se retrouve aujourd'hui avec deux fossés importants avec lesquels nous devrons composer dorénavant. Celui avec les anglophones et celui avec les riches. Qu'on le veuille ou non, il faudrait être aveugle pour ne pas voir que c'est exactement ce qui s'est produit. Nous avons maintenant une scission claire entre les différents groupes. Suivra ensuite le temps des chicanes et des requêtes pour obtenir plus de pouvoirs et d'argent pour les nouvelles villes recomposées.
Ironiquement, nous allons maintenant reproduire à l'intérieur des structures de nos villes, nos propres différents et revendications en tant que province dans le Canada. Le pire, c'est que les défusionnistes nous ont servi les mêmes arguments que les souverainistes. Question d'identité ou sentiment d'appartenance, le droit de percevoir des taxes et de les gérer, avoir le contrôle sur leurs intérêts et leur territoire, vivre en harmonie avec leurs valeurs, etc. J'en suis vraiment rendu à me demander si en tant que Québécois on ne préfère pas plutôt la chicane aux véritables actions politiques qui nous font avancer comme société. Allons, retournons en arrière.

Benoit Bissonnette
Greenfield Park

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE©
Fusions municipales ; dimanche dernier les citoyens d'un peu partout au Québec se sont prononcés.

« Maîtres chez nous » ?

Fierté, sentiment d'appartenance, « maîtres chez nous », les anglophones de l'ouest de l'île de Montréal vont mieux comprendre les sentiments des Québécois au prochain référendum. Ce qui est bon pour les uns, l'est aussi pour les autres (If it's good for you it is also for us) !

Pierre Racine
Laval

Bravo citoyens !

Les citoyens ont exercé leur droit démocratique. Droit qui leur avait été refusé par le gouvernement antérieur. Que ce soit un bon ou un mauvais choix n'est pas à discuter. Si nous nous félicitons de vivre dans une démocratie, alors agissons de façon démocratique et respectons le choix des citoyens.
Malheureusement, nos gouvernements se croient supérieurs à la volonté des citoyens et souvent imposent des lois que les gens refusent d'accepter ; c'est alors qu'ils le font savoir lors d'élections et de référendums. Bravo citoyens, faites-vous entendre, exigez que l'on vous écoute.

Jacques Blanchette
Anjou

Triste gaspillage

Je suis très contente que Saint-Laurent ait refusé la défusion ! Je suis Montréalaise et c'est ce que je clame fièrement aux gens lorsque je suis à Los Angeles, Paris ou Rome ! J'aimerais également souligner les efforts considérables déployés par les élus en place qui, en raison de la malheureuse initiative des libéraux (la fameuse loi 9), ont été obligés de s'employer à convaincre les citoyens de l'île d'un projet qui va pourtant de soi au lieu de s'attaquer aux problèmes beaucoup plus pressants... Triste gaspillage d'énergie et de fonds publics (encore !), si vous voulez mon avis.

Martine Brodeur
Montréal, arr. Saint-Laurent

Arithmétique antidémocratique

Comme on faisait jadis voter les morts du bon bord, on a détourné le vote des absents au profit d'une option. C'est ainsi qu'à Saint-Laurent le choix de 75 % des votants ne sera pas reconnu parce que la limite de 35 % des inscrits n'a pas été obtenue. Avec cette arithmétique, la plupart des maires, échevins et commissaires d'école ne seraient jamais élus. Que personne au sein des partis politiques, des médias et des personnages publics ne se soit opposé à cet accroc à la démocratie, en dit long sur la rectitude et la cohérence politiques de ceux qui sollicitent notre appui. Il est inquiétant pour l'avenir que les nouvelles villes de Montréal et d'ailleurs au Québec doivent leur naissance à ce déficit démocratique et à ce détournement de votes.

Paul Aubé
Saint-Laurent

Esprit de clocher d'antan

Avec les défusions, la démagogie du gouvernement Charest aura conduit le Québec, tourné vers l'avenir, à son esprit de clocher d'antan qu'on se plaît tant à décrier. Bravo, M. Charest, pour une fois vous avez tenu votre promesse ; dommage que ce ne soit pas dans tous les domaines. Nous nous en rappellerons en 2007 ; là aussi, la démocratie pourra s'exercer et la devise du Québec sera plus que jamais : « Je me souviens ».

Gilles Turgeon
Longueuil

La faute au PQ

Madame Lemieux est toujours fidèle à elle-même et superbe dans ses commentaires. Si le Parti québécois avait respecté la démocratie et tenu ce référendum « avant » d'imposer la fusion aux villes sans le moindre respect des citoyens, nous n'en serions pas là. Par ailleurs, comme disait notre illustre René Lévesque « c'est pas sorcier » pourquoi le maire Tremblay se réjouit-il autant ? C'est parce qu'il a conservé dans son giron les deux principales villes industrielles de l'île et qui rapportent le plus en taxes : Saint-Laurent et Anjou !

Céline Lagacé
Montréal

Le fond du baril

LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Il est grand temps que cette campagne électorale se termine, car on a atteint le fond du baril.

Layton accuse Martin d'avoir tué des sans-abri. Martin se fait passer pour le champion du système public de santé, bien qu'il fréquente lui-même une clinique privée. Harper accuse Martin de mollesse envers la pornographie enfantine. Et Duceppe, l'homme dont le projet politique aurait pour résultat de transformer le reste du Canada en pays unilingue anglais, accuse Harper de vouloir sacrifier le bilinguisme à Air Canada...

La farce a assez duré !

////////////////////////

Il reste que ce salmigondis de bêtises, d'accusations gratuites et de coups en bas de la ceinture en dit long sur les leaders et leurs stratèges.

À tout seigneur tout honneur, commençons par celui qui est encore premier ministre.

La dernière salve des libéraux est un autre signe évident de désespoir. Une avalanche de pubs, destinée au Canada anglais, associe Harper au premier ministre albertain Ralph Klein, qui a annoncé qu'il rendra public son projet de réforme de la santé deux jours après les élections. Au mépris du fait que M. Martin, au dire de M. Klein, a été mis au courant des grandes lignes de ce projet et lui a dit, en le regardant « dans le blanc des yeux », qu'il n'y avait aucune objection, l'équipe libérale s'est déchaînée : ha ha ! Voilà donc un autre pièce de l'« agenda caché » des conservateurs !

Pour faire bonne mesure, la pub libérale invente un axe du Mal, en ressuscitant d'anciens premiers ministres impopulaires au Canada anglais — Klein, Harris, Mulroney, Harper...

Drôle de tactique, qui n'aura pour résultat que de raidir encore davantage l'opinion albertaine contre les libéraux. Car Klein, réélu d'une élection à l'autre, est un peu l'incarnation de l'Alberta moderne. Quant à Mike Harris, il reste probablement, dans le champ de bataille sud-ontarien, bien plus populaire que Martin. Et Brian Mulroney est plus populaire au Québec que Martin ne le sera jamais.

Martin, qui, je le répète, fréquente une clinique médicale privée où les analyses de laboratoire sont défrayées par ses assurances privées (celles dont il dispose à titre de parlementaire et de retraité de la CSL), a rejoint le NPD dans sa condamnation de toute introduction du privé dans la santé. Ô hypocrisie...

C'est comme pour l'Irak : l'homme qui joue aujourd'hui les « peaceniks » était, il y a un an, plutôt en désaccord avec la politique d'abstention de Chrétien, et il a nommé un faucon à la tête du ministère de la Défense.

Idem pour le mariage gai : il était contre il y a trois mois, le voilà parti en campagne là-dessus, histoire de faire passer Harper pour un homophobe.

////////////////////////

Les conservateurs aussi ont peur : ils semblent avoir plafonné, et leur rêve de former un gouvernement majoritaire s'effrite. D'où cette charge ridicule et bassement démagogique contre Martin sur la pornographie juvénile, au lendemain du jour où l'assassin de la petite Holly Jones a rejeté la responsabilité de ses actes sur la porno diffusée par Internet (comme si c'était la porno qui créait les criminels !).

Passons sur la bassesse de l'accusation. Sur le fond, la position conservatrice est indéfendable, en tout cas elle va carrément contre les libertés civiles.

Harper accuse les libéraux d'avoir voté contre un amendement qui aurait éliminé de la loi sur la pornographie la clause destinée à protéger la création artistique, alors que sans cette clause, des oeuvres comme celles de Nabokov (Lolita) ou de Michel Tournier (un pédophile « soft »), ou même les photos de bébé tout nu prises par de fiers parents, risqueraient de passer à la moulinette. Qui veut vivre dans une pareille société ?

La position des conservateurs est en outre illogique. D'une part, ils réclament la répression totale de tout ce qui pourrait être interprété, par des zélotes ou des puritains, comme de la porno infantile. D'autre part, ils refusent d'étendre aux homosexuels la loi contre la propagande haineuse, pour protéger la libre expression des religieux qui trouvent l'homosexualité immorale. Alors quoi ? La liberté d'expression pour les uns et pas pour les autres ?

En fait, il y a plusieurs raisons d'être contre la loi sur la propagande haineuse, qui est une attaque tous azimuts à la liberté d'expression. Mais si elle existe, cette loi, elle doit « couvrir » les homosexuels autant que les autres minorités.

////////////////////////

L'hypocrisie est partout. Que dire du Bloc, qui se présente comme le champion du bilinguisme, alors que ce parti se promet de « sortir » le Québec du Canada, ce qui *ipso facto* sacrifierait à jamais les minorités francophones, annulerait tout ce qui fait du Canada un pays institutionnellement bilingue et ferait d'Air Canada une société unilingue avec siège social à Toronto !

Oui, allons voter, qu'on en finisse !

Une erreur grave

Le Bloc n'opposerait aucune résistance valable contre un gouvernement Harper

PIERRE PETTIGREW
ET STÉPHANE DION

M. Pettigrew est ministre de la Santé, des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles ; M. Dion est député de Saint-Laurent Cartierville.

PHOTO FRANK GUNN, PC©

Stephen Harper

Nous sommes venus en politique en 1996 parce que nous n'en pouvions plus de voir à quel point l'immense potentiel du Canada, et du Québec en particulier, était miné par la menace indépendantiste. Nous voulions aider à colmater cette perte d'énergie qui affaiblissait de façon cruelle l'économie de Montréal et de l'ensemble du Québec.

De nos sièges à la Chambre des Communes, nous avons vu les députés bloquistes envenimer les moindres désaccords normaux dans notre fédération, afin d'en tirer argument pour faire sécession. Sans doute voulaient-ils sincèrement « protéger le Québec », mais ils ont surtout déployé leurs efforts à essayer de replonger le Québec dans la tourmente référendaire qui lui a causé tant de tort.

Aujourd'hui, le Bloc veut gagner sa première période vers la sécession. Il n'arrive plus à cacher que tel est l'objectif de sa campagne. Les Québécois fédéralistes ne doivent pas voter pour ce parti indépendantiste. Ce serait une erreur grave car le Bloc utilisera leur vote pour tenter d'arriver à ses fins.

Marche aveugle

La mentalité bloquiste n'est pas celle des Québécois. Peuple de bâtisseurs, nous savons bien que rien ne peut être construit sur du solide au Canada avec un parti qui vise la scission du Canada, un parti dont l'objectif véritable est une marche aveugle vers l'indépendance. Il faut débloquer le Québec pour de bon et travailler résolument avec les autres Canadiens à l'amélioration de notre qualité de vie. Au slogan du Bloc : « parce qu'on est différents », il convient de répondre : oui, parce que nous sommes différents, restons unis, car la différence des Québécois et des autres Canadiens les renforcent mutuellement.

Depuis 1996, notre équipe libérale, dont plusieurs Québécois, a travaillé pour raffermir l'unité canadienne et, sur cette base, donner au Québec et à l'ensemble du Canada un nouvel envol. Cette unité solidifiée a contribué au succès économique exceptionnel du Canada ces huit dernières années. (...)

Ce succès, loin d'être accidentel, est le fruit d'une gestion fiscale prudente, d'investissements publics judicieux et de la solidarité retrouvée des Québécois et des autres Canadiens.

Le programme libéral s'inscrit dans cette stratégie gagnante. Sans renouer avec les déficits, il investit dans vos priorités : la santé, les aînés, les garderies, les infrastructures, l'environnement, et ce de concert avec les provinces, en respectant tant leur rôle que celui du gouvernement fédéral. (...)

Briser l'élan

Voter pour le Bloc, c'est briser cet élan. C'est aussi favoriser l'arrivée au pouvoir du gouvernement très conservateur de Stephen Harper, lequel, par pure idéologie, baisserait les impôts et hausserait les dépenses militaires bien au-delà de ce que notre économie pourrait supporter, laisserait tomber nos champions économiques comme Bombardier, cesserait d'appuyer nos régions dans leur développement, mettrait fin au programme d'infrastructure dont nos municipalités ont tant besoin et abandonnerait à eux-mêmes nos artistes et notre culture. Ce parti, dépourvu d'élus du Québec, mettrait en cause le bilinguisme et les consensus sociaux comme celui qui prévaut sur l'avortement.

Avec Harper et le Bloc, le Canada serait assailli de deux côtés : par une politique de droite négative et par la résurgence de la menace indépendantiste.

Le Bloc n'opposerait aucune résistance valable contre un gouvernement Harper. Au contraire, il exploiterait les tensions et les difficultés que connaîtrait le Canada pour essayer de convaincre les Québécois d'en sortir. Le Canada serait assailli de deux côtés : par une politique de droite négative et par la résurgence de la menace indépendantiste. Il n'en sortirait rien de bon pour l'économie et la qualité de vie des Québécois.

Québécois, il est vrai que les libéraux ne sont pas parfaits et qu'ils ont commis des erreurs. Mais quand on regarde le tableau d'ensemble, le Canada est aujourd'hui considérablement renforcé, notre niveau de vie est plus élevé que jamais. Ne laissons pas le Canada faire un dérapage à droite malheureux, ne ramenons pas les débats déchirants sur l'indépendance que propose M. Duceppe et ne lui donnons pas un mandat de relancer la machine référendaire. Réélisons les libéraux avec comme premier ministre celui qui a été le meilleur ministre des Finances de notre histoire, le très honorable Paul Martin.

Suppôt de Satan?

PIERRETTE VENNE

L'auteure est une ex-députée du Bloc québécois. Elle écrit dans ces pages tout au long de la campagne électorale en alternance avec la sénatrice libérale Céline Hervieux-Payette.

Depuis deux semaines, à en juger par la tournure pathétique que prend la campagne libérale au Québec, on se rend compte à quel point l'Équipe Martin agit en désespoir de cause. Au début, il y avait deux stratégies. Une pour le Québec et une autre pour le reste du Canada. Maintenant, c'est la même partout.

En effet, les grands stratèges libéraux ont décidé d'utiliser une tactique dans laquelle ils ont toujours excellé, c'est-à-dire une bonne vieille campagne de peur, tels les coups de la Brink's, la Sun Life, la perte des pensions de vieillesse, etc. Leur dernière trouvaille : « Voter pour le Bloc, c'est livrer le Québec à Harper. » Est-ce vraiment pire que de le confier aux libéraux ?

Dans l'éventualité où le prochain gouvernement serait minoritaire, il est important de démythifier une chose immédiatement. Certains ont émis l'hypothèse qu'un gouvernement conservateur ne survivrait probablement pas plus d'un an. Tout d'abord, pour qu'il soit renversé, un gouvernement doit être battu sur une question de confiance. Or, ce n'est pas tous les jours que la légitimité du gouvernement est remise en question par un vote de confiance.

De plus, après avoir été pratiquement rayé de la carte et avoir vécu dix années de disette, il y a fort à parier qu'un gouvernement dirigé par Stephen Harper naviguerait prudemment. Avec le Bloc québécois qui pourrait détenir la « balance » du pouvoir, les conservateurs n'auraient d'autre choix que de recentrer leurs politiques économiques et sociales.

Par ailleurs, comparer Stephen Harper à un suppôt de Satan relève d'une profonde malhonnêteté intellectuelle. Lorsqu'il est question d'avortement, de mariage entre conjoints de même sexe et de contrôle des armes à feu, tant chez les libéraux que chez les conservateurs, ces sujets sont source de divisions. Même s'ils se targuent d'être les plus grands défenseurs des droits et libertés individuels, les libéraux ont depuis longtemps abdiqué leurs pouvoirs de législateur, en faveur de la Cour suprême, sur des questions controversées d'ordre moral.

À bien y penser, Stephen Harper n'est pas un si mauvais « diable» !

De plus, parmi les innombrables commentaires bêtement partisans que l'on a pu lire et entendre durant cette campagne, celui à l'effet que « sous la gouvernance de Harper, ce sera le retour des femmes au foyer... [1] », m'a particulièrement fait sursauter. C'est un manque de respect total à l'intelligence des Québécoises.

Il y a également le fameux épouvantail que l'on brandit à propos d'un gouvernement qui n'aurait pas de représentants du Québec. Que ce soit sous Trudeau ou Chrétien, il y a toujours eu un bon contingent de députés libéraux québécois. Pourtant, cela n'a pas empêché le rapatriement unilatéral de la Constitution, le refus de reconnaître la société distincte, la *Loi sur la clarté* et la négation du déséquilibre fiscal. D'une certaine façon, être absent du gouvernement pourrait même s'avérer positif. D'une part, on se rendrait compte qu'être assis à la table pour se faire imposer une vision ou être absent c'est du pareil au même. D'autre part, le reste du pays réaliserait peut-être qu'il n'a pas besoin du Québec pour vivre.

Les libéraux fédéraux, forts de trois mandats, se sont appropriés l'État canadien. Au cours des dix dernières années, en toute impunité, ils se sont permis tous les abus. Or, que le prochain gouvernement soit libéral, conservateur, majoritaire ou minoritaire, on peut difficilement imaginer pire que ce que nous avons vécu sous Jean Chrétien.

Depuis qu'il lui a succédé, Paul Martin est devenu un spécialiste du recyclage. Il a commencé par reprendre les projets de loi de l'ex-premier ministre, ensuite ses promesses électorales puis, maintenant, l'avortement qui est devenu un enjeu électoral alors que ce débat de société est réglé depuis quinze ans. À bien y penser, Stephen Harper n'est pas un si mauvais « diable » !

1) Hervieux-Payette, Céline. Match nul, La Presse, jeudi 17 juin 2004, p. A-23.

ACTUALITÉS

Ottawa suspend l'ordre d'extradition d'une Serbe

Une Serbe devrait quitter, aujourd'hui, l'église où elle s'est réfugiée il y a plus d'un an, le gouvernement canadien ayant suspendu temporairement l'ordre d'extradition qui pesait sur elle. Sanja Pecelj comptait tenir une conférence de presse à propos de son séjour forcé de 440 jours dans le sous-sol de l'église anglicane St. Mark, à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Son avocat, Lee Cohen, a indiqué qu'Immigration Canada a suspendu l'ordre d'arrestation et d'expulsion de Mme Pecelj au Kosovo pour les 60 prochains jours. La mesure fait suite à l'engagement récent pris par le premier ministre Paul Martin de revoir le cas de la femme. L'avocat a déclaré que lui-même et sa cliente ont d'abord cru que la décision ne visait qu'à réduire la pression sur le gouvernement d'ici les élections fédérales du 28 juin. Mais l'avocat se dit maintenant convaincu qu'Ottawa est réellement décidé à réexaminer ce dossier à la suite du tollé suscité par l'ordre d'extradition il y a trois semaines.
Presse Canadienne

Le SCRS aurait des relations avec des pays soupçonnés de torture

JIM BRONSKILL
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – L'ancien patron du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) affirme que l'agence fédérale entretient des relations avec des services d'espionnage étrangers soupçonnés de pratiquer la torture.

Ward Elcock, qui a pris sa retraite du SCRS il y a quelques semaines, a déclaré hier que l'organisme pourrait même partager des informations avec ces services, mais qu'il userait de prudence dans le choix des informations transmises.

« Nous avons des relations avec des pays qui ont peut-être recours à la torture. Nous pourrions transmettre des informations à ces pays », a dit M. Elcock devant la commission d'enquête sur la responsabilité d'Ottawa dans la déportation et l'emprisonnement en Syrie de Maher Arar.

Mais M. Elcock s'est empressé d'ajouter que ces informations ne concerneraient pas nécessairement un individu ou un groupe, laissant entendre qu'il pourrait s'agir d'informations de nature technique ou administrative.

M. Arar, un citoyen canadien de 34 ans, a été arrêté par les autorités américaines qui le soupçonnaient de terrorisme et qui l'ont déporté vers son pays d'origine, la Syrie, en septembre 2002. Il soutient avoir été emprisonné dans une cellule étroite pendant plus de 10 mois, au cours desquels il a été battu et torturé pour l'amener à faire de faux aveux.

M. Elcock, qui est maintenant conseiller auprès du Bureau du Conseil privé, est témoin principal au cours d'une série d'audiences préalables destinées à expliquer le fonctionnement du SCRS, de la Gendarmerie royale du Canada et de la division des Affaires étrangères qui s'occupe des Canadiens à l'étranger.

M. Elcock, qui a dirigé le SCRS pendant 10 ans, a dit ne pas pouvoir se rappeler si ce service avait fourni des informations relatives à des individus à un homologue étranger soupçonné d'utiliser la torture comme méthode d'interrogatoire. « Nous pourrions en avoir fourni par le passé », a-t-il déclaré.

Questionné par l'avocat de M. Arar, Lorne Waldman, il a cependant précisé que si une agence fédérale suscitait des doutes, « dans ces cas, nous n'aurions probablement pas partagé l'information ».

Dans un document soumis à l'enquête, M. Arar et ses avocats avancent que des agents du SCRS se sont rendus en Syrie à la fin de 2002.

Le gouvernement fédéral a chargé le juge Dennis O'Connor de tirer au clair le rôle véritable joué par des responsables canadiens dans l'affaire Maher Arar.

Réagissant au témoignage de M. Elcock, l'avocat a affirmé que les propos de l'ex-dirigeant du SCRS le préoccupaient, et que le Canada se rend complice de torture s'il reçoit le produit de telles méthodes. Il a ajouté que les informations obtenues par la violence ne sont pas fiables.

Dans une déclaration écrite déposée la semaine dernière, le bureau du Procureur général s'est dit assuré que les autorités canadiennes ont agi de manière appropriée relativement à M. Arar.

« CELUI QUI PENSE QUE CETTE OFFRE VA DURER SERAIT MIEUX DE LA FAIRE LAMINER. »

viens chercher ton volant!

ÉQUIPE TOYOTA

2004 CAMRY LE

279$

par mois/location 48 mois◆
Transport et préparation inclus
Comptant de 4 097 $
Option 0 $ comptant
également disponible à la location

Ville : 10,1 L/100 km†
Route : 6,7 L/100 km†

À partir de
24 800 $*

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE CAMRY LE 2004 : Moteur 2,4 litres, 16 soupapes, VVT-i, 157 ch • Véhicule à émissions ultra-faibles • Transmission automatique • Système audio 6 haut-parleurs avec lecteur CD • Climatiseur • Régulateur de vitesse • Rétroviseurs extérieurs chauffants à télécommande assistée • Groupe électrique • Système d'accueil sans clé

Passez en mode sport pour seulement 28,10$◆ de plus par mois‡. Équipement supplémentaire de la CAMRY SE 2004 : Roues de 16 po en alliage d'aluminium • Suspension sport • Aileron arrière • Volant et levier de vitesses gainés de cuir • Garnitures de tableau de bord en aluminium • Calandre de style sport • Phares antibrouillards

OFFRE SPÉCIALE
2 mensualités gratuites et aucun dépôt de sécurité à la location◆
ou crédit à l'achat équivalant à 2 mensualités de location◆◆

CAMRY SE

SUR TOUTES LES CAMRY 2004 EN STOCK
3,9% FINANCEMENT À L'ACHAT 36 MOIS††

TOYOTA
un coup de cœur sans fin

ACCèS TOYOTA
Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca

TOYOTA SERVICES FINANCIERS PEA

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. ◆ Offres de location au détail valables sur les modèles Camry LE 2004 (BE32KP AA) et Camry SE 2004 (BE38KP AA) neufs en stock. Première et deuxième mensualités de 0 $ sur les modèles Camry 2004 neufs en stock à l'exception de la Camry Solara 2004, pour des termes de location de 48 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois, un rabais représentant le coût de deux mensualités basées sur un terme de 48 mois sera accordé. Offre de 0 $ dépôt de sécurité sur tous les modèles 2004 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 10 ¢ (Camry LE et SE 2004) du kilomètre excédentaire. Immatriculation, enregistrement (y compris RDPRM), assurances et taxes en sus. ‡ Le comptant demandé pour la Camry SE 2004 (BE38KP AA) est de 4 097 $. Immatriculation, enregistrement (y compris RDPRM), assurances et taxes en sus. ◆◆ Crédit à l'achat équivalant à deux mensualités de location basées sur un terme de 48 mois, applicable au financement à l'achat des modèles Camry 2004 neufs en stock à l'exception de la Camry Solara 2004. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. †† L'offre de financement à l'achat de 3,9 % pour un terme de 36 mois est valable sur tous les modèles Camry 2004 neufs en stock à l'exception de la Camry Solara cabriolet 2004. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. * PDSF pour les modèles Camry LE 2004 (BE32KP AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2004 pour une transmission automatique pour le moteur du modèle indiqué. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photo à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 30 juin 2004. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

32308845A